

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 952 114

## la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

### Opinion

#### La Manche: dans la poche

Traverser la Manche à pied sec: un rêve vieux de 235 années devrait devenir réalité.

Enfin. Car depuis qu'a été lancée l'idée d'un tunnel sous la Manche par l'ingénieur Desmarests, en 1751, les Britanniques ont réussi à torpiller à vingt-six reprises les projets successifs de ponts ou de tunnels à travers le Channel.

La dernière fois et malgré un traité signé entre la France et l'Angleterre, le gouvernement travailliste de M. Wilson décidait unilatéralement d'interrompre les travaux après quinze mois de creusement.

Coincidence curieuse, c'était le 20 janvier 1975, soit onze ans jour pour jour avant que Margaret Thatcher et François Mitterrand décident de remettre l'ouvrage sur le métier.

Des quatre projets présentés: tube routier suspendu, liaison mixte ponts-tunnels, ou route-chemin de fer, c'est la solution ferroviaire qui a été retenue. La même qu'il y a treize ans... sauf un détail: c'est à 160 kilomètres à l'heure que les métros sous-marins transporteront voyageurs, voitures et trains routiers.

Il reste évidemment de nombreux problèmes à résoudre. Depuis mai dernier, une commission d'experts franco-britannique planchait déjà sur des questions juridiques, douanières, sur les péages, les assurances, les problèmes vétérinaires ou sanitaires comme par exemple la lutte contre les rats. Sans compter celle contre les terroristes.

Côté financement de ce chantier du siècle ont été plutôt bien parti: la communauté financière internationale a donné une réponse favorable, malgré les hauts risques inhérents à cette œuvre gigantesque dévisée aujourd'hui à quelque 25 milliards de francs suisses, soit plus du total des dépenses de la Confédération en 1985.

Dans le meilleur des cas, les emprunts à réaliser atteindront 75 à 80% du coût total. Six à dix fois plus que les programmes les plus ambitieux réalisés jusqu'à présent. On voit d'ici la complexité du montage financier, qui ne le cède en rien à la technique.

Il faut aussi compter avec les oppositions. Notamment dans les villes portuaires d'où le trafic disparaîtra presque au complet. Pour Calais uniquement, près de 6000 familles vivent des huit millions de voyageurs et des deux millions de véhicules annuellement en transit. Pour ces familles, regarder passer les trains, c'est aussi manger de l'herbe!

Page 2 Roland CARRERA

### «Historique et hautement symbolique» Londres et Paris seront réunies par un tunnel ferroviaire

La France et la Grande-Bretagne construiront d'ici à 1993 un double tunnel ferroviaire reliant les deux pays, ont annoncé hier à Lille (nord de la France) le président François Mitterrand et le Premier ministre

britannique, Mme Margaret Thatcher, pour lesquels cette décision est un acte «historique et hautement symbolique».

En annonçant le choix en faveur du projet ferroviaire (trains directs et navettes porte-véhicules) du groupe franco-britannique France-Manche-CTG (Channel tunnel group), M. Mitterrand et Mme Thatcher, qui s'exprimaient devant la presse à la mairie de Lille, à l'issue d'un entretien d'une heure, ont souligné que, face à d'autres projets très intéressants, France-Manche avait été choisi car il était le plus détaillé et le plus rapidement réalisable. Mais il ne s'agit «que d'un premier pas», ont-ils ajouté.

### Chefs d'Etats annonçant qu'ils feront la manche avant de voir le bout du tunnel!



**MONOPOLE**  
Le groupe retenu devra s'engager d'ici 15 ans dans la réalisation d'une voie routière au risque de perdre l'exclusivité de la concession qui lui est accordée. Celle-ci, a précisé le premier ministre britannique, lui assure le monopole de l'exploitation jusqu'en 2020.

**EMPLOIS PAR MILLIERS**  
Ce chantier, «le plus grand du XXe siècle pour le bâtiment et les travaux publics» selon M. Mitterrand, devrait permettre la création de dizaines de milliers d'emplois dans les deux pays, ont-ils fait valoir et le président français a souligné à cet égard que le lien fixé serait l'occasion de moderniser toutes les infrastructures de la région Nord-Pas-de-Calais et que sa réalisation permettra d'étendre vers Londres la future TGV-Nord Paris-Bruxelles-Cologne. (ats, afp)

### Coup d'Etat militaire au Lesotho Pretoria: une épine en moins

Un coup d'Etat militaire s'est produit hier à l'aube au Lesotho, sans effusion de sang, selon la radio officielle. Ce putsch, dirigé par le général Justin Lekhanya, réputé conservateur, comble les vœux du gouvernement sud-africain.

La radio sud-africaine (SABC) captée à Maseru, a en effet cité hier matin le mini tre des Affaires étrangères du gouvernement de Pretoria, M. Roelof «Pik» Botha, qualifiant le premier ministre déchu, M. Leabua Jonathan, de «principal facteur de destabilisation» au Lesotho.

Auparavant, dans sa toute première réaction à ce prononciamiento, M. Botha avait assuré qu'il accueillerait «avec satisfaction» toute mesure «susceptible de ramener la paix sur les frontières entre les deux pays».

La crise, qui couvait depuis un an et demi, avait pour origine la présence au Lesotho de nombreux réfugiés politiques sud-africains. Elle s'était aggravée en décembre dernier lorsque neuf personnes, dont six activistes du Congrès National Africain (ANC, interdit en Afrique du Sud) avaient été assassinées

en plein Maseru par un commando venu apparemment d'Afrique du Sud. (ats, afp, reuter)

### Bruno Bagnoud et le drame du Paris - Dakar Une fusillade, peut-être...

Ce n'est pas François-Xavier Bagnoud qui pilotait l'hélicoptère du Paris-Dakar tombé le 14 janvier (cinq morts), mais Thierry Sabine, directeur de la course. Le jeune Valaisan s'était opposé au décollage et l'appareil pourrait avoir été abattu par des balles. C'est ce qu'a rapporté, hier, le «Nouveliste» de Sion, sur la base des premières recherches entreprises par Bruno Bagnoud, père du jeune Valaisan et pilote lui-même.

Bruno Bagnoud, qui est allé au Mali pour ramener la dépouille mortelle de son fils, a retrouvé le carnet de bord de celui-ci et rencontré des témoins. Il veut savoir la vérité et attend les résultats de l'enquête ouverte sur place.

D'après le compte-rendu que donne le quotidien valaisan des révélations de Bruno Bagnoud, Thierry Sabine aurait donné l'ordre à François-Xavier de décoller de Gao mardi après-midi. Le jeune Valaisan aurait refusé et Sabine aurait alors mis les turbines en marche lui-même. Par acquis de conscience, François-Xavier serait monté dans l'appareil piloté par Sabine.

L'appareil se serait ensuite posé sur la piste à une vingtaine de kilomètres de l'arrivée de l'étape de Ghourma, dans l'attente d'une voiture. Or quand la voiture est arrivée, il ne restait que des débris de l'hélicoptère.

L'hélicoptère avait donc décollé entretemps, mais pourquoi? D'après l'hypothèse de Bruno Bagnoud, il est probable que l'appareil ait dû s'envoler pour échapper à une fusillade. Il faut rappeler les hostilités entre le Mali et le Bourkina Faso et les tirs essayés déjà par trois véhicules du Paris-Dakar. Le couvre-feu tombe à 18 heures, or le drame est survenu un peu après 20 heures. (ats)

● LIRE ÉGALEMENT EN PAGE 5

### Pontes mexicains de la drogue Prison fraîche et joyeuse

La corruption est si répandue dans les prisons mexicaines qu'un homme détenu pour le meurtre d'un agent américain de la brigade des stupéfiants a été libéré récemment pour pouvoir assister à un somptueux banquet de 200 couverts, donné en son honneur à l'occasion de son anniversaire, dans l'un des plus grands hôtels de Mexico, a rapporté dimanche une délégation parlementaire américaine de retour du Mexique.

L'homme, Rafael Caro Quintero, qui est impliqué dans la torture et le meurtre de l'agent américain et de son pilote, a été vu également plusieurs fois dînant dans les meilleurs restaurants de la capitale mexicaine, parfois «en compagnie de responsables officiels», a déclaré le représentant Charles Rangel, président de la commission sur les stupéfiants à la Chambre des représentants.

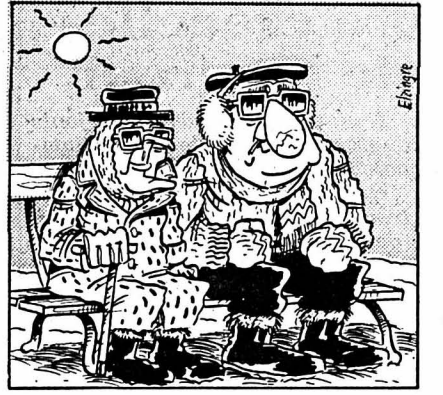
Les six membres de la commission ont rencontré le président mexicain Miguel de la Madrid et le ministre de la Justice Sergio Garcia Ramirez. (ap)

### Ski alpin à Oberstaufen Vreni lâche du lest



Victorieuse à trois reprises en ce début de saison, la Suisse Vreni Schneider (à gauche) a dû se contenter de la deuxième place du deuxième slalom géant d'Oberstaufen. La lauréate? L'Allemande Traudl Hächer, qui, à la suite d'une seconde manche époustouflante, est parvenue à souffler la première place à la Glaronnaise. (Photo archives ASL)

● LIRE EN PAGE 9



### Météo

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera assez ensoleillé dans la matinée. La nébulosité augmentera au cours de l'après-midi à partir de l'ouest. Vent d'ouest modéré en montagne mais fraîchissant demain.

Sud des Alpes: beau temps, température d'après-midi +9 degrés.

Evolution probable jusqu'à samedi: toute la Suisse, ciel variable, précipitations temporaires, principalement au nord des Alpes. Dès vendredi, à nouveau plus froid et tendance aux éclaircies au sud.

### INDICE CHAUFFAGE

Voir en page Service

Mardi 21 janvier 1986  
4e semaine, 21e jour  
Fêtes à souhaiter: Agnès, Inès

|                    | Mardi     | Mercredi  |
|--------------------|-----------|-----------|
| Lever du soleil    | 8 h. 09   | 8 h. 08   |
| Coucher du soleil  | 17 h. 17  | 17 h. 19  |
| Lever de la lune   | 13 h. 03  | 13 h. 40  |
| Coucher de la lune | 4 h. 37   | 5 h. 43   |
|                    | Vendredi  | Lundi     |
| Lac des Brenets    | 751,74 m. | 751,81 m. |
| Lac de Neuchâtel   | —         | 429,17 m. |

### Sommaire

- PTT: Guido Nobel sur la sellette
- SUISSE Page 5
- Madrid: le chômage des jeunes
- ECONOMIE Page 7

### Région 2e cahier

Correctionnel du Locle  
Menacés de Cour d'assises  
PAGE 13

267777  
**LOUE-MOI**  
Service de location de véhicules toutes catégories  
Av. Léopold-Robert 163 - La Chaux-de-Fonds



**LES PRODUITS SONT FRAIS,  
LES PRIX SONT DE DENNER!**

**Viande fraîche de 1ère qualité**

de bœuf: **Bouilli**

500 g

~~6.25~~

**4.75**

le kg plus de 20%  
meilleur marché

500 g

~~8.25~~

**6.-**

**Ragoût**

Valable dès  
le 21.1.86

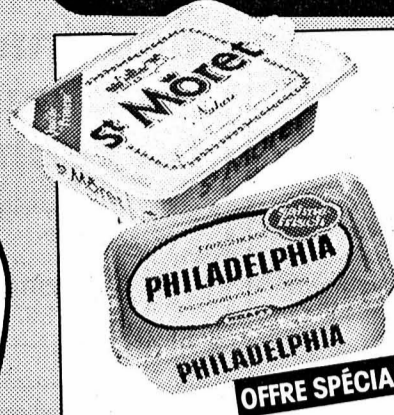


Seulement dans  
nos succursales avec  
vente de viande fraîche.

FRP-4/21186

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

**DENNER  
SUPERDISCOUNT**



**St. Môret**

Fromage frais  
de France

150 g ~~2.85~~

**2.15**

**Philadelphia**

Fromage frais  
double-crème

125 g **2.15**

savoureux et aromatique

**Jambon  
Tzigane VAC**  
coupé

100 g

~~2.25~~

**1.80**

**Pizza fraîche**

- Margherita
- Toscana
- Cacciatore

300 g

~~3.95~~

**2.95**

(100 g - 98)

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

**OFFRES D'EMPLOIS**

Petite entreprise au centre de la ville  
cherche à engager pour le début  
février 1986, jeune

**EMPLOYÉE  
DE BUREAU**

à temps complet.

Bonne dactylo et aimant le contact  
téléphonique avec la clientèle.

Faire offre sous chiffre 91-68 à ASSA,  
Annonces Suisses SA, avenue Léopold-  
Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds.

**CAFÉ-RESTAURANT-BAR  
EL BRASERO**

cherche pour tout de suite, pour  
compléter son équipe

**sommelier ou  
sommelière**

Se présenter Paix 69,  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23-50 30

**Stuag**

Entreprise suisse de construction de rou-  
tes et de travaux publics SA

cherche pour entrée immédiate ou à con-  
venir

**maçon**

pour travaux de génie civil

**machiniste**

expérimenté sur machines de chantier

Prendre contact par écrit ou par télé-  
phone à notre succursale de La Chaux-de-  
Fonds, ☎ 039/28 47 55

Entreprise CALORITEC SA, chauffage-  
ventilation, 29, Rouges-Terres, Haute-  
rive, ☎ 038/33 68 22, cherche pour  
entrée immédiate ou à convenir,

**technicien en chauffage  
qualifié**

et

**monteur en chauffage  
qualifié**

Emplois fixes et stables, avantages  
sociaux, grande entreprise et bon  
salaire.

Faire offres écrites avec curriculum vitae.  
Discretion assurée.

**DÉPARTEMENT  
DE POLICE**

Un poste d'

**employé(e)  
d'administration**

est à pourvoir au bureau des archives de  
la brigade de circulation, de la police  
cantonale, à Marin.

Exigences:

- certificat de capacité d'employé(e) de  
bureau;
- justifier d'une bonne conduite et  
d'une instruction suffisante.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: immédiate ou à  
convenir.

Les places mises au concours dans  
l'Administration cantonale sont ouvertes  
indifféremment aux femmes et aux hom-  
mes.

Tous renseignements concernant cette  
fonction (activité détaillée, horaire, etc.)  
peuvent être demandés auprès de la  
police cantonale, Balance 4, 2001 Neu-  
châtel, ☎ 038/24 24 24, interne 19.

Les offres de services manuscrites,  
accompagnées d'un curriculum vitae,  
ainsi que des copies de diplômes et de  
certificats, doivent être adressées au Ser-  
vice du personnel de l'Etat, rue du  
Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 29  
janvier 1986.

CERCLE CATHOLIQUE, 1er étage, jeudi 23 janvier 1986 à 20 heures précises

**GRAND LOTO** système fribourgeois

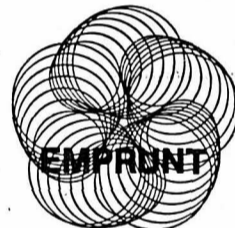
organisé par la Société des Majorettes les City-Stars

Abonnements à Fr. 18.-

30 quines à Fr. 50.- 30 doubles quines à Fr. 100.-

25 cartons à Fr. 150.- 5 cartons à Fr. 250.-

Tout en bons d'achat du CID - Cartes supplémentaires à Fr. 60.-



**Asian Development Bank**

(Banque Asiatique de Développement)

**Zero Coupon Emprunt 1986-2016  
de fr.s. 500 000 000**

Cet emprunt a obtenu la qualification  
«AAA» par Standard & Poor's Corporation ainsi que de  
«Aaa» par Moody's.

Montant:  
à libérer fr.s. 107 500 000  
à rembourser fr.s. 500 000 000

Le produit de l'emprunt sera inclus dans  
les ressources ordinaires en capital de la  
«ADB» pour être utilisé dans ses opérations  
ordinaires

Prix d'émission  
**21,50 % net**

Rendement à l'échéance  
**5,257 % p.a.**

Délai de souscription  
jusqu'au 23 janvier 1986,  
à midi

No de valeur: 813 504

Société de Banque Suisse Crédit Suisse  
Banque Populaire Suisse Banque Leu SA  
A. Sarasin & Cie Société Privée de Banque et de Gérance  
Banques Cantonales Suisses

Modalités de l'emprunt

Durée:  
1986-2016

Titres:  
obligations au porteur de fr.s. 5000 et  
fr.s. 100 000

Libération:  
7 février 1986

Cotation:  
aux bourses de Bâle, Zurich, Genève,  
Berne et Lausanne

L'extrait du prospectus d'émission paraîtra  
le 21 janvier 1986 dans les «Basler  
Zeitung», «Neue Zürcher Zeitung» et «Journal  
de Genève».

Union de Banques Suisses  
Groupement des Banquiers Privés Genevois  
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Morgan Guaranty (Switzerland) Ltd  
Deutsche Bank (Suisse) S.A.  
Mitsubishi Trust Finance (Switzerland) Ltd.

Algemene Bank Nederland (Schweiz)  
HandelsBank N.W.  
The Royal Bank of Canada (Suisse)

**VOUMARD**

Nous cherchons pour notre usine de La Chaux-de-  
Fonds

**mécaniciens**

pour centre d'usinage à commande numérique.  
Poste intéressant pour mécanicien désirant amélio-  
rer sa situation. Formation CNC assurée par nos  
soins.

**tourneurs  
fraiseurs**

pour travaux sur machines conventionnelles ou à  
commande numérique. Formation CNC assurée par  
nos soins.

Faire offres ou se présenter le matin à  
**VOUMARD MACHINES CO SA,**  
rue Jardinière 158 - 2300 La Chaux-de-Fonds.  
☎ 039/25 11 77



## SUISSE

# Guido Nobel n'est pas quitte National: la Commission de gestion s'intéresse au directeur des PTT

Devant le Conseil d'administration des PTT, Guido Nobel, le bouillonnant patron des postiers, a réussi à passer entre les gouttes, la semaine dernière. Mais cette fois, c'est la commission de gestion du Conseil national qui s'intéresse à lui. Les députés aimeraient bien savoir pourquoi les organes de surveillance des PTT n'ont jusqu'à présent ouvert aucune enquête contre lui à la suite des accusations d'Albert Fischer, l'ancien chef des services automobiles, contre Guido Nobel.

Les députés aimeraient vérifier si, comme le prétend Albert Fischer, qui s'était déclaré responsable de dix-huit bulletins anonymes accusant Guido Nobel d'agissements «peu conformes», les dirigeants des PTT ont voulu couvrir leur directeur général. Le conseiller fédéral Léon Schlumpf, le Conseil d'administration des PTT et sa direction générale devraient donc répondre, avant la fin de la semaine, à trois questions posées par la commission.

● Depuis quand êtes-vous au courant des manquements de Guido Nobel?

● Quelles mesures avez-vous prises en tant qu'organe de surveillance?

● Pourquoi avez-vous renoncé à une mesure disciplinaire contre M. Nobel?

A la fin du mois, la commission de gestion devrait se prononcer sur cette affaire, à son tour. En attendant sans doute une décision de justice, puisque l'ancien chef du service automobile a déposé une plainte pénale contre Guido Nobel pour abus d'autorité, corruption passive et gestion déloyale.

La semaine dernière, le Conseil d'administration des PTT a indirectement

répondu aux questions de la Commission de gestion en décidant qu'il n'y avait pas lieu de prendre des mesures contre son directeur général, estimant ses actes non-punissables.

En 1982, pour fêter son soixantième anniversaire, Guido Nobel avait organisé une «petite fête» aux frais des PTT, distribuant des timbres à ses 600 invités, traités dans des locaux «empruntés» à la régie. Peu après, une mystérieuse «action pour des PTT propres» avaient dressé des lettres anonymes à des personnalités, mettant en cause la personne et la gestion (notamment la construction d'une boulangerie près de Zurich) de Guido Nobel.

C'est Albert Fischer qui, en 1984, avait déclaré prendre la responsabilité de ces lettres. Il avait été suspendu immédiatement de son poste, mais le Tribunal fédéral devait annuler cette décision. Riposte des PTT: on annule la convention passée avec Fischer pour sa retraite anticipée. Fischer se rebiffe en déposant plainte pénale.

La semaine dernière, sans demander à Albert Fischer de retirer sa plainte, le Conseil d'administration avait conseillé à la direction générale un arrangement sur le versement du traitement de l'ancien chef des services automobiles.

Mais, manifestement, la Commission de gestion du Conseil national n'entend pas rester dans le flou. Même si, du côté du contrôle des finances de la Confédération, on estime que les PTT méritent un blâme, mais qu'il n'y a pas de raison d'aller plus loin.

Yves PETIGNAT

● M. Armand Melly, ancien agriculteur à La Rippe (VD), qui fut député au Grand Conseil vaudois de 1933 à 1943 et conseiller national radical de 1939 à 1947, est mort samedi dans sa 104<sup>e</sup> année. Il était le doyen des hommes politiques fédéraux.

## Pour François-Xavier Bagnoud Emouvantes funérailles au Châble

Le jeune pilote valaisan François-Xavier Bagnoud, 25 ans, a été inhumé hier à 11 heures dans le village valaisan du Châble, en-dessous de Verbier. Le fils de Bruno Bagnoud, patron d'Air-Glacières, et de la comtesse Albina du Boisrouvray, productrice de cinéma et petite-fille du roi de l'étain Simon Patino, avait trouvé la mort mardi dernier au Mali lors du rallye Paris-Dakar. Son hélicoptère, dans lequel se trouvait quatre autres personnes dont Thierry Sabine et le chanteur Daniel Balavoine, s'était écrasé dans le désert.

Quelque 2000 personnes dont de nombreuses personnalités ont assisté à la cérémonie en Valais. Le prince Rainier de Monaco et ses trois enfants, Caroline, Stéphanie et Albert, l'acteur Alain Delon, le cinéaste José Giovanni, avaient tenu à se rendre au Châble pour rendre un ultime hommage à celui que toute la contrée avait baptisé «le petit prince des montagnes».

(ap)

● LIRE ÉGALEMENT EN PREMIÈRE PAGE

## Voyages touristiques dans le cosmos Les premiers Suisses ont réservé

Les voyages organisés dans le cosmos sont pour bientôt. Si les premiers vols touristiques n'accueilleront pas de Suisses, on peut espérer que le dixième ou le douzième d'entre eux aura des compatriotes à bord. Les premières cabines spéciales de la Nasa, qui seront mises sur orbite dans les années 90, seront pratiquement toutes occupées par des Américains. Kuoni et Imholz ont enregistré les premières commandes et le voyage, selon sa durée, coûtera entre 50.000 et 500.000 dollars.

Les voyages dans l'infini sont le domaine de la Society Expeditions à

Seattle, aux Etats-Unis. Kuoni, qui représente la compagnie américaine en Suisse s'attend à un premier vol le 12 octobre 1992, jour de Colomb, où l'on fêtera le 500<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du continent américain. Imholz n'est pas aussi formel. Cette société touristique ne s'attend à des vols que vers 1995. Selon le directeur pour les voyages spéciaux de la société, M. Hans-Peter Lehmann, Imholz a un autre partenaire aux Etats-Unis. Il s'est refusé à le citer.

Le voyage que l'on se propose d'offrir dure d'un demi à trois jours. On exige des futurs voyageurs de l'espace un parfait état de santé et un entraînement pour affronter le vol en apesanteur. Le prix du voyage comprend également les stages nécessaires.

La variante la plus avantageuse coûtera environ 110.000 francs. Le vol durera, selon Kuoni, de huit à douze heures et permettra de faire de 5 à 8 fois le tour de la terre. Une quarantaine de personnes ont décidé de faire le voyage et se sont annoncées à l'agence Imholz, une dizaine de jours après l'annonce de l'offre nouvelle. Les vols les plus longs dureront trois jours et sont offerts pour un million de francs. A l'avenir, les différents montants pourront être diminués de moitié. (ats)

● Rencontre d'un nouveau type, lundi, à Nyon: des délégations des gouvernements vaudois et genevois se sont réunies pour aborder les problèmes spécifiques de la région.

● Swissair veut intensifier sa publicité aux Etats-Unis afin d'attirer davantage de passagers. Avec son nouveau slogan «The civilized way to the world», la compagnie aérienne souhaite contrer la fausse idée selon laquelle Swissair desservirait exclusivement la Suisse, a expliqué le responsable de la publicité de la compagnie, lundi à New York.

## Drogue à Berne: constat des polices cantonales

# La filière des brebis galeuses

Berne est en train de devenir une véritable plaque tournante du trafic de drogues. Dures en particulier. C'est le constat établi hier à Berne au cours d'une conférence de presse à laquelle ont participé des représentants des polices cantonales et municipales, sous la direction du juge d'instruction Peter Reusser.

Au centre de ce trafic, une filière tenue par des ressortissants tamouls dont 69 sont actuellement détenus. En 1985, 4 kilos d'héroïne ont pu être saisis, ce qui ne représente toutefois que le 15 % de l'ensemble de la drogue acheminée d'Asie vers la ville fédérale.

Auparavant, en matière de drogues dures, Berne ne comptait pas ou presque: 375 grammes saisis en 1984. Mais depuis l'été dernier, les prises de la police se sont multipliées. Non seulement à Berne, mais également à Bienne et Berthoud, où des ressortissants tamouls ont été arrêtés. 95 au total, dont 26 ont été relâchés peu après. Et selon la police, le 90 % environ de l'héroïne acheminée dans le canton l'a été par la filière tamoule. Une filière qui semble remarquablement organisée, et

pratiquement entièrement tenue en main par des ressortissants sri-lankais.

La plupart des pistes mène à Bombay, Madras ou Karachi. De là la drogue est acheminée en Europe par voie postale (lettres ou paquets). Pour des quantités plus importantes, c'est par avion que l'héroïne arrive à Genève, Zurich ou Paris. Dans ce cas, la drogue est portée soit «sur homme» soit emballée dans des valises spéciales.

La drogue saisie à Berne en 1985 représentait une valeur de 1,8 million de francs. Mais l'arrivée d'aussi grandes quantités de drogue très pure a eu d'autres conséquences: les prix baissent et un «tourisme» de drogués d'autres régions en direction de la ville fédérale s'est instauré. Il a été précisé que 150 procédures judiciaires ont été ouvertes et que la filière a permis d'importer plus de 20 kilos d'héroïne.

«Nous publions pour la première fois des chiffres exacts pour éviter que toute la communauté tamoule ne soit suspectée» a relevé Peter Reusser. Actuellement 2000 demandes d'asile pour des Tamouls sont pendantes, rien que pour le canton de Berne. (ats)

## FAITS DIVERS

### Le Sentier: 20 ans pour un assassin La visite à la vieille dame...

Le Tribunal criminel de la Vallée de Joux a condamné hier Jacques Chapatte, 43 ans, à vingt ans de réclusion pour assassinat et vol commis sur la personne de Mme Marguerite Aubert, 84 ans, au Sentier. La cour a suivi les réquisitions du procureur général du canton de Vaud, qui avait conclu au crime avec préméditation.

Le 3 mars 1985, Jacques Chapatte avait profité d'une visite à cette vieille dame pour l'étrangler, après une chute de celle-ci dans l'escalier de sa maison. Après avoir dissimulé le corps dans la soute à charbon, il s'était enfui en emportant 32.000 francs, deux carnets d'épargne et des bijoux. Il avait été arrêté neuf jours plus tard à Vevey, au domicile du fils de sa victime, un handicapé mental qu'il avait transporté dans un hôpital.

### GENÈVE: L'AFFAIRE DES FAUSSES FACTURES

Le Procureur général du canton de Genève, M. Bernard Corboz, a demandé, hier après-midi, à la Chambre d'accusation, le renvoi en Cour d'assises, pour y être jugé, du principal inculpé de l'affaire dite des fausses factures de l'Hôpital cantonal de Genève, le médecin yougoslave Rajko M., 47 ans. La Chambre dispose de 14 jours, après avoir entendu toutes les parties de cette affaire, pour prendre sa décision.

Le Procureur reproche au Dr M., cancérologue, ancien chef de clinique adjoint à l'Hôpital cantonal, d'avoir établi, entre 1976 et 1981, plus de 984 factures mensongères. Et cela, pour obtenir indûment de la Sécurité sociale yougoslave le versement, soit à son profit, soit au profit de ses patients yougoslaves, de plus de cinq millions de francs. Le Dr M. est accusé d'escroqueries par métier, de faux dans les titres et d'usure.

### HÉROÏNOMANES-ASSASSINS À ZURICH

La Cour suprême du canton de Zurich a condamné, hier, un

homme de 30 ans et son ancienne amie, âgée de 21 ans, pour un double assassinat et divers autres délits commis en Espagne, à des peines de 17 et 10 ans de réclusion.

Les deux prévenus, héroïnomanes, avaient, à la fin de 1983, assassiné et volé un ressortissant britannique de 50 ans et un Suisse de 24 ans. La Cour d'assises du canton de Zurich devra examiner le cas d'un autre prévenu, âgé de 31 ans, qui avait participé à l'assassinat du ressortissant britannique.

### BÂLE: PROCÈS À HUIS-CLOS

Hier s'est ouvert à Bâle le procès intenté à 14 ressortissants turcs pour avoir provoqué une bagarre monstre dans un établissement public de la cité rhénane en août 1985.

Une dizaine de personnes au moins avaient été très gravement blessées à coups de couteaux de cuisine et de pistolets.

Le président du tribunal a décidé de ne pas ouvrir ce procès au public pour des raisons de sécurité. (ats)

## Paiement direct avec la carte eurocheque.

**Partout où vous verrez le sigle «ec-direct», vous pourrez payer sans numéraire ni chèque! Mais ce n'est pas tout: la carte eurocheque garantit également vos eurocheques jusqu'à Fr. 300.- par chèque. De plus, vous pouvez retirer quotidiennement jusqu'à Fr. 1000.- de votre compte, en un ou plusieurs prélèvements, auprès de plus de 500 distributeurs automatiques portant le sigle «ec-Bancomat»! Votre banque vous renseignera volontiers sur la carte eurocheque.**

**Le compte en banque de poche.**


Lintas EC 785 F

**OFFRES D'EMPLOIS**

**KFW** Assurance suisse de maladie et d'accidents  
Siège à Winterthour  
Agence 1, Jaquet-Droz 58  
2300 La Chaux-de-Fonds  
cherche

**collaborateur(trice)**  
en possession d'un CFC ou formation équivalente.  
Si possible bilingue français-allemand.  
Connaissances de la branche souhaitées mais pas exigées.  
Prestations sociales actuelles.  
Veuillez adresser vos offres écrites accompagnées de votre curriculum vitae à **KFW Agence 1, Jaquet-Droz 58, 2300 La Chaux-de-Fonds à Mme Cruhaud.**

**Portescap**  
Service du personnel



Notre division moteurs développe, fabrique et vend dans le monde entier des produits de haute technologie (moteurs à courant continu et pas-à-pas)  
Pour notre département Mécanique, nous cherchons :

**1 micromécanicien ou fiseur d'étampes**  
qui aura pour tâche, après une période de mise au courant :  
- Confection et entretien de moules d'injection de matière plastiques et étampes de précision

**1 mécanicien de précision**  
- Confection d'outillages et de petites machines destinées à la fabrication de nos différents produits.

**Nous demandons:**  
- CFC de mécanicien  
- quelques années de pratique

**Nous offrons:**  
- travail varié et indépendant  
- avantages sociaux d'une grande entreprise  
- horaire variable

Faire offres manuscrites au service du personnel ou prendre rendez-vous auprès de **M. R. Noverraz à Portescap, Jardinière 157 - 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 41 - int. 425**

Fabrique de boîtes cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

**1 MÉCANICIEN RÉGLEUR**  
(pour seconder le chef de fabrication)

**1 BOÏTIER (TOURNEUR)**

**1 RÉGLEUR KUMMER**  
(responsable d'une petite équipe)

Se présenter sur rendez-vous:  
**P. DUCOMMUN SA,**  
rue des Tilleuls 6,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 22 08.



**COMMUNE DE FONTAINEMELON**

**Mise au concours**  
Le Conseil communal de Fontainemelon met au concours un poste d'

**employé(e) de bureau**  
à l'administration communale.

Traitement selon capacités, correspondant à l'une des classes de l'échelle des traitements des fonctionnaires de l'Etat.  
Entrée en fonction: tout de suite ou date à convenir.  
La préférence sera donnée à une personne pouvant justifier de quelques années de pratique.  
Pour tous renseignements ou pour consulter le statut du personnel, s'adresser au bureau communal.  
Les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, seront adressées au Conseil communal jusqu'au **lundi 27 janvier 1986.**

CONSEIL COMMUNAL.

● Helly-Hansen une fourrure polaire vous aidera à passer un hiver bien au chaud

**HH**  
● Toupin horloge  
● Huile pour le cuir  
● Guide-cornes  
● Courroie brodée

**Henri Houriet**  
succ. **Jean-Félix Houriet, sellerie**  
Hôtel-de-Ville 37, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 76 61

**HONDA**  
Mrs *Willmann*  
**C'EST AUSSI UNE CARROSSERIE**  
Serre 110 - ☎ 039/234 681

**Problèmes d'argent ?**  
Contactez-moi vite !  
**PRÊTS dans les 24 heures.**  
Discrétion absolue  
☎ 039/28 74 60 (de 8 h à 20 h)

**MAIGRIR**  
Mme Riard toujours à votre disposition !  
Excellents résultats en 13 jours. Qualité et facilité des programmes d'amincissement et de stabilité prouvées. Sérieuses références individuelles. ☎ 021/38 21 02/24 96 27

**TADECO LVDECO** Jean-Marc Leibundgut  
Tapisserieur décorateur Objets décoratifs Meubles Tapis Rideaux  
Temple-Allemand 101 2300 La Chaux-de-Fonds Téléphone 039/23 96 31

**au pair**



Cherchez-vous une jeune fille au pair?  
Nous pouvons vous proposer une jeune fille Suisse alémanique pour la rentrée d'avril.  
Elle travaillera chez vous 24 à 28 heures par semaine. Pendant son temps libre, elle fréquentera des cours de français et de culture générale.  
Demandez sans engagement notre documentation au ☎ 038 24 69 33 ou ☎ 031 25 76 96

**Conférence publique**  
Mardi 21 janvier 1986  
à 20 h 15 à l'aula de l'Ecole professionnelle commerciale (SSEC), Serre 62

**La numismatique pourquoi? Que nous racontent les monnaies?**  
par **Mme de Rougemont**  
Organisation: Commission scolaire et Société d'histoire

**JE RÉPARE**  
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.

**Horlogerie ROCHAT**  
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00



**Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents**

Pour le 1er août 1986, nous offrons encore une place d'

**apprenti de commerce**  
à un jeune homme terminant l'école secondaire en section classique ou scientifique.

La formation s'étend sur 3 ans et la réussite de l'apprentissage est sanctionnée par le certificat fédéral de capacité.

Les candidats intéressés par une telle formation peuvent adresser leurs offres à:  
**CNA, La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 25, M. J. Lanève, ☎ 039/23 76 54,** fournira volontiers tous les renseignements souhaités.



**Delta Intérim S.A.**  
13, avenue Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 73 13

engage pour entrée immédiate ou date à convenir pour travaux en Suisse et à l'étranger plusieurs:

- mécaniciens de précision
- mécaniciens électriciens
- serruriers
- bons manoeuvres
- mécaniciens, électriciens, serruriers

Suisse romande: - mécaniciens de précision  
- mécaniciens électriciens  
- mécaniciens décolleteurs  
- fiseurs d'étampes  
- mécaniciens en tous genres

**Delta Intérim S.A. des professionnels à votre service**



**Coop La Chaux-de-Fonds**

Nous cherchons pour notre Centre Coop du Locle

**UNE VENDEUSE**  
à former par nos soins en charcuterie.  
Date d'entrée: 1er février 1986 ou à convenir.

Pour notre succursale de La Jaluse au Locle

**UNE VENDEUSE RESPONSABLE**

Qualités requises:  
- expérience du commerce de détail (petit magasin);  
- connaissance du secteur alimentaire;  
- intérêt pour les activités de la vente;  
- capacité à travailler de façon indépendante.

Date d'entrée: 1er mars 1986 ou à convenir.  
Nous offrons de bonnes conditions d'engagement.  
Veuillez prendre contact avec:  
**Coop, service du personnel**  
Rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/25 11 61

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 3

**ANDRÉ BESSON**

**Julie**  
**la chance**  
Roman

Droits réservés: Editions Mon Village SA, Vulliens

Divorcée avec deux enfants, elle vivait en concubinage avec un chauffeur routier qui la battait parce qu'elle le trompait avec d'autres hommes, pendant qu'il était sur les routes.  
- Laisse-la donc tranquille cette petite! Elle n'est pas comme toi, toujours à lorgner du côté des pantalons!  
La réplique venait cette fois d'Elisabeth Boillat, une femme d'une quarantaine d'années qui aurait pu être la mère de Julie. elle prenait souvent sa défense lorsque les autres la mettaient en boîte.  
Tel était le climat dans lequel vivait Jiji depuis un mois et demi. Ça la changeait de l'atmosphère feutrée et de l'ambiance décontractée du lycée professionnel. Heureusement

pour elle, la jeune fille avait bon caractère. Elle se moquait des mesquineries de son entourage et ne relevait jamais les piques qu'on lui envoyait. Elle se disait qu'elle était ici par nécessité. Une brève étape dans sa vie. Dès qu'elle trouverait un emploi plus intéressant en rapport avec ses compétences, elle s'en irait. Dans ces conditions, la grande Vuilleumier pouvait bien la houspiller, la grosse Cuenot lui raconter des cochonneries, elle s'en moquait. Elle ne les écoutait même pas. Elle avait d'ailleurs depuis l'enfance une étonnante facilité pour s'abstraire de la réalité. Déjà, en classe, lorsqu'un professeur l'ennuyait pendant les cours, elle se mettait à rêvasser. Elle s'évadait en pensée vers un autre milieu, une autre vie.  
Pour l'instant, elle avait complètement décollé du monde présent vers une sorte de planète imaginaire. Cet univers était peuplé par un seul être, un garçon auquel elle songeait sans cesse. Cet être n'était pas un mythe. Il existait réellement. Bien qu'elle ne lui eût jamais adressé la parole et qu'il ne s'intéressât pas du tout à elle, Julie savait pour sa part beaucoup de choses sur lui.  
Il s'appelait Denis Berthoud et résidait à Dombleur, le bourg voisin de Château-Nevy. Elle l'avait remarqué par hasard à la fin des

dernières vacances, alors qu'elle attendait son tour chez le boulanger. Il était entré lui aussi dans la boutique pour acheter une baguette de pain. Comme il y avait beaucoup de clients ce jour-là, elle avait pu l'observer à la dérobée sans qu'il s'en aperçût.  
C'était un fort joli garçon, avec un visage mince et éclairé par de beaux yeux bruns et des cheveux châtain naturellement ondulés. Grand, bien bâti, il avait ce mélange de désinvolture et de détermination des êtres qui se sentent à l'aise dans leur peau.  
Depuis cette rencontre, elle l'avait aperçu quelquefois de loin, en fin de semaine, alors qu'il passait dans les rues du bourg à bord de sa R5. Elle s'était renseignée discrètement sur lui auprès d'une copine. Elle avait appris son nom et un certain nombre de détails sur sa vie. Il avait vingt-quatre ans et travaillait, depuis son retour du service militaire, dans un magasin d'optique à Lons-le-Saunier. Bien qu'il ne fût qu'employé, il possédait le diplôme d'opticien, ce qui lui aurait permis de se mettre à son compte s'il avait eu les moyens d'acheter un fonds.  
Tous les week-ends, le jeune homme rentrait chez sa mère à Dombleur. Elle était veuve d'un colonel mort en Algérie une vingtaine d'années auparavant. Ils habitaient une

belle villa, au centre du pays. Ils y menaient une vie bourgeoise bien qu'ils n'eussent aucune fortune.  
Denis Berthoud était le type même de garçon que Julie Jeanneret aurait aimé fréquenter. Beau gosse, élégant, décontracté, une bonne éducation, une bonne situation, il avait vraiment tout pour plaire aux filles. Cependant, elle ne se faisait guère d'illusions. A vingt-quatre ans, il n'attendait sans doute pas après elle. Il avait certainement quelqu'un dans sa vie. Et puis, ils n'appartenaient pas au même milieu. Il était fort probable qu'il ne voudrait pas d'une ouvrière pour épouse. Même si celle-ci estimait qu'elle valait mieux que l'emploi qu'elle occupait pour l'instant.  
Jiji savait tout cela. Ça ne la décourageait pas de rêver à lui comme à un prince charmant. Le samedi et le dimanche, il lui arrivait même de descendre plus souvent qu'autrefois à Dombleur sur son vélomoteur. De se créer des obligations d'empentes dans l'espoir de rencontrer le jeune homme.  
A l'atelier, elle songeait souvent à lui en essayant d'imaginer ce que serait sa vie à ses côtés. Ça lui permettait d'oublier la monotonie de son travail répétitif et la médiocrité de son environnement professionnel.  
(à suivre)





**L'épargne-succès** **SBS**

***Ou comment Joël Gaspoz  
parviendra plus rapidement  
à son but.***

Les grandes victoires rendent modeste aussi bien sur les pistes de ski qu'en matière d'épargne. Alors, comme Joël Gaspoz, optez pour l'épargne-succès SBS.

Elle vous offre une vaste palette de comptes et livrets exempts de frais d'administration. Votre capital d'épargne fixé, il ne vous reste plus qu'à passer un ordre permanent à nos services pour faire verser régulièrement un montant déterminé de votre revenu sur un compte d'épargne-succès SBS ou sur un compte d'épargne logement Bonus et bénéficier ainsi d'un taux d'intérêt séduisant.



**Société de  
Banque Suisse**

***SBS. Une idée d'avance.***



## SPORTS

Deuxième slalom géant de Coupe du monde à Oberstaufen  
Hégémonie helvétique rompue

Traudl Hächer a tenu les Suissesses en échec, à Oberstaufen, où s'est disputé un deuxième slalom géant dames de Coupe du monde.

L'Allemande de l'Ouest, 23 ans depuis la Saint-Sylvestre, s'y est en effet imposée de brillante manière, laissant toutes ses rivales à plus d'une seconde, à l'exception de Vreni Schneider, gagnante la veille, qui lui a tout de même concédé 95 centièmes de seconde.

Quant à Olga Charvatova, la Tchèque, elle a perdu 1'31 au troisième rang, tandis que Michela Figini, quatrième, a accusé un retard de 1'31. Traudl Hächer a ainsi fêté sa troisième victoire au plus haut niveau, la première dans un slalom géant. Jusqu'ici, elle s'était imposée à deux reprises, mais en Super-G, vendredi dernier à Puy-Saint-Vincent et en 1984 à Davos.

## CINQ SUR SIX

Et pourtant, à l'issue de la première manche, on pensait bien assister à un nouveau triomphe des skieuses helvétiques. Jugez-en plutôt: elles étaient cinq parmi les six premières, avec notamment le meilleur temps assez nettement pour Vreni Schneider, Erika Hess ayant signé le deuxième « chrono », Maria Walliser le quatrième, Zoë Haas le cinquième et Michela Figini le sixième.

Isolée au sein de cette véritable coalition, Traudl Hächer, avec le troisième temps, mais à 79 centièmes tout de même de Vreni Schneider, dont l'aisance sur le premier tracé avait, une fois de plus fait merveille.

## ÇA SE GÂTE

Dans la deuxième manche, beaucoup plus directe, les choses allaient pourtant se passer moins bien pour les Suissesses. Vreni Schneider, déséquilibrée sur une bosse, emportait une porte avec elle et était dans un premier temps disqualifiée. Mais les organisateurs revenaient sur leur décision et la classaient finalement à la deuxième place.

Maria Walliser, comme vingt-quatre heures plus tôt, connaissait la chute. Zoë

Haas, timorée, perdait sept places. Michela Figini se montrait finalement assez régulière et se classait au quatrième rang. Immédiatement devant Erika Hess, qui reprend la tête du classement provisoire de la Coupe du monde, où elle précède désormais Maria Walliser de trois points!

## ÉTONNANTE

Sans paraître souffrir de son isolement, Traudl Hächer au contraire réussissait une deuxième manche assez étonnante. Seule Olga Charvatova parvenait à maintenir sous la seconde son retard (71 centièmes). Toutes les autres par contre étaient sévèrement battues par la blonde Allemande, qui retournait ainsi la situation à son avantage. Quant à Olga Charvatova, elle effectuait une remontée spectaculaire, passant de la neuvième à la troisième place.

A peine ce slalom géant achevé, les concurrentes de la Coupe du monde ont pris la route de la France, où trois épreuves les attendent pour la fin de la semaine: une descente et un Super-G vendredi et samedi à Megève, un slalom spécial dimanche à Saint-Gervais.

## RÉSULTATS

1. Traudl Hächer (RFA) 2'23"45; 2. Vreni Schneider (S) à 0"95; 3. Olga Charvatova (Tch) à 1"31; 4. Michela Figini (S) à 1"36; 5. Erika Hess (S) à 1"82; 6. Ingrid Salvenmoser (Aut) à 2"20; 7. Elisabeth Kirchler (Aut) à 2"25; 8. Maria Beck (RFA) à 2"46; 9. Eva Twardokens (EU) à 2"82; 10. Carole Merle (Fr) à 2"92; 11. Mateja Svet (You) à 3"15; 12. Zoë Haas (S) à 3"39; 13.

Anita Wachter (Aut) à 4"19; 14. Regine Mösenlechner (RFA) à 4"29; 15. Camilla Nilsson (Su) à 4"44; 16. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) à 4"57; 17. Marina Kiehl (RFA) à 4"67; 18. Sylvia Eder (Aut) à 4"75; 19. Silvia Lucco (It) à 5"25; 20. Kathrin Gutensohn (Aut) à 5"27.

## COUPE DU MONDE

Classement général: 1. Erika Hess (S) 175; 2. Maria Walliser (S) 172; 3. Vreni Schneider (S) 170; 4. Michela Figini (S) 118. 5. Michaela Gerg (RFA) 114; 6. Marina Kiehl (RFA) 104; 7. Kathrin Gutensohn (Aut) 99; 8. Brigitte Oertli (S) 89; 9. Laurie Graham (Can) 75; 10. Regine Mösenlechner (RFA) 69.

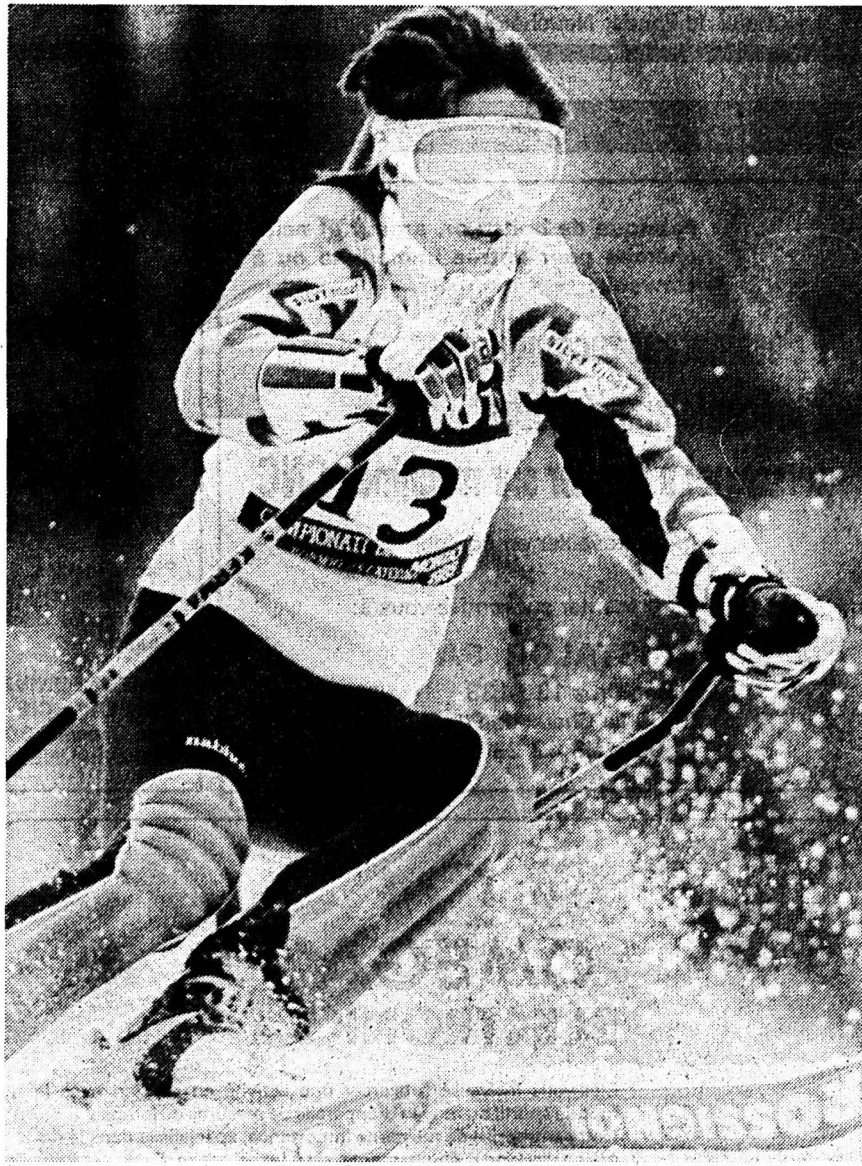
Slalom géant: 1. Schneider 70; 2. Figini 47; 3. Hächer 36; 4. Gerg 32; 4. Erika Hess 27; 5. Charvatova 20.

Par nations: 1. Suisse 1409 (messieurs 563 + dames 846); 2. Autriche 1040 (609 + 431); 3. RFA 517 (112 + 405); 4. Italie 441 (334 + 107); 5. Suède 235 (216 + 19); 6. Yougoslavie 229 (160 + 69). (si)

## En Suisse

## Victoire allemande

Adelboden, slalom géant FIS: 1. Michael Eder (RFA), 2'55"74; 2. Hans Pieren (S) à 0"58; 3. Martin Knöri (S) à 0"60; 4. Stéphane Roduit (S) à 1"45; 5. Hans Stuffer (RFA) à 1"63; 6. Peter Namberger (RFA) à 2"07; 7. Eric Dubosson (S) à 3"22; 8. Olivier Küzi (S) à 5"30. (si)



Par son cinquième rang, Erika Hess reprend la tête du classement général de la Coupe du monde. (Bélino archives AP)

Course populaire du «Ski d'Or» à La Vue-des-Alpes  
Les «Lions» montrent les dents

Mis sur pied par l'Ecole suisse de ski de Tête-de-Ran - La Vue-des-Alpes, le «Ski d'Or» 1986 a vécu. Cette épreuve populaire de ski de fond, qui sera par ailleurs jumelée avec celle de la «Ronde des Loges» à Fournet-Blancheroche en France voisine le 2 février prochain, a remporté un franc succès le samedi.

Ce ne sont pas moins de 24 équipes qui, bravant les grands froids, se sont élancées des Loges pour accomplir des relais 3 fois 4 kilomètres. Et si les «Singelés» l'ont emporté de belle manière en 33'58 dans la catégorie des familles, les «Lions» ne sont pas demeurés en reste chez les «jeunes». Montrant les dents, ces derniers ont littéralement semé leurs poursuivants immédiats, seuls les «Corsaires» parvenant à sauver quelque peu les meubles mais en concédant toutefois 3'15. Bonne performance de la garniture de la police cantonale, qui s'est adjugée la plus haute marche du podium dans la catégorie «groupements».

Autre son de cloche en revanche le dimanche pour les épreuves individuelles des 10 et 20 kilomètres. Disputées par une température humide, ces courses réunissent un plateau de 90 participants, affluence qui témoigne d'un intérêt curieusement mitigé pour ce genre de compétition. Nullement désarmés, les organisateurs songent déjà à revoir la formule. A leur décharge, il faut bien reconnaître que la multitude des concours populaires offerts aux amateurs de ski nordique amène une concurrence qui prêterait les épreuves en elles-mêmes.

## Résultats

## TROIS FOIS 4 KILOMÈTRES

Jeunesse: 1. Les Lions (Robert Cuenot 14'46, Philippe Maître 15'29 et Cons-

Jean-Paul Huguenin (La Chaux-de-Fonds).  
Vétérans: 1. Frédy Huguenin (La Chaux-de-Fonds) 37'28; 2. Gino Filippi (Couvett) 37'56; 3. Marcel Mesot (Cernier) 40'10; 4. Charles Schlunegger (La Chaux-de-Fonds); 5. Roger Baume (Mont-Crosin).

## VINGT KILOMÈTRES

Elite: 1. Thierry Huguenin (Neuchâtel) 1 h. 08'44; 2. Pierre Hirschy (La Chaux-de-Fonds) 1 h. 10'46; 3. Daniel Zaugg (Chézard) 1 h. 14'06; 4. Laurent Singelé (Le Locle); 5. Jean-Jacques Sauvain (Fontainemelon).

Vétérans: 1. Claude Pellaton (La Brévine) 1 h. 10'56; 2. Jean-Bernard Huguenin (Neuchâtel) 1 h. 15'34; 3. Laurent Bilat (La Chaux-de-Fonds) 1 h. 16'00; 4. Maurice Singelé (Le Locle); 5. Walter Debrunner (La Neuveville).

Dames: 1. Evelynne Sauvain (Fontainemelon) 1 h. 23'11; 2. Martine Chevillat (La Chaux-de-Fonds) 1 h. 33'33.

(Imp)



Quoique vétérans, le Chaux-de-Fonnier Frédy Huguenin n'en a pas moins réalisé le meilleur temps dans l'épreuve des 10 kilomètres.

Relais franc-montagnard à La Theurre  
Coup double pour Saignelégier

C'est dimanche matin que se sont disputés les traditionnels relais franc-montagnards 4 x 7 kilomètres. Cette année, l'organisation en incombait au Ski-Club de Saignelégier. Toutefois, en raison du radoux et de la pluie de la nuit, la course a dû être déplacée à La Theurre où le président Marcel Vallat a pu tracer un parcours fort sélectif.

Comme prévu, le Ski-Club du chef-lieu a remporté une victoire incontestable rendue plus facile encore par l'absence des équipes du SC des Bois, forfait provoqué par le fait que ce club organisait samedi sa course annuelle suivie d'une soirée récréative. Une quinzaine d'équipes se sont néanmoins présentées au départ, dont une belle phalange de très jeunes concurrents.

Le Ski-Club de Saignelégier, champion jurassien depuis dimanche dernier à La Côte-aux-Fées, a aligné une équipe inédite avec Jean-Philippe Marchon qui remplaçait son frère Christian malade, et Olivier Tièche pour Denis Chevillat, les deux autres coureurs étant Georges Froidevaux et Marco Frésard. Ce quartet s'est imposé nettement devant Saignelégier II dont le dernier relayeur, Raymond Cossavella a dû batailler ferme pour résister au formidable retour effectué par le chef de file de l'équipe des Breuleux, André Boillat.

## A 65 ANS...

A noter parmi les concurrents la présence de Benoît Baruselli qui fêtera prochainement ses 65 ans. Ce sympathique retraité a participé à toutes ces épreuves de relais, dont la première s'est disputée le 17 janvier 1942.

Au service militaire à Choindex, il avait obtenu un congé pour défendre les couleurs de son club en compagnie de son frère Roger, d'Emile Frantz et de Robert Aubry. La course avait été remportée par Le Noirmont, devant Saignelégier, Les Bois et Les Breuleux. Parcourant la boucle en 36 minutes, en faisant une belle démonstration de ski traditionnel, Benoît Baruselli a réussi un temps remarquable.

## EN FINLANDE

Pour Jean-Philippe Marchon qui a réalisé le meilleur temps devant Marco Frésard et André Boillat, cette épreuve a constitué un excellent entraînement à la suite de la petite grippe qui l'a contraint à abandonner lors des récentes épreuves Coupe du monde disputées cette semaine en Yougoslavie. Jean-Philippe s'envolera mercredi avec Furger et le mas-

seur jurassien Patrick Leuenberger pour la Finlande. Ils représenteront les couleurs suisses lors de deux épreuves internationales de 15 et 50 kilomètres.

## CLASSEMENT

1. Saignelégier I, 1 h. 43'28 (Georges Froidevaux 27'18, Olivier Tièche 27'52, Marco Frésard 25'16, Jean-Philippe Marchon 23'02); 2. Saignelégier II, 1 h. 56'55 (Denis Chevillat 26'52, Jean-Michel Aubry 28'26, Philippe Schwob 29'38, Raymond Cossavella 31'59); 3. Les Breuleux I, 1 h. 58'13 (Adrien Aubry 28'52, Eric Aubry 31'31, Vincent Parisot 31'09, André Boillat 26'41); 4. Les Breuleux II, 2 h. 10'13 (Cyrille Bigler 29'26, José Boillat 35'50; Daniel Boillat 34'21, Sébastien Baume 30'36); 5. Saignelégier III, 2 h. 10'26 (Fabrice Chaignat 34'55, Raphaël Marchon 30'22, Gabriel Vallat 33'15, André Marchand 31'54); 6. Saignelégier IX, 2 h. 23'14 (Mario Jeanbourquin 36'17, Jean-Philippe Chatelain 37'17, Benoît Baruselli 36'23, Michel Erard 33'17); 7. Les Breuleux IV, 2 h. 28'01 ((Marcel Dubois 34'25, Yves Willemin 38'31, Jean-Bernard Dubois 39'39, Jean Willemin 35'26); 8. Saignelégier V, 2 h. 38'10 (Philippe Beuret 41'37, Jean-Pierre Beuret 37'15, Jean-Noël Froidevaux 45'03, Jean-Pierre Froidevaux 34'15); 9. OJ Le Noirmont, 2 h. 40'18 (Valérie Baume 40'01, Christelle Eray 41'30, Muriel Baume 40'15, David Eray 38'32); 10. Saignelégier IV, 2 h. 42'12 (Florence Chopard 34'54, Maryline Tièche 44'36, Christelle Chopard 42'18, Anne-Claude Marchon 40'24); 11. Saignelégier VIII, 2 h. 45'58; 12. Saignelégier VI, 2 h. 50'13; 13. Les Breuleux II, 2 h. 56'06; 14. Saignelégier VII, 3 h. 16'22; 15. Le Noirmont OJ II, 3 h. 57'08. (y)

## Combiné nordique de Murau

## Encore et toujours Weinbuch

Champion du monde en titre, l'Allemand de l'Ouest Hermann Weinbuch a pris la tête de la Coupe du monde du combiné nordique en s'imposant à Murau, en Autriche. Weinbuch a devancé le Norvégien Hallstein Bögseth et son compatriote Thomas Müller.

## RÉSULTATS

Combiné nordique de Murau: 1. Hermann Weinbuch (RFA) 417,145 (saut 210,4/80 + 88, fond 43'02"1); 2. Hallstein Bögseth (Nor) 413,830 (211,4/81 + 81,5, 43'04"2); 3. Thomas Müller (RFA) 406,525 (203,8/77 + 79,5, 43'08"4); 4. Gianpaolo Mosele (Ita)

404,770; 5. Allar Levandi (URSS) 403,450; 6. Fredi Glanzmann (S) 402,430 (190,0/86 + 76, 42'28"9); 7. Uwe Dotzauer (RDA) 401,575; 8. Espen Andersen (Nor) 398,425; 9. Frantisek Repka (Tch) 397,00; 10. Geir Andersen (Nor) 394,180.

Coupe du monde. - Classement individuel: 1. Weinbuch 85; 2. Müller 75; 3. G. Andersen 44; 4. Mosele 41; 6. Dotzauer et Bögseth 36; 7. Glanzmann 33; 8. Schaad 32; 9. E. Andersen 28; 10. Beetz 19.

Par nations: 1. RFA 249; 2. Norvège 198; 3. URSS 109; 4. Suisse 96; 5. RDA 68; 6. Tchécoslovaquie 53. (si)

MAGASIN POPULAIRE

SPORT + CHAUSSURES  
La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Yverdon

PATINOIRE DES MÉLÈZES

CE SOIR MARDI 21 JANVIER à 20 h

## LA CHAUX-DE-FONDS - MOUTIER

Liste des points de vente des billets HC:

Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80  
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2 - Buvette de la patinoire

Puck-Club: le No 240 gagne un bon de Fr. 30.- au Restaurant Au Jurassien.

Le No 285 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mélèzes

SPORT  
sponsor et  
supporter  
du HCC

## OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de boîtes or, argent et acier  
cherche pour entrée immédiate ou à  
convenir:1 dessinateur technique  
2 mécaniciens régleurs  
personnel à former sur machines CNC

(pour travailler en équipe)

Se présenter sur rendez-vous à:

CRISTALOR SA

Numa-Droz 136-138  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 42 23

▲ S.U.M. ▲

Nous cherchons rapidement pour une  
entreprise, cliente, du Val-de-Ruz

1 polisseur

sur cadrans soignés

1 affûteur

2 mécaniciens de  
précisions (CFC)Places stables, bien rémunérées, pour  
personnes capables. Prestations socia-  
les Prendre contact avec documents  
usuels chezSIMEONI UNIVERSAL  
MONTAGE CIE  
Rue Centrale 30  
2502 BIENNE - ☎ 032/23 41 91

Cherchons  
pour notre  
restaurant  
d'entreprise  
de  
Fontainemelon,  
un(e)

apprenti(e)  
cuisinier(ère)

Entrée: début août 1986.

Possibilité de loger sur place.

Pour d'autres renseignements,  
veuillez téléphoner au  
038/53 29 31.

olivetti

olivetti



Membre du groupe EBEL

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

programmeur(s)  
analyste(s)  
programmeur(s)confirmés ayant au minimum 2 ans d'expérience du  
langage :

COBOL

connaissant bien les problèmes de gestion et ayant une  
expérience suffisante pour participer au développement  
d'une gestion de production sur un système multi-  
tâches.Les personnes intéressées sont priées d'écrire ou de  
téléphoner à :ETC Informatique, M. Gerber, rue de la Paix 113  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 21 21 33Ω  
OMEGA  
ELECTRONICSEtes-vous intéressé à exercer une activité en relation avec le  
monde sportif au moyen d'appareils de mesures de temps ?  
Notre entreprise de moyenne importance, spécialisée dans le do-  
maine des bien d'équipements, est à la recherche d'ingénieurs en électronique  
expérimentés

et pouvant dominer les domaines de

- la microinformatique
- l'électronique digitale et analogique
- l'électronique de puissance

ingénieurs en informatique

au bénéfice de connaissances en

- langage Assembler ou Pascal
- programmation en temps réel
- ordinateur Data Général ou IBM

Notre but est de développer, au sein d'une équipe compétente et dynamique, des  
systèmes de chronométrage, d'affichage publique et sportif sophistiqués, et gérant  
des manifestations sportives internationales.Nous attendons vos offres écrites à OMEGA ELECTRONICS SA, département du Per-  
sonnel (Mme Zeni, ☎ 032/42 92 11), rue Stämpfli 96, case postale 6, 2500 Bienne 4.

NEUCHÂTEL  
- FRIBOURG

désire engager pour sa succursale de  
VERSOIX, La Chaux-de-Fonds

**VENDEUR**

pour le rayon colonial,  
titulaire du certificat fédéral de capacité ou  
justifiant de quelques années d'expérience  
dans la branche.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg  
service du personnel, tél. 038 35 11 11,  
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Nous cherchons pour places fixes ou  
temporaires

- mécaniciens
- mécaniciens de précision
- monteurs électriciens
- fraiseurs, tourneurs

Excellentes prestations.

BOVA SERVICE, 2, rue des Marchandises, 2502 Bienne,  
☎ 032/23 87 17.

olivetti

olivetti



Membre du groupe EBEL

Nous cherchons pour l'un des secteurs suivants :  
Montagnes neuchâteloises, Littoral neuchâtelois, can-  
ton du Jura, Jura bernois-Bienne, canton de Fribourg, des

délégués commerciaux

pour la vente des ordinateurs personnels Olivetti

Nous attendons de ces futurs vendeurs :

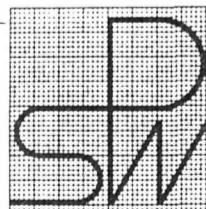
- bonne formation générale
- personnalité capable de s'entretenir avec une clien-  
tèle au niveau de la Direction
- collaborateur indépendant, consciencieux et ayant à  
cœur de participer efficacement au développement  
de notre team
- expérience de la vente, des connaissances de l'infor-  
matique seraient un avantage

Les personnes intéressées sont priées d'écrire ou de  
téléphoner à :ETC Informatique, D. Gauchat, rue de la Paix 113  
2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 21 21 33

Atelier de coiffure Constellation

Avenue Léopold-Robert 53  
La Chaux-de-Fonds

cherche pour agrandir son équipe

une coiffeuse  
à temps completune coiffeuse  
à temps partielBonnes connaissances dans la coiffure, bonne  
présentation - Faire offres écrites.Outillage spécial  
et de précision SAEntreprise bien implantée dans le monde cherche pour sa  
nouvelle usine à La Chaux-de-Fonds

MÉCANICIENS

titulaires d'un CFC ou équivalent, connaissances de la CNC  
souhaitables pour travaux de fraisage, tournage, réalisation  
de prototypes, étampes progressives, moules de fonderie et  
outillages de production.Conditions: prestations sociales d'une grande entreprise.  
Veuillez adresser vos offres manuscrites à l'adresse suivante:  
PSW, rue de la Confédération 27,  
2300 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner  
durant les heures de bureau au 039/26 03 46 ou 'au  
039/26 73 61 dès 19 h, à Monsieur D. Gerber.

L'IMPARTIAL La Suisse

Grands  
dossiers romandsFruit d'une collaboration entre deux quotidiens de notre pays, le pre-  
mier des grands dossiers économiques romands sera consacré au

Canton de Neuchâtel

théâtre de spectaculaires reconversions industrielles et de développe-  
ments avancés dans les technologies nouvelles.Ce dossier, réalisé conjointement par «La Suisse» et «L'Impartial»,  
paraîtra à fin mars 1986.Grâce à la diffusion des deux journaux, il bénéficiera d'un tirage excep-  
tionnel: plus de 100 000 exemplaires, non seulement dans le canton  
de Neuchâtel, mais dans toute la Suisse romande, et il touchera les  
principaux milieux économiques et financiers du pays.Industriels, entrepreneurs et pionniers pourront s'y présenter à leur  
gré, dans des espaces publicitaires choisis par eux sur maquette.Cette offre spéciale de «L'Impartial» et de «La Suisse» vous sera pré-  
sentée par

PUBLICITAS Neuchâtel, Service de publicité de «L'Impartial».

Pour tous renseignements: 038/25 42 25.

# SPORTS

## Huitièmes de finale de la Coupe de Suisse de volleyball L'enthousiasme cède le pas à la nervosité

● COLOMBIER - UNI BÂLE 2-3 (4-15 15-13 7-15 15-6 7-15)

Ce match, qui se jouait pour le compte de la Coupe suisse, était un match idéal pour la préparation du tour final. Malheureusement, si jusqu'au quatrième set, le jeu fut d'assez bonne qualité, au cinquième set par contre, l'attitude déplaisante de certains joueurs neuchâtois nous paraît inquiétante pour la suite de cette saison. Ceci dit, reprenons le déroulement de ce match.

A l'issue du premier set, on pouvait craindre le pire. Au début du match, le capitaine bâlois mit à lui seul en difficulté, par ses services, une équipe neuchâtoise bien faible.

Au deuxième set, le coach Flückiger remania son équipe. L'apport des jeunes modifia la suite des événements. Leur tempérament, ainsi que leur réussite en attaque enthousiasmèrent le public. Colombier fut néanmoins mené à la marque jusqu'à 8-10, avant de terminer en force, grâce à un bloc très efficace. De plus, les Bâlois accumulaient les fautes de réception. La victoire venait récompenser une équipe en progression.

### SUPÉRIORITÉ

Les faiblesses des protégés de Bexkens réapparurent au troisième set. Peu à l'aise dans cette manche, le Polonais Koczan ne put contrer efficacement les attaques en quatre des Bâlois. Cette supériorité rhénane dura tout le set. De

plus, du côté de Colombier, le jeu devenait trop simpliste. Le manque d'audace des passeurs neuchâtois fut certainement le problème principal. En effet, l'attaque au centre ne fut que trop rarement exploitée.

Heureusement pour le public, le quatrième set tourna à l'avantage de Colombier. Le jeune Erard, plein de promesses pour l'avenir, marqua de son empreinte cette avant-dernière manche. Ses attaques puissantes et précises mirent vite fin aux espoirs bâlois. A noter également les services extrêmement violents de Koczan, qui marqua consécutivement six points sur service.

### EUPHORIE

Avec cette belle démonstration d'efficacité, l'euphorie régnait du côté neuchâtois, et on pouvait souhaiter une issue favorable au cinquième set. Malheureusement, les invectives de Meroni, déclen-

chèrent la panique au sein d'une équipe dont la concentration n'est pas le point fort. Une attitude aussi négative ne doit pas exister sur un terrain de volleyball, car elle ternit l'image d'un sport dont le fair-play est l'image de marque.

### LOGIQUEMENT

Les Bâlois profitèrent de l'aubaine et contrôlèrent le jeu, avant de remporter logiquement ce set et ce match. Le coach Flückiger et l'entraîneur Bexkens, doivent rapidement remettre les choses au point, c'est important pour la suite du championnat.

Une distribution au filet plus variée et un Polonais omniprésent à la passe devraient combler cette faiblesse. Nous espérons pour le bien du volleyball neuchâtois, que Colombier retrouvera toute sa combativité pour le match de samedi prochain. En effet, l'équipe du Bas du canton rencontrera une nouvelle fois Uni Bâle à 17 h. à Rochefort, pour le compte du championnat.

**Colombier:** Bexkens, Romanens, Erard, Beuchat, Bassand, Briquet, Gibson, Croci, Koczan, Meroni. (sc)

### Dimanche à Saint-Imier Tramelan, trois ans après

Après avoir éliminé Schmitten (2e ligue), Baden et Schwanden (1re ligue) et Lutry (LNB), Tramelan se retrouve en huitièmes de finale de la Coupe de Suisse.

Le tirage au sort a voulu que l'équipe fanion reçoive comme il y a trois ans, une équipe de LNA. Il s'agit de Seminar Lucerne, actuellement septième du championnat de LNA.

Rendez-vous est donc pris pour les amateurs de volleyball le dimanche 26 janvier prochain à Saint-Imier.

### AU PROGRAMME

14 heures: SFG Malleray-Bévilard - VBC Küssnacht (LNB dames), match d'ouverture.

16 h. 30: SFG Tramelan-VB (1re ligue) - Seminar Lucerne (LNA), match de Coupe suisse. (vc)

### Championnat suisse de basketball

## Union s'enlise progressivement

Face à Bellinzone, les Neuchâtois n'ont pas su saisir leur chance. Au contraire, ils ont montré leurs limites. Ainsi leur situation devient de plus en plus précaire vu que ses adversaires directs ont tous gagné. De ce fait, le fossé a passé à 4 points.

Lors de cette rencontre, les unionistes connurent un pourcentage de réussite indigne de la ligue nationale B (37%). Kuyper n'échappa pas à la règle (7 sur 20). Le remède serait éventuellement le remplacement définitif de cet Américain très sympathique mais inefficace.

Par contre son adversaire direct, Boatright fut plus heureux dans ses initiatives (il tira moins, connut un pourcentage nettement meilleur et eut de nombreux rebonds). Ce dernier facteur est très important. Il ne sert à rien de forcer ses tirs si personne est au rebond pour conclure.

Pourtant Union était bien parti mais ce ne fut qu'un feu de paille. L'entraîneur tessinois le comprit tout de suite, demanda un temps-mort, changea de

### Association neuchâtoise de volleyball Résultats et classements

Semaine du 13 au 18 janvier 1986

#### Messieurs

**3e LIGUE, GROUPE A**  
SFG Bevaix - VBC Sporeta ..... 3-1  
Chx-de-Fds II - GS Marin III ... 1-3  
GS Marin III - SFG Colomb. III 3-1

| Classement           | J | G | P | Pt |
|----------------------|---|---|---|----|
| 1. GS Marin II       | 2 | 2 | 0 | 10 |
| 2. GS Marin III      | 2 | 0 | 0 | 10 |
| 3. VBC Le Locle II   | 2 | 1 | 1 | 6  |
| 4. VBC Uni NE        | 2 | 1 | 1 | 6  |
| 5. SFG Bevaix II     | 2 | 2 | 0 | 4  |
| 6. VBC Sporeta       | 2 | 0 | 2 | 2  |
| 7. SFG Colombier III | 2 | 0 | 2 | 2  |
| 8. VBC Chx-de-Fds    | 2 | 0 | 2 | 2  |

#### 3e LIGUE, GROUPE B

SFG Boudry - CEP Cortaillod ..... 3-0  
Val-de-Ruz II - NE Sports II ..... 1-3  
SFG Saint-Aubin II - Geneveys/C. 1-3  
SFG Savagnier - Val-de-Trav. .... 3-1  
SFG Bevaix I - GH Corcelles ..... 3-0

| Classement            | J | G | P | Pt |
|-----------------------|---|---|---|----|
| 1. SFG Bevaix I       | 3 | 3 | 0 | 6  |
| 2. VBC NE Sports II   | 3 | 3 | 0 | 6  |
| 3. SFG Boudry         | 3 | 2 | 1 | 4  |
| 4. SFG Savagnier      | 3 | 2 | 1 | 4  |
| 5. VBC Geneveys/C.    | 3 | 2 | 1 | 4  |
| 6. VBC Val-de-Ruz II  | 3 | 1 | 2 | 2  |
| 7. VBC Val-de-Travers | 3 | 1 | 2 | 2  |
| 8. SFG St-Aubin II    | 3 | 1 | 2 | 2  |
| 9. CEP Cortaillod     | 3 | 0 | 3 | 0  |
| 10. GH Corcelles      | 3 | 0 | 3 | 0  |

#### JUNIORS A

NE Sports - Chx-de-Fds ..... 1-3  
SFG Colombier - VBC Le Locle . 0-3

| Classement        | J | G | P | Pt |
|-------------------|---|---|---|----|
| 1. VBC Le Locle   | 8 | 8 | 0 | 16 |
| 2. Chaux-de-Fonds | 8 | 6 | 2 | 2  |
| 3. VBC NE Sports  | 7 | 3 | 4 | 6  |
| 4. SFG Colombier  | 8 | 2 | 6 | 4  |
| 5. SFG St-Aubin   | 7 | 0 | 7 | 0  |

#### Dames

##### DEUXIÈME LIGUE

NE Sports II - SFG Colomb. II . 3-0

| Classement          | J  | G | P | Pts |
|---------------------|----|---|---|-----|
| 1. VBC ANEPS        | 9  | 8 | 1 | 16  |
| 2. SFG Bevaix       | 9  | 7 | 2 | 14  |
| 3. VBC Le Locle I   | 9  | 6 | 3 | 12  |
| 4. VBC NE Sports II | 10 | 6 | 4 | 12  |
| 5. Chaux-de-Fonds I | 9  | 4 | 5 | 8   |

6. SFG Colombier II 10 4 6 8  
7. SFG Savagnier 9 1 8 2  
8. GS Marin I 9 1 8 2

#### TROISIÈME LIGUE

Cressier-L. I - VBC Cerisiers ..... 3-2  
NE Sports II - Corcelles-C. .... 1-3  
Chx-de-Fds II - Uni NE II ..... 1-3

| Classement            | J | G | P | Pts |
|-----------------------|---|---|---|-----|
| 1. VBC NE Sports III  | 9 | 8 | 1 | 16  |
| 2. Ponts-de-Martel    | 8 | 7 | 1 | 14  |
| 3. VBC Uni NE II      | 9 | 6 | 3 | 12  |
| 4. VBC Chx-de-Fds II  | 9 | 5 | 4 | 10  |
| 5. VBC Cressier-L.    | 9 | 4 | 5 | 8   |
| 6. VBC Corcelles-C. I | 9 | 3 | 6 | 6   |
| 7. VBC Cerisiers-G. I | 9 | 2 | 7 | 4   |
| 8. VBC Val-de-Ruz     | 8 | 0 | 8 | 0   |

#### CINQUIÈME LIGUE

Le Locle II - GS Marin II ..... 1-3  
SFG Boudry - SFG Geneveys/C. 1-3  
GD St-Blaise - Corcelles-C. II ... 3-1  
Cressier-L. III - La Sagne ..... 0-3

| Classement             | J | G | P | Pts |
|------------------------|---|---|---|-----|
| 1. GD Saint-Blaise     | 9 | 9 | 0 | 18  |
| 2. GS Marin II         | 9 | 6 | 3 | 12  |
| 3. VBC La Sagne        | 9 | 6 | 3 | 12  |
| 4. VBC Geneveys/C.     | 9 | 5 | 4 | 10  |
| 5. VBC Corcelles-C. II | 9 | 4 | 5 | 8   |
| 6. VBC Cressier-L. III | 9 | 3 | 6 | 6   |
| 7. SFG Boudry          | 9 | 2 | 7 | 4   |
| 8. VBC Le Locle II     | 9 | 1 | 8 | 2   |

#### JUNIORS A, GROUPE I

SFG Bevaix - VBC NE Sports .. 3-1  
VBC Uni NE - SFG Bevaix ..... 3-2  
SFG Colombier I - NE Sports ... 3-0  
Chaux-de-Fonds - Le Locle .... 3-0

| Classement         | J | G | P | Pts |
|--------------------|---|---|---|-----|
| 1. SFG Bevaix      | 5 | 4 | 1 | 12  |
| 2. VBC Uni NE      | 5 | 3 | 2 | 10  |
| 3. SFG Colombier I | 4 | 3 | 1 | 8   |
| 4. VBC Chx-de-Fds  | 4 | 3 | 1 | 6   |
| 5. VBC NE Sports   | 5 | 1 | 4 | 4   |
| 6. VBC Le Locle    | 5 | 0 | 5 | 0   |

#### JUNIORS A, GROUPE II

VBC Cerisier G. - GC Marin .... 3-2

| Classement          | J | G | P | Pts |
|---------------------|---|---|---|-----|
| 1. VBC Ponts-Martel | 2 | 2 | 0 | 4   |
| 2. SFG Savagnier    | 2 | 2 | 0 | 4   |
| 3. VBC Cerisiers G. | 2 | 1 | 1 | 2   |
| 4. SFG Boudry       | 2 | 1 | 1 | 2   |
| 5. SFG Colombier II | 2 | 0 | 2 | 0   |
| 6. GS Marin         | 2 | 0 | 2 | 0   |

### Tournoi en salle du FC Le Parc La leçon des techniciens



Maître et seigneur en ses terres le «team» du FC La Chaux-de-Fonds! (Photo Schneider)

Le FC Le Parc organisait en cette fin de semaine, un tournoi de football en salle. Y étaient conviés pas moins de vingt-quatre équipes qui tout au long de ce week-end se mesurèrent sportivement. Le samedi étant plus particulièrement réservé aux équipes vétérans, le jeu fut de bonne facture et l'ambiance sympathique permit à certains de fraterniser.

Le dimanche, les choses devinrent plus sérieuses. En effet, ce jour se confrontait des formations de 3e et 4e ligués. La disposition actuelle du pavillon permit aux équipes possédant un bon bagage technique de s'affirmer à l'inverse de celles axant leur jeu sur le physique. Il est plaisant de relever qu'aucun accident grave n'a été enregistré durant ces deux jours, ce qui tend à démontrer qu'une certaine sportivité s'implante gentiment au sein des clubs.

Si pour les finalistes vétérans, il fallut avoir recours aux pénalités pour désigner un vainqueur dans le groupe des 3e et 4e ligués la chose fut

entendue avant le coup de sifflet final. Encore merci aux arbitres qui furent sur la brèche pendant ce week-end.

### CLASSEMENTS

**Vétérans:** 1. La Chaux-de-Fonds; 2. Les Geneveys-sur-Coffrane; 3. Villaret; 4. Gletterens; 5. Superga; 6. Le Parc; 7. Colombier; 8. Ticino; 9. Aurore Bienne; 10. Corgémont; 11. Sonvilier; 12. Cornol.

**Actifs:** 1. Les Breuleux I; 2. Floria; 3. Le Parc I; 4. Le Parc II; 5. La Chaux-de-Fonds; 6. Le Locle; 7. Etoile; 8. La Neuveville; 9. Eric Robert; 10. Le Landeron; 11. Ticino; 12. Les Breuleux II. (rv)

### Déjà vainqueur du Masters de tennis Encore un titre pour Lendl !

Le Tchecoslovaque Ivan Lendl, vainqueur du Masters dimanche, a été nommé, lundi, champion du monde 1985 par la Fédération internationale (FIT). Lendl, numéro un au classement ATP et au classement du Grand Prix, succède à l'Américain John McEnroe, lauréat pour 1984.

Lendl a été désigné à l'unanimité à cette place de numéro un mondial par un jury composé de l'Américain Don Budge, premier joueur à avoir réalisé le Grand Chelem, du Britannique Fred Perry, le premier à s'être adjugé trois titres successifs à Wimbledon, de l' Australien Frank Sedgman, vainqueur à Wimbledon en 1952, et de Tony Trabert, le dernier Américain à s'être imposé aux Internationaux de France en 1955.

Ivan Lendl a gagné en 1985 les Internationaux des Etats-Unis, a été finaliste des Internationaux de France, demi-finaliste des Internationaux d'Australie et huitième de finaliste à Wimbledon. Il a

en outre gagné neuf autres tournois officiels durant l'année.

### FINALE

#### DU DOUBLE

Les Suédois Stefan Edberg et Anders Jarryd, têtes de série no 2, ont remporté la finale du double du Masters, à New-York, en battant leurs compatriotes Joakim Nyström-Mats Wilander (no 4) par 6-1 7-6 (7-5). Au palmarès du double, ils succèdent ainsi aux Américains Peter Fleming et John McEnroe. Les vainqueurs se sont partagé 35.000 dollars, les finalistes se consolant avec 7500 dollars.

### FINALE

Stefan Edberg-Anders Jarryd (Suè-no 2) battent Joakim Nyström-Mats Wilander (Suè-no 4) 6-1 7-6 (7-5). (si)

Suite des informations sportives ▶ 12

### Les résultats du week-end Toujours Pully en tête

#### LIGUE NATIONALE A

13e journée: Champel-Genève - Pully 95-101 (44-48); Viganello - Nyon 85-86 (45-37); Lugano - Fribourg Olympic 78-91 (41-44); Vevey - SAM Massagno 111-62 (54-26); SF Lausanne - Monthey 97-107 (45-59).

**Classement:** 1. Pully 26 (+ 208); 2. Vevey 22 (+ 181); 3. Fribourg Olympic 18 (+ 131); 4. Nyon 14 (+ 14); 5. Monthey 12 (- 19/+ 7); 6. SF Lausanne 12 (- 42/- 7); 7. Champel-Genève 10 (- 60); 8. SAM Massagno 8 (- 109/+ 1); 9. Lugano 8 (- 77/- 1); 10. Viganello 0 (- 227). Ce classement tient compte des confrontations directes.

#### LIGUE NATIONALE B

STB Bern - Meyrin 111-95 (53-39); Vernier - Lucerne 100-82 (42-41); Martigny - Chêne 86-84 (40-33); Beauregard - Sion 105-87 (54-53); Union Neuchâtel - Bellinzone 66-67 (29-38); Birsfelden - Cossonay 83-78 (43-47).

défense: Kuyper fut surveillé étroitement. Par contre, à Union, si on «nota» très adroitement Boatright, on oublia Dell'Acqua, qui en profita pour précipiter Union dans le désarroi.

Crispés les visiteurs ne prirent qu'un léger avantage que les locaux ne purent jamais refaire. Ne voyant aucune solution à leurs maux, les Neuchâtois balancèrent de longues balles en direction de Kuyper, qui se démena comme un beau diable mais qui n'eut que peu de réussite. Ils insistèrent trop longtemps dans cette tactique étonnante.

Lambelet redonna espoir aux quelque 150 spectateurs en inscrivant plusieurs

### Demain

#### Les «sans grade»

Faute de place, nous reviendrons sur les résultats et classements des «sans grade» de basketball neuchâtois dans notre édition de demain. (Imp)

paniers et ramenant le score à 2 points. mais encore une fois, dans l'ultime minute, alors que les deux formations étaient séparées par 1 point, les Neuchâtois pêchèrent par précipitation.

Cette situation est grave. L'espoir est encore de mise car l'amalgame de Bucher, Kuyper ou Mc Cormick peut faire oublier ce couac général.

Prochain adversaire: Cossonay à l'extérieur samedi 25 janvier.

Union: Forrer, Lambelet (14), Craveri, Wavre (3), Gnaegi (1), Siviero (6), Rudy (4), Bucher (4), Berger (8), Kuyper (26). Entraîneur: Mc Cormick.

Arbitres: MM. Bendayen, Beauvoir. (Sch)

### Ire ligue régionale Auvernier fessé

Auvernier rétrograde et ne peut confirmer le résultat du match aller (70-68).

L'enthousiasme est tombé, le doute persiste; la cohésion, la discipline font place à un jeu désabusé où souvent les actions personnelles sont vouées à l'échec.

Bien des soucis pour l'entraîneur Vial et le coach Clerc.

Prochaine échéance: vendredi 24 janvier 86 à 20 h. contre Epalinges.

Les départs de Bandi, de Badou ne sont pas étrangers aux revers spectaculaires que subissent les Vaudois. A tel point qu'un exploit est envisageable.

A noter le deuxième succès de Bernex qui rejoint Bulle et se met à espérer.

### RÉSULTATS

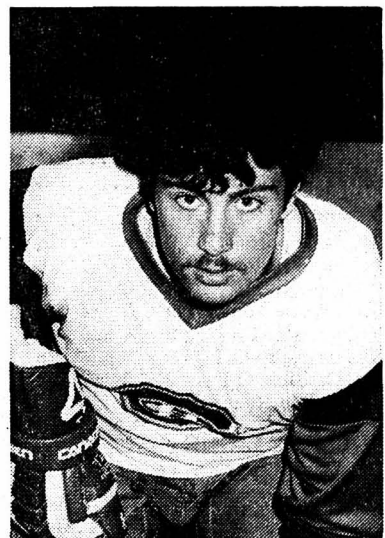
Villars - La Tour-de-Peilz 65-61. Bulle - Alterswil 75-104. Bernex - Blonay 56-55. Epalinges - Sierre 89-105. Rolle - Auvernier 75-56.

**Classement:** 1. Versoix 10-20; 2. Rolle 11-16; 3. Villars 11-16; 4. La Tour-de-Peilz 11-14; 5. Epalinges 11-10; 6. Blonay 11-10; 7. Auvernier 11-10; 8. Sierre 11-8; 9. Alterswil 11-8; 10. Bulle 11-4; 11. Bernex 11-4. (Sch)

# SPORTS

## Martigny accueille Villars ce soir en première ligue Pas d'excès de confiance aux Mélézes!

### Un joueur, un pronostic

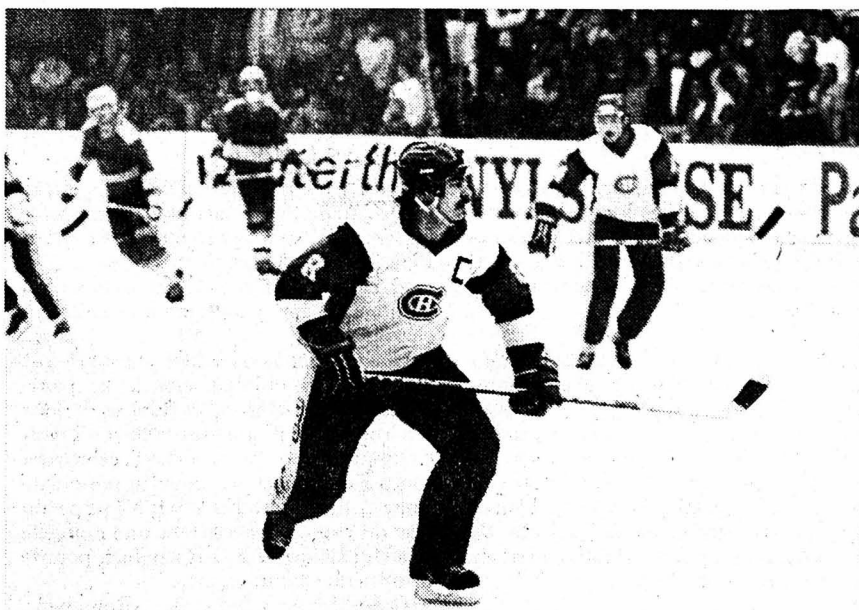


Martin Baragano (14.8.64). Centre avant. A toujours porté le maillot du HCC. Dispute sa deuxième saison avec la première équipe. Blessé contre Fleurier (entorse du genou), il sera obligé de suivre la rencontre contre Moutier du haut des tribunes. Son pronostic: **Il ne faut qu'il y ait excès de confiance. Mais je suis optimiste. Nous gagnerons. Nous y sommes obligés.** (Imp)

Soirée importante en championnat de première ligue. Si La Chaux-de-Fonds ne devrait logiquement connaître aucun problème en recevant Moutier aux Mélézes, il n'en va pas de même de Martigny et Villars qui se trouveront directement aux prises en Octodure. Cette rencontre s'annonce capitale pour Serge Martel et ses camarades. Ils doivent à tout prix s'imposer. Une défaite les relèguerait à cinq longueurs des Villards et des Chaux-de-Fonniers. Ils hypothéqueraient ainsi sérieusement leurs chances de terminer parmi les deux premiers.

Il est vrai qu'une victoire vaudoise ce soir arrangerait bien les affaires du HC La Chaux-de-Fonds qui n'aurait plus alors qu'à battre Forward Morges sur sa patinoire et à prendre le meilleur sur Moutier, Champéry et Yverdon aux Mélézes pour obtenir définitivement son billet pour le tour final de promotion.

Cette semaine, Martigny, qui n'a pas encore perdu le moindre point dans le deuxième tour va donc jouer gros. Samedi, après avoir reçu Villars et le HC La Chaux-de-Fonds, il sera fixé sur son sort. Mais ce soir, devant leur public les Valaisans partiront toutefois favoris. Du côté des Mélézes, on va donc



Thierry Gobat et les autres défenseurs chaux-de-fonniers devraient normalement passer une soirée tranquille en recevant Moutier. (Photo Schneider)

attendre avec beaucoup d'impatience ce résultat tout en espérant que Moutier ne viendra pas jouer les trouble-fêtes. Les joueurs et l'entraîneur chaux-de-

fonniers prennent cette nouvelle rencontre très au sérieux. On ne sous-estime en tout cas pas les Prévôtois. Jan Soukup a demandé une fois encore à ses hommes de rester concentrés jusqu'au bout, jusqu'au 15 février. **Je me méfie des équipes mal classées, menacées de relégation, relève le mentor neuchâtelois. Elles sont parfois capables de réaliser l'exploit. De notre côté, il ne faut surtout pas prendre ce match à la légère. Moutier est en reprise. Il vient de battre Forward Morges (7-5) et obtenu le partage de l'enjeu avec Lyss (3-3). Alors attention même si au match aller nous nous sommes facilement imposés par 11 à 3. Les Prévôtois vont certainement opter pour un système défensif. Il vont nous attendre à la hauteur de leur ligne bleue. C'est leur seule chance de limiter les dégâts. Mes joueurs devront garder leur calme et surtout ne jamais s'énervier si d'aventure nous éprouvons de la peine à trouver le chemin des filets.**

Pour affronter Moutier, Jan Soukup alignera exactement la même équipe qui a battu de fort belle manière Viège samedi dernier. Didier Siegrist qui a repris l'entraînement heir soir après une blessure aux côtes, pourrait aussi être aligné.

En ce qui concerne la relégation, Fleurier jouera une carte très importante demain soir à Yverdon. Les Vallonniers sont quasiment condamnés à gagner sinon...

Michel DERUNS

#### AU PROGRAMME

Ce soir  
Sion - Viège ..... 20.15  
Martigny - Villars ..... 20.15  
La Chaux-de-Fonds - Moutier .. 20.00

#### Demain

Champéry - Monthey ..... 20.30  
Yverdon - Fleurier ..... 20.15  
F. Morges - Lyss ..... 20.15

### Première ligue Dans les autres groupes

#### GRUPE 1

Schaffhouse - Saint-Moritz 2-1.  
Wil - Herisau 3-2. Illnau - Effretikon - Urdorf 3-5. Ascona - Weinfelden 4-9. Seewen - Künnacht 2-7. Mittelrheintal - Uzwil 4-5.

Classement (17 matchs joués): 1. Herisau 39 points (129-38); 2. Weinfelden 24 (96-62); 3. Saint-Moritz 24 (95-62); 4. Urdorf 24 (84-65); 5. Künnacht 24 (77-75); 6. Illnau - Effretikon 20 (75-60); 7. Wil 15 (61-69); 8. Uzwil 15 (67-79); 9. Schaffhouse 14 (67-61); 10. Mittelrheintal 7 (62-109); 11. Seewen 6 (48-98); 12. Ascona 2 (36-119).

#### GRUPE 2

Bülach - Zunzgen - Sissach 9-1. Wiki - Aarau 5-8. Rotblau Berne - Müncherbuchsee - Moosseedorf 4-3. Adelboden - Thoune-Steffisburg 1-10. Langenthal - Berthoud 5-1. Matchs en retard: Thoune-Steffisburg - Bülach 10-2. Grindelwald - Marzili Berne 9-7.

Le classement: 1. Thoune-Steffisburg 16 matchs, 29 points (132-44); 2. Grindelwald 17-29 (11-67); 3. Aarau 16-23 (110-67); 4. Wiki 17-21 (99-79); 5. Adelboden 16-18 (67-86); 6. Berthoud 17-18 (82-72); 7. Langenthal 16-17 (82-64); 8. Bülach 17-16 (90-71); 9. Marzili Berne 17-13 (72-118); 10. Zunzgen - Sissach 17-8 (64-94); 11. Rotblau Berne 17-7 (48-117); 12. Münchenbuchsee-Moosseedorf 17-1 (54-133). (si)

tants (Métivier, toujours blessé) pendant deux à trois matchs. C'est peut-être trop mais je sais que notre équipe se retroussera les manches et débouillonnera le col». C'est à souhaiter, car cette soirée pourrait presque, en cas de victoire d'Ajoie, assurer la place de celui-ci en ligue B. (bv)

#### Juniors élites

ELITE A: Ambri-Piotta - Coire 5-11; Berne - Olten 9-1; Kloten - Zoug 6-2; Fribourg-Gottéron - Langnau 3-8; Zoug - Berne 6-6; Fribourg-Gottéron - Kloten 3-9; Olten - Coire 10-3; Langnau - Ambri-Piotta 8-1. Classement (21 matchs): 1. Berne 26 (109-63); 2. Langnau 26 (98-80); 3. Kloten 25; 4. Coire 23; 5. Zoug 20; 6. Olten 20; 7. Ambri-Piotta 16; 8. Fribourg-Gottéron 12.

ELITE B, groupe ouest: CP Zurich - Bienne 0-5; La Chaux-de-Fonds - Genève-Servette 7-2; Viège - Sierre 8-2; Berne - Wiki/Münsingen 3-3; La Chaux-de-Fonds - Sierre 9-1; Berne - CP Zurich 4-1; Viège - Wiki 9-3. Correction de résultat: Genève-Servette - Viège 4-8 (et non 8-4). Classement: 1. Bienne 20-37; 2. La Chaux-de-Fonds 21-30; 3. Genève-Servette 20-21; 4. Berne 21-20; 5. CP Zurich 21-20; 6. Viège 21-18; 7. Wiki 21-13; 8. Sierre 21-7.

Groupe est: Dübendorf - Bülach 2-1; Rapperswil - Lugano 10-1; Uzwil - Herisau 4-2; Uzwil - Bülach 6-3; Lugano - Davos 1-10; Herisau - Dübendorf 5-2. Classement: 1. Uzwil 21-28; 2. Bülach 21-27; 3. Arosa 19-25; 4. Herisau 21-23; 5. Dübendorf 21-22; 6. Rapperswil 20-20; 7. Davos 20-17; 8. Lugano 21-2 (relégué). (si)

### Zoug attendu de pied ferme en Ajoie «Se retrousser les manches»

Ce soir le HC Ajoie reçoit Zoug, l'avant-dernier du classement de ligue B. Les maîtres de céans, en regardant de plus près le goal-aveage, ne sont pas très loin de leur adversaire. Treize buts de différence marqués par Ajoie et dix-neuf points les séparent du côté négatif. Le tout en faveur des Jurassiens, c'est évident.

Comment réagira Zoug, qui tremble sous le spectre de la relégation? On nous a déclaré, du côté alémanique, que les dernières cartouches seraient tirées à Porrentruy et qu'il y aurait «de la prime». Pas impossible du tout une victoire des Alémaniques.

Comme nous l'avons relaté hier, Ajoie a payé cher sa victoire à Bâle. Le verdict est tombé: Niederhauser gravement atteint et Sembini suspendu pour deux matchs. «O Dame Justice où est-tu?». Juste propos que celui-là. Car la blessure de Niederhauser est bien plus grave que les cinq coups de poing de Sembini sans gravité. Ce qui veut dire - c'est le tout nouveau règlement de la ligue qui le dit - «vaut mieux faire par derrière ce que l'on pense par devant, c'est plus payant».

On sombre donc dans le ridicule. Imaginez-vous que le président bâlois a présenté ses excuses à M. Corbat, président du HC Ajoie hier après-midi? Quant à l'arbitre, il s'en est confondu et il n'avait rien vu du tout, et c'est ça le plus grave. Le «boss» du club jurassien n'en a que faire.

Des excuses, cela sert à quoi? On se demande ce qui nous tombera encore dessus alors que tout allait bien. Il nous manquera trois joueurs impor-

### Rallye de Monte-Carlo Tiercé de Lancia aux commandes

Les Lancia Delta ont poursuivi leur démonstration tout au long de la journée de lundi et grâce aux Finlandais Henri Toivonen et Markku Alen et à l'italien Massimo Biasion, elles occupaient les trois premières places du classement général au terme de la 9e épreuve spéciale.

Derrière les trois voitures italiennes, c'est un peu la débandade. Seul l'allemand Walter Röhrh (Audi), distancé dans les premières spéciales, semble avoir trouvé sa vitesse de croisière, son moteur ne lui causant plus de soucis.

Difficile épreuve pour le Peugeot, à la peine, peut-être en raison des pneus. Après la 9e spéciale, le Finlandais Timo Salonen, le champion du monde en titre, devait se contenter de la 5e place avec un retard de 2'57". Autre pilote de Peugeot, le Français Bruno Saby a connu des problèmes de boîte de vitesse et il avait rétrogradé à la 6e place, à plus de trois minutes.

Ce début de l'étape commune a été marqué par divers incidents et accidents, heureusement sans gravité. Tout d'abord, l'anglais Tony Ponds (Austin Rover), victime d'ennuis de direction, ne repartait pas du parc fermé d'Aix-les-Bains. Peu après, le Français Jean-Claude Andruet, dernier pilote des

Citroën BX, abandonnait sur une sortie de route.

Puis c'était l'Italien Alessandro Piorio, le fils de Césaire Piorio, directeur sportif de Lancia, qui renversait un spectateur avec sa Fiat Uno.

Heureusement, seul son coéquipier Luigi Pirolo était légèrement blessé à un poignet et le spectateur n'était que superficiellement atteint au visage et à une hanche.

Après cet accident, la course fut neutralisée pendant une demi-heure pour l'évacuation des blessés. Le rallye fut à nouveau retardé au cours de la 8e spéciale lorsqu'un spectateur, qui avait glissé devant la voiture d'un concurrent, dut être transporté à l'hôpital avec une fracture de la jambe.

#### CLASSEMENT

1. Henri Toivonen (Fin) Lancia 1 h. 42'02"; 2. Markku Alen (Fin) Lancia à 1'18"; 3. Massimo Biasion (It) Lancia à 2'21"; 4. Walter Röhrh (RFA) Audi à 2'46"; 5. Timo Salonen (Fin) Peugeot à 2'57"; 6. Bruno Saby (F) Peugeot à 3'40"; 7. Hannu Mikkola (Fin) Audi à 3'54"; 8. Malcolm Wilson (GB) Austin Rover à 5'55"; 9. Michèle Mouton (F) Peugeot à 6'03"; 10. Juha Kankkunen (Fin) Peugeot à 11'34". (si)

### En 3e ligue neuchâteloise Victoire logique du co-leader

#### ● CORGÉMONT - LA BRÉVINE 7-2 (1-0 2-1 4-1)

Corgémont est une équipe motivée et décidée, qui vise la première place du classement. Ses joueurs l'ont prouvé dimanche dernier sur la patinoire de Saint-Imier dans le match les opposant à La Brévine. Les deux premiers tiers se sont révélés très serrés, les deux antagonistes essayant de trouver la faille. Les locaux, plus chanceux, ont marqué à trois reprises.

De leur côté, les Bréviniers ont raté beaucoup d'occasions de buts, les attaquants jouant trop individuellement et manquant d'efficacité. Dans l'ultime période, on a ressenti un net découragement chez les visiteurs, qui n'y croyaient plus. Après un début de championnat brillant, les Neuchâtelois se sont relâchés sensiblement. Le manque d'entraînement (les patinoires n'étant pas à disposition) en est certainement à l'origine.

Avec cette victoire, les Bernois semblent posséder toutes les chances d'accéder à la place de finaliste.

Corgémont: Marchand, Châtelain, Hügi, Strahm, T. Feusier, P. Liehti, Cochet, Schafroth, Prysi, Kirchkof, A. Liechti, Praggi, P. Feusier, Prêtre, Lehmann, Zürcher, Flury.

La Brévine: Zehnder, Mosset, Piaget,

O. Huguenin (Bémont), Messerli, Jutzi, Jaquet, Bell, L.-Z. Huguenin, Sahly, Jeanmairet, O. Huguenin, Kammer, J.-P. Huguenin, Schwab, Dupan.

Arbitres: MM. E. Jeanmairet et R. Amstutz.

Buts: 7e Schafroth 1-0; 22e Cochet 2-0; 30e T. Feusier 3-0; 31e L.-Z. Huguenin 3-1; 43e Prysi 4-1; 48e Schafroth 5-1; 54e O. Huguenin (Bémont) 5-2; 54e Cochet 6-2; 59e Zürcher 7-2. (paf)

#### ● COURT - AJOIE II 5-7 (1-2 0-4 4-1)

Marqueurs pour Court: Horisberger, Lardon, Geiser, Char (2).

Marqueurs pour Ajoie: Aubry (2), Wahl, Sanglard (2), Plumez. (kr)

#### ● CRÉMINES - MOUTIER II 0-2 (0-0 0-1 0-1)

#### ● COURRENDLIN - BASSECOURT 5-5 (1-0 3-3 1-2)

Marqueurs pour Courrendlin: Charmillot (2), Morel (2), Beyeler. Marqueurs pour Bassecourt: N. Béchir (2), Houlmann, Nyffeler, Guerdat. (kr)

#### En quatrième ligue

HC Le Verger - Dombresson 9-2 (5-1 2-0 2-1)

# P

## programme

### Ligue nationale A

|                        |       |
|------------------------|-------|
| Olten - Zurich .....   | 20.00 |
| Bienne - Lugano .....  | 20.00 |
| Davos - Fribourg ..... | 20.00 |
| Kloten - Sierre .....  | 20.00 |
| Ambri - Arosa .....    | 20.15 |

#### CLASSEMENT

|               | J  | G  | N | P  | Buts    | Pt |
|---------------|----|----|---|----|---------|----|
| 1. Lugano*    | 28 | 21 | 3 | 4  | 157- 84 | 45 |
| 2. Davos*     | 28 | 19 | 4 | 5  | 154- 97 | 42 |
| 3. Kloten     | 28 | 13 | 3 | 12 | 165-110 | 29 |
| 4. Fribourg   | 28 | 12 | 3 | 13 | 112-127 | 27 |
| 5. Bienne     | 28 | 11 | 4 | 13 | 143-151 | 26 |
| 6. Sierre     | 28 | 10 | 5 | 13 | 111-132 | 25 |
| 7. Ambri-P.   | 28 | 11 | 2 | 15 | 125-147 | 24 |
| 8. Arosa      | 28 | 10 | 4 | 14 | 123-145 | 24 |
| 9. Olten      | 28 | 9  | 2 | 17 | 97-159  | 20 |
| 10. CP Zurich | 28 | 9  | 0 | 19 | 99-134  | 18 |

\* Qualifié pour les play-offs.

### Ligue nationale B

|                              |       |
|------------------------------|-------|
| Ajoie - Zoug .....           | 20.00 |
| Coire - GE Servette .....    | 20.00 |
| Langnau - Bâle .....         | 20.00 |
| Lausanne - Berne .....       | 20.00 |
| Rapperswil - Dübendorf ..... | 20.00 |

#### CLASSEMENT

|                 | J  | G  | N | P  | Buts    | Pt |
|-----------------|----|----|---|----|---------|----|
| 1. Coire        | 27 | 17 | 6 | 4  | 126- 74 | 40 |
| 2. Berne        | 27 | 18 | 3 | 6  | 144- 77 | 39 |
| 3. Dübendorf    | 27 | 13 | 7 | 7  | 135-108 | 33 |
| 4. Rapperswil   | 27 | 13 | 5 | 9  | 133-121 | 31 |
| 5. Bâle         | 27 | 13 | 3 | 11 | 130-103 | 29 |
| 6. Ajoie        | 27 | 11 | 4 | 12 | 105-128 | 26 |
| 7. Langnau      | 27 | 10 | 4 | 13 | 113-129 | 24 |
| 8. Lausanne     | 27 | 11 | 1 | 15 | 103-139 | 23 |
| 9. Zoug         | 27 | 9  | 2 | 16 | 92-109  | 20 |
| 10. GE Servette | 27 | 2  | 1 | 24 | 85-178  | 5  |

### Deuxième ligue

Ce soir  
Le Locle - Unterstadt .....

#### CLASSEMENT

|                   | J  | G  | N | P  | Buts    | Pt |
|-------------------|----|----|---|----|---------|----|
| 1. Neuchâtel      | 14 | 13 | 0 | 1  | 113- 35 | 26 |
| 2. Tramelan       | 14 | 10 | 0 | 4  | 79- 65  | 20 |
| 3. Saint-Imier    | 14 | 9  | 0 | 5  | 124- 2  | 18 |
| 4. Université     | 14 | 8  | 2 | 4  | 70- 9   | 18 |
| 5. Le Locle       | 13 | 7  | 0 | 6  | 79- 64  | 14 |
| 6. Tavannes       | 14 | 7  | 0 | 7  | 64- 65  | 14 |
| 7. Joux-Devrière  | 14 | 6  | 1 | 7  | 63- 87  | 13 |
| 8. Noiraigue      | 14 | 4  | 2 | 8  | 58- 85  | 10 |
| 9. Unterstadt     | 13 | 2  | 0 | 11 | 41- 87  | 4  |
| 10. Pts-de-Martel | 14 | 0  | 1 | 13 | 41-113  | 1  |

# G

## gains

#### SPORT-TOTO

Concours No 3:  
14 x 13 ..... Fr. 6.188,55  
496 x 12 ..... Fr. 93,65  
4.726 x 11 ..... Fr. 9,85  
21.476 x 10 ..... Fr. 2,15

#### TOTO-X

Concours No 3:  
1 x 6 ..... Fr. 1.110.140,75  
20 x 5 + cpl ..... Fr. 1.654,10  
112 x 5 ..... Fr. 1.181,50  
4.356 x 4 ..... Fr. 22,80  
62.177 x 3 ..... Fr. 3,20

#### LOTÉRIE À NUMÉROS

Tirage No 3:  
3 x 5 + cpl ..... Fr. 128.136.—  
84 x 5 ..... Fr. 9.957,55  
5.339 x 4 ..... Fr. 50.—  
102.809 x 3 ..... Fr. 6.—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier au prochain concours: Fr. 1.180.00.—

#### PARI MUTUEL ROMAND

Rapports  
Trios  
Ordre, cagnotte ..... Fr. 6.298,20  
Ordre diff., cagnotte ..... Fr. 2.457,60

#### Quarto

Ordre, cagnotte ..... Fr. 31.889,10  
Ordre diff., cagnotte ..... Fr. 2.478,60

Loto  
7 points, cagnotte ..... Fr. 214,30  
6 points, cagnotte ..... Fr. 95,40  
5 points ..... Fr. 19,10  
Quinto, cagnotte ..... Fr. 4.660,75 (si)

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72  
Saint-Imier (032) 97 61 33 (intérim)  
Tramelan (032) 97 54 47  
Saignelégier (039) 51 24 58

# la voix d'une région

# R

## regard

### J'ai gagné!

Quand on rêve d'un insecte nuisible, un hanneton par exemple, c'est signe que l'or et l'argent vont tomber dans votre poche.

Ça n'a pas manqué. Hier matin, dans la case postale, la maison X m'écrivait une gentille lettre. Elle disait: sur les quatorze noms figurant en tête de page, sept seront éliminés. Les autres ont gagné. Elle ajoutait: «Avez-vous jamais eu une chance sur deux de gagner dans un jeu?»

Non, et cette fois je figure parmi les sept élus. Le premier prix: 25.000 francs. Le 7er: mille briquets et stylos à se partager entre mille.

Mais pour recevoir mon cadeau. Je dois renvoyer le premier bon. Avec mon nom imprimé dessus. Et une case blanche pour les commandes à la maison X. Pas obligé de commander. Mais alors, il faut découper le bon et le coller sur une «carte postale officielle beige des PTT». Avec de la colle. Pas avec «une bande autocollante», précise la maison X.

Ces conditions de participation sont écrites au dos de la lettre personnelle. En petits caractères.

Reste encore deux bons avant d'arriver au bout. Vous suivez? Le No 2 (prix express de 30.000 francs) et le No 3 (prix principal de 100.000 francs). Il faut les envoyer les trois ensemble pour participer au tirage du prix principal. Mais comme j'ai collé le premier sur une carte postale affranchie, je ne peux quand même pas le mettre dans une enveloppe avec les autres. Je perds 40 centimes et je ne respecte plus les conditions du concours. Donc, je suis pratiquement obligé de commander une bricole.

C'est sûrement ce qu'on fait les dames dont la photo est publiée dans la papperasse qui accompagne la lettre. Elles ont gagné et elles existent bel et bien. Vérification faite au 111.

Ravi d'apprendre que dans ce pays quelques personnes ont compris la règle du jeu-concours de la maison X. Qui, soit dit en passant, ne compte que 2026 clients. Ben oui: elle offre 1013 prix en certifiant que j'ai une chance sur deux d'en gagner un. Ça fait donc 2026 clients. Auxquels elle va offrir plus de 180.000 francs.

Ça doit bougrement rapporter les gadgets pour financer ces largesses et cette publicité en quadrichromie pilotée par ordinateur.

Donc, si ça rapporte autant, c'est que le prix des marchandises est surfait. Ou les clients plus nombreux.

A ce petit jeu-là, on est tous perdants.

Sauf moi qui ai gagné.

J'ai jeté ce bazar à la poubelle.

Jean-Jacques CHARRÈRE

## Deux spéléologues bâlois bloqués dans une grotte jurassienne La terrible attente...



Une colonne de secours est venue sur place: mais impossible de pénétrer dans la grotte. (Photo p.s.)

Depuis dimanche midi, deux spéléologues bâlois, Philippe Rouiller et Markus Beer, âgés de 25 ans, sont prisonniers de la grotte du Theusseret, située à quelques dizaines de mètres en amont du lit du Doubs, sur la route qui mène au restaurant «du Moulin du Theusseret».

Sans relâche depuis hier matin à 2 heures, les équipes de secours des Spéleo-Clubs jurassien et neuchâtelois, aidés par la protection civile de Tramelan et les secours de La Chaux-de-Fonds, ainsi que la gendarmerie jurassienne, ont tenté l'impossible pour établir un contact avec les deux spéléologues disparus. Des plongeurs dépêchés sur place n'ont pas pu franchir la galerie noyée dans l'eau boueuse.

La grotte, une galerie horizontale présentant trois voûtes mouillantes, interdit tout accès direct. Aussi, des pompes très puissantes ont été mises en action pour évacuer l'eau des cavités qui, dans des conditions normales, ne sont pas totalement noyées et permettent le passage d'un homme sans équipement de plongée. Au fil des heures, on est parvenu à abaisser le niveau d'eau dans les cavités au nombre de trois selon les informations connues.

L'attente est très pénible pour tous les hommes qui travaillent à cette opération de sauvetage. Les lieux ne sont pas répertoriés et ce type de sauvetage est très rare en Suisse. Mais le plus terrible, c'est que l'on ne savait toujours pas, au début de la nuit, si les deux spéléologues étaient encore en vie. Faute de pouvoir établir un contact, on espère qu'ils ont trouvé un abri, une faille dans la

roche calcaire. Le froid serait alors le principal ennemi.

Philippe Rouiller et Markus Beer procédaient à des relevés topographiques et l'on pense qu'ils ont été brusquement bloqués par la montée rapide des eaux dans cette grotte où s'écoule en permanence un ruisseau alimenté par le plateau franc-montagnard.

Le réchauffement de dimanche après-midi et la tempête de neige se transformant en averse abondantes au niveau du Doubs les a pris au piège dans une grotte dont la longueur est évaluée entre 300 et 500 mètres. Les spécialistes du sauvetage ne désespèrent pas et sont confiants quant au moral de leurs camarades. Les deux spéléologues sont très expérimentés et n'ont sans doute pas tenté une sortie en catastrophe. Mais comme nous l'a expliqué le Dr Olivier Moechler, président de la commission de secours du Spéleo-Club suisse, leur survie dépend de l'abri qu'ils auront pu trouver et de leur résistance au froid.

P. Ve

● LIRE EN PAGE 21

A Neuchâtel

## Piétonne renversée et tuée

● LIRE EN PAGE 18

## De l'état sanitaire des forêts dans les deux districts du Haut La malade en rémission

Au printemps prochain, un rapport sera communiqué au canton à propos de l'état sanitaire des forêts, comme de coutume depuis quelques années. Pour l'arrondissement V, qui comprend les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds, on peut déjà relever quelques ten-

dances. Pas d'évolution spectaculaire du dépérissement, une légère dégradation pour les feuillus. Les régions les plus touchées sont toujours les pâturages boisés, entre 900 et 1200 mètres d'altitude.

Ch. O.

● LIRE EN PAGE 15



Sur notre photo Impar-Gerber, des feuillus: les plus touchés, semble-t-il.

## Correctionnel du Locle Menacés de la Cour d'assises

«G. L. m'a proposé de mettre le feu au magasin de G. B. et de sectionner les freins de son véhicule...». Des propositions que J. B. déclare avoir toujours refusées. Ce jeune Marocain a été entendu hier comme témoin dans l'affaire confuse et embrouillée de l'incendie du magasin situé M.-A.-Calame 11 au Locle.

Venu tout spécialement du Maroc, J. B. a fait des déclarations qui aggravent fortement le cas de G. L., l'ex-amie de G. B. l'exploitant du magasin incendié. La menace de la Cour d'assises plane maintenant sur la tête de G. B. et de G. L. L'affaire a été renvoyée.

Après son témoignage, J. B. va regagner son pays. Les frais de son déplacement ont été pour le moment pris en compte par le tribunal. (cm)

● LIRE EN PAGE 16

## Vers un Conseil œcuménique neuchâtelois Dé l'ASOT dans l'air

● LIRE EN PAGE 18

# Q

## quidam

«Swing-Melodies», «Johe Alohas», deux noms qui ne disent pas grand chose aux générations actuelles, mais qui rappellent aux aînés de nos lecteurs les souvenirs de belles soirées dansantes au Locle et dans ses environs.

Henri Jacot, né en 1918, au Locle, une ville qu'il n'a jamais quittée, fut un des musiciens, durant trente-deux ans, des orchestres qui portaient ces noms étranges.

A l'âge de 15 ans déjà, après une brève pratique de la musique de cuivre, au sein de la Musique scolaire d'abord, puis de la Fanfare de la Croix-Bleue, il maîtrisa l'accordéon et très vite, il a agrémenté de ses aubades généreuses des rencontres amicales, puis les longues soirées de la mobilisation, au Col-des-Roches en particulier.

Au terme de l'apprentissage de mécanicien qu'il a fait au Technicum du Locle, Henri Jacot a partagé sa vie professionnelle dans deux entreprises locales: 28 ans sur la Côte des Monts et 20 ans en face, à Beau-Site.

Il a élevé trois enfants et aujourd'hui, il est l'heureux grand-père de quatre petits-enfants.

Excellent quilleur, il participe avec succès à tous les championnats suisses de ce sport d'adresse en remportant d'excellents résultats. (sp)

# B

## bonne nouvelle

### Crédit pour une piste cyclable

Le Gouvernement a octroyé une subvention de 212.000 francs aux communes de Courroux et de Vicques, soit 50% du coût total, pour l'aménagement d'une piste cyclable entre ces deux communes, dans le Val Terbi. (rju)

# S

## sommaire

SAINT-IMIER. - Dansera, dansera pas? PAGE 19

TRIBUNAL DU VAL-DE-TRAVERS. - Le juge soutient l'arbitre. PAGE 23

Il ne faut pas se fier aux apparences, dit-on.

Ça dépend desquelles, nuancerais-je.

Une apparence qui ne trompe que rarement, quoi qu'on en pense, c'est celle d'un humain.

Bien sûr, cette espèce vivante considérée comme évoluée a développé tout un arsenal d'armures, toute une panoplie de parures, tout une gamme d'astuces, de stratagèmes, de maquillages, de feintes, de ruses, d'artifices et de subterfuges pour blouser leur monde. Et paraître, dans leur plumage, comme dans leur ramage, autres qu'ils sont au fond. Mais ça ne fait, au pire, illusion qu'un moment.

Il suffit de bien regarder. Tout, pas seulement le plus frappant. Et surtout quand le sujet se trouve un peu moins «en représentation». L'analyse du dessin d'un visage, d'une silhouette, dans l'ensemble comme dans les détails, des attitudes, des gestes, des regards, des expressions, des comportements est généralement tôt ou tard

## billet

révélatrice de la vérité du personnage.

Je dis pas qu'on ne rencontre pas de franches crapules aux airs angéliques ni des gueules patibulaires appartenant à des êtres adorables. Il n'est pas question ici de jugements de valeur. Rien à voir avec des notions de laid ou de beau, de race ou de couleur. Je dis juste que la vraie vérité des êtres se déchiffre au moins autant dans leur enveloppe charnelle que dans le produit de leur intellect. Moi, en tout cas, je me suis rarement trompé en accordant du crédit à la tête du client!

Autant peuvent être vaines et aléatoires les étiquettes que les gens s'appliquent ou se font appliquer, autant est authentique et indélébile celle de leur nature inscrite par la nature sur leur figure.

JHK

**BONNET**  
FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE

**BONNET**  
FABRICANT DEPUIS 1895!

**BONNET**  
FABRICANT DEPUIS 1895!

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Aula SSEC, Serre 62: 20 h. 15, «La numismatique», conf. par Mme de Rougemont.  
 Patinoire: 20 h., La Chaux-de-Fonds - Moutier.  
 Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.  
 Musée international d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., me, 10-12 h., 14-20 h.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Expo collection d'œufs de Louis Nicoud.  
 Musée d'histoire et médaillier: ma-je-ve, 14-17 h., sa-di, 10-12 h., 14-17 h., expo «Les Juifs en Suisse».

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.  
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.  
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.  
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.  
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.  
 La Main-tendue: ☎ 143. 20" d'attente.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ 28 70 08.  
 Hôpital: ☎ 21 11 91.

Home médical. La Sombaille: expo Pécub.  
 Galerie Club 44: expo Peter Freudenthal, 18-20 h. 30.  
 Galerie du Manoir: expo dessins de Philippe Wyser, 15-19 h., me, 15-22 h.  
 Galerie L'Échoppe: expo peintures et lavis de Roland Colliard, 14-19 h.  
 Galerie Sonia Wirth: expo maîtres suisses et français, de Courbet à L'Éplattenier.  
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.  
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Expo Victor Hugo. Expo dessins de presse.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.  
 Ménagementothèque: rens. ☎ 28 14 46.  
 Patinoire des Mèlèzes: tous les jours, 9-11 h. 45, lu-ma-je-ve, 14-15 h. 45; me, 14-16 h. 45; sa, 14-16 h. 30; di, 15-17 h.; ve-sa, 20 h. 30-22 h.  
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa, 10-20 h., me-je-ve, 10-21 h., di, 9-18 h.  
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h., me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.  
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.  
 Jeunesse suisse allemande: Centre de rencontre, Serre 12, je, 19-22 h., ☎ 28 47 16.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Versoix, Industrie 1. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.  
 Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.  
 Consult. juridiques: Serre 67, je, 16-19 h.  
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu au ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.  
 Ass. déf. chômeurs: ma, me, ve, 16-19 h., Ronde 21, ☎ 28 40 22.  
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.  
 Police secours: ☎ 117.  
 Feu: ☎ 118.  
**CINÉMAS:**  
 Corso: 20 h. 45, Les loups entre eux.  
 Eden: 20 h. 45, Antarctica; 18 h. 30, Jouir ensemble.  
 Plaza: 17 h., 21 h., L'effrontée; 19 h., Le journal d'une femme de chambre.  
 Scala: 20 h. 45, Lune de miel.

## Le Locle

Cinéma Casino: relâche.  
 Musée d'horlogerie: 10-12 h., 14-17 h.  
 Bibliothèque Ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30, me, 16-20 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.  
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, fermée.  
 Patinoire: me, ve, 9-17 h., 20-22 h., lu-ma-je-sa, 9-17 h., di, 9 h. 30-17 h.  
 Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.  
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.  
 Permanence dentaire: No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, ve, ☎ 31 20 19. Ma, me, je, ☎ 31 11 49, 17-18 h. 30.  
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.  
 La Main-Tendue: ☎ No 143.  
 AVIVO: ☎ 31 51 90.  
 Pro Senectute: gym, ma, 9-10 h., Café de la Place.  
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: ☎ 28 56 56.  
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.  
 Assoc. familles mono-parentales: ☎ 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ 28 70 08.  
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18. Garderie ve, 14-17 h.  
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Planification familiale: ☎ 28 56 56.  
 Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.  
 Assoc. familles mono-parentales: ☎ 31 25 82; perm. 1er je du mois, Chapelle 5.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ 28 70 08.  
 Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18. Garderie ve, 14-17 h.  
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.  
**Montagnes neuchâtelaises**  
 Service d'aide familiale: ☎ 37 13 94 ou 36 13 26.

## Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.  
 Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévilard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.  
 Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.  
 Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.  
 Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.  
 La Main-tendue: No 143.

Centre de puériculture: ☎ 93 20 72.  
 Pharmacie d'office: Liengme, ☎ 93 15 34 ou 93 17 70.  
**Bienne**  
 Photoforum Pasquart: expo Rolf Neeser et Guy Perrenoud, 15-19 h.  
 Soc. beaux-arts: expo Ferruccio Ascari, 16-18 h., 20-21 h. 30.  
 Galerie Steiner: expo aquarelles de plusieurs artistes, ma-ve, 15-19 h., je aussi 20-22 h., sa, 14-17 h.  
 Musée Neuhaus, Suze 26: Bienne au 19e siècle, 14-18 h.  
 Musée Robert: expo flore et faune, 14-18 h.  
 Musée Schwab: préhistoire et archéologie, 10-12 h., 14-17 h.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 15, Goulag.  
 Capitot: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Lune de miel.  
 Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, Trois hommes et un couffin.  
 Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Paris, Texas.  
 Métro: 19 h. 50, C'est pas moi c'est lui; Cocoon.  
 Palace: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, Silverado.  
 Rex: 15 h., 20 h. 15, La cible; 17 h. 45, Dolces Horas.  
 Studio: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 15, Legend.

**Saint-Imier**  
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16 h. 30-18 h. 30, je, 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.  
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.  
 Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.  
 Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.  
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.  
 Service du feu: ☎ 118.  
 Police cantonale: ☎ 41 25 66.  
 Police municipale: ☎ 41 20 47.  
 Ambulance: ☎ 42 11 22.  
 Pharmacie de service: Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111.  
 Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.  
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ 41 12 18 et 28 58 60.

Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.  
 Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 30 61 et 22 39 52 (Delémont).  
 La Main Tendue: ☎ 143.  
**Le Noirmont**  
 Cinéma: 20 h. 30, Meurtre dans un jardin anglais (Ciné-club).  
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.  
**Les Breuleux**  
 Cinéma Lux: relâche.  
 Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.  
**Saignelégier**  
 Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.  
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.  
 Préfecture: ☎ 51 11 81.  
 Police cantonale: ☎ 51 11 07.  
 Service du feu: No 118.  
 Service ambulance: ☎ 51 22 44.  
 Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.  
 Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blou-danis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.  
 Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.  
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: ☎ 51 14 37.

## Canton du Jura

## Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Salle de lecture, lu-ve, 8-22 h., sa, 8-17 h. Expo Rousseau, me, sa, 14-17 h.  
 Plateau Libre: 22 h., Bob Jambé.  
 Musée d'ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'art et d'histoire: 10-12 h., 14-17 h.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
**Val-de-Ruz**  
 Château de Valengin: fermé.  
 Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.  
 Ambulance: ☎ 117.  
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu-ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h., ☎ 53 15 31.  
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
 Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Galerie Ditesheim: expo sculptures d'André Ramseyer, 10-12 h., 14-18 h. 30.  
 Galerie de l'Orangerie: expo sérigraphies de Jean-Michel Favarger; 14-18 h. 30.  
 Galerie des Amis des Arts: expo peintures sur toile et papier de Leo Zog-mayer, 10-12 h., 14-17 h.  
 Galerie de la Cité: expo Jorge Vilaca.  
 Galerie du Pommier: expo Antonio Coi.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Beaux-Arts, av. du 1er-Mars. Ensuite ☎ 25 10 17.  
 Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.  
 Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets» ☎ (039) 28 70 08.  
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.  
 Parents-info: lu, 18-22 h., ma, 9-11 h., je, 14-18 h., ☎ 25 56 46.  
**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 17 h. 30, Le roi David; 20 h. 30, Touché.  
 Arcades: 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 45, 21 h., Les loups entre eux.  
 Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Bras de fer.  
 Palace: 16 h. 30, 18 h. 15, 20 h., 22 h., Opération commando.  
 Rex: 20 h. 30, Silverado.  
 Studio: 15 h., 21 h., v. fr., 18 h. 15, v. o., Papa est en voyage d'affaires.

**Val-de-Travers**  
 Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Emmanuelle 2.  
 Couvet, grande salle: 20 h. 15, «Une clé pour deux», théâtre avec Micheline Dax.  
 Fleurier, Centre de rencontre: Club de midi pour les aînés.  
 Couvet, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.  
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu, ma, 17-20 h., je, 15-18 h.  
 Baby-sitting: ☎ 61 17 29.  
 Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.  
**Informations touristiques:** gare Fleurier, ☎ 61 10 78.  
 Police cantonale: ☎ 61 14 23  
 Police (cas urgents): ☎ 117.  
 Police du feu: ☎ 118.  
 Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.  
**Centre de secours du Val-de-Travers:** ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.  
 Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.  
 Hôpital et maternité de Couvet: ☎ 63 25 25.  
 Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.  
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.  
 La Main-Tendue: ☎ 143.  
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

**Hauterive**  
 Galerie 2016: expo And Maris; me-di, 15-19 h., je aussi 20-22 h.  
**Cortailod**  
 Galerie Jonas: expo peintures de Jose-lyne Gelot et peintures et gravures de Serge Brignoni; me-di, 14 h. 30-18 h. 30.  
**Bevaix**  
 Galerie Trin-Na-Niole: expo Michel Jenni; me-di, 15-21 h.

**Courtelary**  
 Service du feu: No 118.  
 Police cantonale: ☎ 44 10 90.  
 Administration district: ☎ 44 11 53.  
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.  
 Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, tél. (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.  
**Tramelan**  
 Ludothèque: ma, je, 15-17 h.  
 Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.  
**Feu: ☎ 118.**  
 Police cantonale: ☎ 97 40 69.  
 Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.  
 Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.  
 Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.  
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.

**Tavannes**  
 Salle communale: 20 h. 30, récital Léo Ferré.  
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.  
**Bévilard**  
 Cinéma Palace: relâche.  
**Moutier**  
 Cinéma Rex: relâche.  
 Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.  
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors heures de bureau ☎ 93 12 53.  
 Service du feu: ☎ 93 18 18.  
 Police cantonale: ☎ 93 38 31.  
 Police municipale: ☎ 93 33 03.  
 Hôpital: ☎ 93 61 11.  
 Ambulance: ☎ 93 40 40.  
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.  
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.  
**Porrentruy**  
 Cinéma Casino: 20 h. 30, Police Academy 2.  
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Rendez-vous.  
 Musée (Hôtel-Dieu): me, ve, 15-17 h., dernier di du mois, 15-18 h.  
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, je, 14-16 h., ve, 16-18 h.  
 Jardin botanique: 8-17 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
 Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.  
 Service du feu: ☎ 118.  
 Police cantonale: ☎ 66 29 22.  
 Police municipale: ☎ 66 10 18.  
 Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.  
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Fridez, ☎ 66 11 94.  
 Consultations conjugales: ☎ 93 32 21.

**INDICE CHAUFFAGE**  
 (exprimé en degrés-heures hebdomadaires)  
 Rens: Service cantonal de l'énergie ☎ 038/22.35.55  
**La Chaux-de-Fonds**  
 (rens: CRIEE, ☎ 039/21.11.15)  
**Le Locle**  
 relevé du 20.1.86 ..... 3076 DH  
 (rens: SI, ☎ 039/31.63.63)  
**Neuchâtel et Littoral**  
 relevé du 20.1.86 ..... 2489 DH  
 (rens: SI, ☎ 038/22.35.55)

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

**Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures**

# LA CHAUX-DE-FONDS

**la voix  
d'une région**

## De l'état sanitaire des forêts dans l'arrondissement V La malade en rémission

L'alerte concernant le dépérissement des forêts a été lancée en Allemagne, qui la première s'est inquiétée de certains dégâts spectaculaires, néanmoins inexplicables. En Suisse, lors d'une première estimation des dégâts effectuée en 83, on a constaté les mêmes symptômes de la maladie que ceux décrits Outre-Rhin.

En 84, des spécialistes, formés spécifiquement pour ce problème, ont refait une seconde enquête par échantillonnages, étendue à toutes les forêts publiques desservies par des chemins. On recommande en 85, toujours au plan national, mais cette fois pour toutes les forêts accessibles ou non par des chemins. Cet examen est combiné avec celui de l'IFN (Inventaire forestier national) lequel s'occupe de l'économie forestière, du volume d'exploitation des bois. L'inventaire est effectué par calcul statistique sur des placettes d'environ 500 mètres carrés, sur lesquelles sont effectués les deux types d'enquête, sanitaire et «économique», chaque année.

### UN RÉSEAU CANTONAL

Pour avoir un point de vue plus spécifique, les cantons, Neuchâtel en particulier, possèdent leur propre réseau d'échantillonnage qui permet une analyse plus serrée de l'état de santé des forêts. Le canton de Neuchâtel a déterminé 286 placettes sur l'ensemble de son territoire, qui sont analysées par les inspecteurs forestiers de chaque arrondissement, en collaboration avec les gardes forestiers. Il existe 7 arrondissements cantonaux, plus un pour la ville de Neuchâtel. A la tête de chaque arrondissement, un inspecteur forestier.

### 54 PLACETTES POUR LE HAUT

L'arrondissement V englobe les deux districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds. En 85, l'inventaire du réseau de l'arrondissement V a été effectué par équipes de deux personnes, l'inspecteur forestier et un garde qui ont examiné chacune des 54 placettes de cet arrondissement. Un questionnaire a été rempli, pour lequel on a étudié chaque arbre à partir de 12 centimètres de diamètre.

L'état sanitaire de l'arbre est inspecté à la jumelle, en fonction d'un guide,

illustré de photographies, qui donne des indications comparatives selon les différentes essences. Entrent en ligne de compte la position sociale de l'arbre, à savoir sa situation par rapport à ses voisins, (dominant, dominé, adulte, adolescent, enfant). On regarde par exemple si les grands perdent plus d'aiguilles que les petits, puis la longueur, la forme de la couronne, si elle est bien formée, ou non.

On examine aussi les influences possible de la situation dans laquelle tel arbre est placé. S'il est dans une lisière, il sera plus exposé aux vents, à la pluie par exemple. On indique encore si l'arbre est jaune, s'il y a prolifération anormale de fruits, si la cime est cassée, s'il existe des branches «gourmandes», celles qui poussent sur le tronc et non la couronne. On note enfin toutes les maladies dont l'origine est connue, écorce arrachée par un tracteur par exemple, afin de déterminer, s'il y a lieu, les causes du dépérissement. Le pourcentage des pertes d'aiguilles ou de feuilles est estimé à l'aide des jumelles.

Pour terminer, on prend des photos de certains arbres, les mêmes chaque année afin de déterminer l'évolution de la maladie par comparaison. Ces photos sont extrêmement précises, on les prend à la même heure, avec le même film, la même ouverture de diaphragme et la même position, chaque année.

Un rapport officiel sera communiqué aux responsables cantonaux d'ici le printemps.

### «QUELQUES TENDANCES SEULEMENT»

Selon l'inspecteur forestier de l'arrondissement V, on peut d'ores et déjà constater quelques tendances. «La situation est plus ou moins identique à l'année dernière. On peut voir une légère augmentation du dépérissement chez les feuillus».

Mais ce dépérissement est ponctuel. La situation peut être très différente en deux endroits très proches.

Dans notre région, les pâturages boisés sont les plus touchés. «On ne sait pas vraiment pourquoi, dit M. Wyder, inspecteur forestier. Les zones critiques les plus touchées se situent en altitude, entre 900 et 1200 mètres, les pâturages boisés surtout, à cause des brouillards stagnants et des pluies acides. Les arbres sont plus touchés dans les Montagnes que sur le Littoral. Les gaz polluants se condensent en altitude, charriés par les vents. C'est pourquoi des régions peu ou pas du tout industrialisées peuvent être touchées.»

Dans l'arrondissement V: «La chaîne du Communal de La Sagne au Sommarthel, c'est pas beau. Le plateau de Beaufort non plus. Ce sont les aires les plus touchées.» Le dépérissement s'est plus ou moins stabilisé entre 84 et 85. «Il n'y a pas eu d'évolution spectaculaire». Les conditions météorologiques exceptionnelles de cette année n'ont pour le moment provoqué aucune influence néfaste sur les forêts. Le printemps 85 a été arrosé suffisamment, les arbres ont bien poussé. «L'automne a été sec, mais la végétation est déjà à cette saison en léthargie. Bien sûr si le printemps 86 est très sec, la situation pourrait devenir critique».

Quant au bostryche, on n'en parle plus, «mais il est toujours là, dit M. Wyder. Pourtant la lutte au moyen de pièges a porté ses fruits. La population reste à l'état endémique, donc supportable pour que l'équilibre naturel soit conservé».

Ch. O.

## Escale au MIH pour un secrétaire d'Etat de RDA Une délégation venue de l'Est



A gauche sur la photo, l'ambassadeur Peter Dietschi. (Photo Impar-Gerber)

Des hôtes de marque hier au Musée international d'horlogerie, dont la réputation n'est plus à faire et l'adjectif, on ne peut plus mériter. Gerhard Beil, secrétaire d'Etat au commerce extérieur de la RDA a lui-même émis le vœu tout particulier d'une escale chaux-de-fonnière au MIH, lors de la visite de deux jours qu'il effectuait à Berne, en compagnie d'une délégation venue d'Allemagne de l'Est.

Présents aussi lors de cette visite, les ambassadeurs de RDA à Berne, M. Böttger et de Suisse en RDA, M. Dietschi.

Un groupe d'une dizaine de personnes que M. Curtit, conservateur accueillit et auquel il a fait une brève présentation du musée. (Ch. O)

## Thé dansant bis

Un article paru récemment dans ces colonnes annonçait la renaissance du thé dansant à l'initiative de Gilbert Schwab. Une idée que celui-ci a concrétisée en organisant trois dimanches de suite un après-midi dansant dans la petite salle de l'«Ancien-Stand».

Or une manifestation plus ou moins similaire a lieu depuis deux ans environ au Restaurant de la Place, tous les dimanches durant l'année entière. (Imp)

## Spectacle de l'abonnement à Musica-Théâtre

# Une clé pour les vannes du rire

Ce sixième spectacle de l'abonnement affichait haut et fort le ton du boulevard. Son intrigue déjà où l'on suivait les péripéties de la vie d'une femme (Micheline Dax) aux prises avec deux amants. Elle avait si bien arrangée sa vie Henriette, avec Jean-Pierre fournisseur d'œufs et par ailleurs publicitaire, et Max, chalandier, qui l'approvisionnait en poisson. Pour permettre de maintenir la distance entre eux - nécessité pour Henriette afin de s'assurer un revenu décent - une môme tant aimée et adorée, mais envahissante, autoritaire et pudibonde, omniprésente dans le texte, et pourtant on ne la verra jamais. Mais un jour, le même jour où débarque Anna une vieille amie, voilà que l'un des ses amants arrive à l'improviste et vient déranger le mécanisme bien rodé.

Heureusement Anne, prêtera main forte aux quiproquos ainsi engendrés. Alors l'action part de plus belle, tous azymuts, avec la folle gaité d'une imagination sans limite, à la limite du plausible, et en plein dans le rire ininterrompu.

On peut louer les auteurs; John Chapman et Dave Freeman qui ont su emmêlés si bien les fils de cette intrigue qu'elle peut à la fois avoir le déroulement d'une histoire vraie, et à la fois nous surprendre toujours dans ses rebondissements. Car outre la rencontre et l'installation des deux amants, l'arrivée des femmes respectives et du mari de Anne fait atteindre au paroxysme des tuiles encore possibles à recevoir par la pauvre Henriette.

riette. A chaque fois, pourtant, le regard plissé, faussement perplexe, et finissant sur un sourire malicieux, elle invente une histoire plus abracadabrante que la précédente. Et sa jolie maison, payée et entretenue par les deux amants en titre, se transforme en clinique fictive pour le final.

Ainsi donc, les deux maris coincés sont censés être malades, et les épouses légitimes trouvent si bien les traitements

effectués que ce sont elles-mêmes qui recommandent des visites régulières chez Henriette. Mais chute sublime (après une fausse sortie); elles accompagneront ces Messieurs, ayant besoin elles aussi de divers soins!

Les comédiens ont enlevé tout cela avec une belle virtuosité, bonne humeur et entrain. Si l'on en accepte le genre, ce fut une bonne soirée de divertissement, léger et sans ennui. (Ib)

## TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

### Les droits des mères

Il y a un peu plus d'une année que le peuple et les cantons ont rejeté massivement l'initiative pour une protection efficace de la maternité.

Au cours de la période précédant et suivant la votation, les adversaires ont toujours souligné dans leurs commentaires que leur opposition s'adressait uniquement au congé parental «exagéré et non indiqué» et non pas aux revendications portant sur un congé maternité de 16 semaines et une protection intégrale contre les licenciements pendant la grossesse. Ils nous renvoyaient en outre toujours à la révision de la loi sur l'assurance-maladie qui est «sur le point d'être adoptée» par les Chambres fédérales et qui résoudrait donc le problème de l'assurance-maternité. Aujourd'hui, une année après cette votation, aucune de toutes ces promesses n'a été tenue. La révision

de la loi sur l'assurance-maladie traîne et le projet présenté par le Conseil national à l'intention du Conseil des Etats n'est pas satisfaisant, et ce pour plusieurs raisons:

- L'assurance de l'indemnité journalière, qui doit couvrir la compensation du salaire des travailleuses pendant 16 semaines après l'accouchement, sera financée par des cotisations qui seront calculées par entreprise. Cela signifie que les entreprises occupant une majorité de femmes doivent payer des cotisations plus élevées que celles occupant essentiellement des hommes. Une fois de plus, ce sont les femmes qui doivent assumer le «risque de la maternité!»

- Le code des obligations qui régit les conditions d'engagement des travailleuses du secteur privé sera modifié en ce sens que la protection contre les licenciements sera garantie pendant la grossesse et les 16 semaines qui suivent l'accouchement. Mais, en cas de violation de cette disposition, c'est à la femme concernée de faire valoir la nullité du congé dans un délai de 15 jours. Avant que la travailleuse n'ait eu le temps de réaliser ce qui lui arrive, le délai de 15 jours sera expiré depuis longtemps. Pourquoi n'est-il pas simplement écrit qu'un licenciement prononcé pendant la période d'interdiction est nul, comme c'est le cas aujourd'hui pendant les 8 semaines qui précèdent et les 8 semaines qui suivent l'accouchement.

A La Chaux-de-Fonds, les statuts du personnel communal sont en révision. Malgré l'intervention de la Commission femmes SSP locale auprès du Conseil communal, celui-ci s'obstine en refusant les 16 semaines de congé maternité pour toutes les femmes. De plus, il ne dit mot sur la protection contre les licenciements. Par contre, la ville de Neuchâtel vient de statuer le congé maternité de 16 semaines et la protection contre le licenciement pour toutes les femmes travaillant à la commune.

Depuis 1945, nous les femmes (et certainement aussi les hommes) attendons l'instauration d'une assurance-maternité comme on nous la promettait à l'époque dans un article constitutionnel. Une année de promesses vient de nouveau de s'écouler. Combien de temps va-t-on encore nous demander d'attendre et de patienter?

Pour la Commission femmes SSP  
Nadia Personeni

## Remise des brevets à la piscine des Arêtes Six nouveaux sauveteurs



De gauche à droite au 1er rang, Trudi Dic, (accompagnante), Céline Greim, Anne-Valérie Ducommun. Au deuxième rang: Jean-Jacques Ferriot, Eric Orval, Manuel Spöde, Jean René Feuz (chef de cours), manque Pascal Bühler (Photo Impar-Gerber)

La Société Suisse de Sauvetage a remis dernièrement le brevet I à six nouveaux sauveteurs en natation, qui ont réussi sous la direction du chef de cours Jean-René Feuz et de l'expert Yvette Leuenberger, toutes les exigences avec succès. 400 m. de natation chronométrée, nage habillée, nage sous l'eau, saut de 3

m. de hauteur, recherches d'objets et d'assiettes, réanimation dans et hors de l'eau, mesures immédiates de premiers secours, ainsi qu'un examen théorique étaient les conditions d'examen. (comm)

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Sgualdo Marie Elsa, fille de Marcel Tony et de Janine Elisabeth Ursula, née Perret. - Gaberell Maité, fille de Jean Michel et de Anne-Marie, née Burnier. - Devenoges Cyril, fils de Gilles et de Anne Chantal, née Christinat. - Merola Eliana, fille de Giuseppe et de Giovanna, née De Milito. - Guenot Valérie, fille de Jean-Marc Marcel et de Catherine Isabelle Marie, née Boillat. - Stalder Iris Martine, fille de Philippe Charles et de Anneliese Monika, née Schwarz. - Joly Simon, fils de Jean-Claude et de Claire-Lise, née Donzé. - Deladoey Yasmine, fille de Jean-Daniel Gaston et de Brigitte, née Walle. - Leuba Lionel Louis Pierre, fils de Eric Louis et de Claudine Hélène Suzanne, née Bouille.

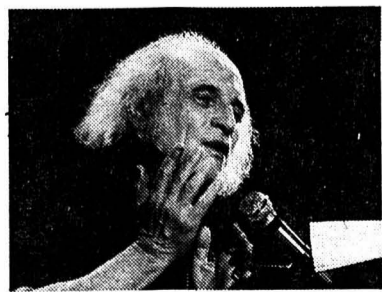
### Décès

Froidevaux Fernand Joseph Léon, né en 1899, veuf de Marie Henriette, née Dubail, dom. Saingnelgier.

## Semaine de l'Unité

Dans le cadre de la Semaine de l'Unité, les jeunes des paroisses réformées et du mouvement de jeunesse catholique romaine animeront une veillée œcuménique le mercredi 22 janvier à 20 heures au temple Saint-Jean. Chacun est invité à y participer, une petite collation sera servie. (comm)

## Léo Ferré au Théâtre



«Ferré chante l'homme et sa déraison, ses passions, ses craintes, ses espoirs, sa solitude et ses joies. Il est le chanteur de toutes les générations

**cela va se passer**

et revendique le droit à la musique, à la poésie, à la différence». Léo Ferré sera au Théâtre jeudi 23 janvier à 20 heures. (comm)

## ESPRIT: enjeux stratégiques et CEE

Le projet ESPRIT comme EUREKA constitue l'une des grandes entreprises des pays européens pour la coordination dans le domaine des technologies avancées. La Suisse et notre région y sont directement intéressées. Ricardo Petrella est une des personnalités les plus importantes de la Commission des Communautés européennes à Bruxelles, responsable du programme FAST. Il sera au Club 44 jeudi 23 janvier à 20 h. 30 et présentera une conférence: «Science et technologie européennes, quelles perspectives?» (comm)

## NAISSANCE

Francine, Pascal  
BLUM - BONZON  
et Yannick ont la grande joie  
d'annoncer la naissance d'

## ANAËLLE

le 19 janvier 1986

Clinique de la Source  
Lausanne

La Leuratte 4  
1260 Nyon

1665

# LE LOCLE

et son district

# la voix d'une région

## Incendie d'un magasin devant le Tribunal correctionnel Après le deuxième acte: la menace de la Cour d'assises

## Pour 220 élèves de l'Ecole secondaire Semaine blanche en Valais

Décidément, l'affaire de l'incendie du magasin situé M.-A.-Calame 11 au Locle ne cesse de rebondir. Elle avait été renvoyée une première fois pour permettre l'audition de témoins susceptibles d'apporter un éclaircissement nouveau dans ce dossier pour le moins confus et embrouillé («L'Impartial» du 26 novembre).

Et hier le Tribunal correctionnel a une nouvelle fois ajourné les débats. En effet, suite à l'audition des témoins, et plus particulièrement d'un homme venu tout spécialement du Maroc pour faire sa déposition, cette affaire a pris une ampleur assez imprévisible et des proportions qui ont nécessité le renvoi du dossier à l'autorité qui l'a saisi, à savoir le juge d'instruction.

Mais cette fois la menace de la Cour d'assises plane sur la tête de G. L. et G. B.

Rappelons que ce fameux soir du 1er juillet 1984, sur le coup de 22 h. 45, une dame de sa fenêtre a aperçu un homme pénétrer dans la boutique située M.-A.-Calame 11. Elle l'a vu se baisser au milieu du magasin et mettre le feu avant d'ouvrir la porte pour faire courir d'air. L'incendie s'est alors propagé dans l'arrière boutique où tout s'est enflammé. Et ce témoin a alors déclaré avoir reconnu en cet individu, G. B. l'exploitant du magasin.

Et c'est ainsi que G. B. se retrouvait en novembre et hier sur le banc des prévenus du Tribunal correctionnel. Il lui était reproché d'avoir causé intentionnellement l'incendie de son magasin et d'avoir ainsi fait naître un danger collectif aux locataires.

Par ailleurs, son ex-amie G. L. comparaitrait pour répondre d'escroquerie et de faux dans les titres.

Hier pourtant les propos rapportés par le témoin marocain J. B. ont été accablant pour G. L. et ont fortement aggravé son cas.

Par ses déclarations, J. B. a en effet permis d'entendre que G. L. aurait incité à sectionner les freins du véhicule de G. B. et à mettre le feu au magasin... Des propositions que J. B. a toujours refusées.

Au cours de l'audience d'hier, le tribunal a entendu les différents témoignages qui ont été protocoles. Ainsi, le témoin marocain J. B. a notamment déclaré qu'il avait été engagé par G. B. pour travailler de décembre 1983 à début avril 1984. Il avait touché des avances sur son salaire mais n'avait pas été entièrement payé. Une somme de 3660 francs lui restait due.

«Je déclare que pendant que je travaillais pour le compte de G. B., G. L. m'a demandé de mettre le feu à l'appartement de G. B. en pleine nuit. J'ai refusé car j'estimais que c'était mettre les vies de G. B. et de son fils en danger. Quand j'ai refusé, G. L. m'a alors proposé de mettre le feu au magasin de G. B. en me disant qu'ainsi il n'y aurait pas de danger pour la vie de G. B. et de son fils.

G. L. m'a indiqué qu'elle pourrait ainsi toucher de l'argent de l'assurance et payer le solde de mon salaire» a déclaré le témoin J. B.

Et d'ajouter: «A une autre occasion je confirme que G. L. m'a demandé de sectionner les freins du véhicule de G. B. en me déclarant que celui-ci était couvert par une assurance vie et qu'il pourrait ainsi être possible d'obtenir de l'argent de l'assurance. J'ai averti G. B. qu'il devait se méfier. Celui-ci a fait semblant qu'il avait eu un accident et, en présence de G. L., il a voulu voir sa réaction. Cette dernière est devenue toute pâle.»

A cela s'ajoute une sombre histoire de pari...

Le témoin a également précisé avoir reçu un coup de téléphone de G. L. à la cure Notre-Dame de la Paix à La Chaux-de-Fonds où il était hébergé. G. L. lui

avait alors demandé de brûler le magasin faute de quoi elle l'accuserait d'avoir incendié... sa salle à manger!

Autres témoins: deux ecclésiastiques de cette cure. Ils ont déclaré qu'au cours d'un repas le jeune Marocain qui semblait soucieux, avait affirmé que quel'un lui avait demandé de provoquer un incendie. Ils se souviennent que cette demande avait un lien avec l'entreprise de G. B. et qu'on promettait à J. B. d'être payé en échange.

### UN DANGER COLLECTIF

Le tribunal a également entendu hier un témoin qui a déclaré avoir, la veille de l'incendie, vu G. B., vers 21 h. 45, traverser la chaussée M.-A.-Calame en direction de son magasin et remarqué sa camionnette.

Ce témoignage confus n'a pas permis de déterminer si par le mot «veille», le témoin entendait le soir même de l'incendie ou le soir avant... Un détail d'importance pour expliquer la présence de G. B. et de sa camionnette à cet endroit.

Enfin, un inspecteur de la police de sûreté ayant participé à l'enquête qui a suivi ce sinistre a souligné que cet incendie était de nature à mettre en danger la vie des habitants de l'immeuble. Dans son esprit, si l'immeuble est occupé il y a automatiquement danger collectif.

A la suite de ces témoignages et après délibération, le tribunal a estimé, compte tenu de ces nouvelles révélations plus particulièrement celles du jeune Marocain et des deux ecclésiastiques, que concernant G. L. il y avait lieu d'ordonner l'ajournement des débats pour compléter l'arrêt de renvoi et transmettre le dossier à l'autorité compétente.

Il a déclaré par ailleurs, au sujet de G. B. que l'incendie intentionnel a mis en danger la vie d'autrui et qu'ainsi le tribunal pourrait être amené à devoir punir

son auteur plus sévèrement que sa compétence le lui permet. C'est pourquoi il a renvoyé le dossier G. B. à l'autorité qui l'avait saisi.

Relevons pour terminer qu'avant l'audience d'hier, une vision locale a eu lieu depuis l'appartement de la dame qui déclare avoir vu G. B. mettre le feu à son magasin. Cette dame a refusé de parler en présence de l'avocat de G. B. Finalement, il a été décidé que ce témoin serait réentendu en présence des différentes parties. C. M.

● Le Tribunal correctionnel était composé de: Jean Oesch, président-suppléant, Michel Guinand et Danielle Leimgruber, jurés ainsi que de Mme Simone Chapatte, fonctionnant comme greffier. Le Ministère public était représenté par Daniel Blaser, substitut du procureur général.

### Libéré

Un troisième prévenu comparait hier en compagnie de G. B. et G. L. Il s'agissait de R. P. à qui l'on reprochait d'avoir commis de concert avec G. L. une escroquerie et un faux dans les titres.

Les infractions qui lui étaient reprochées étant nettement moins graves que pour G. L. et G. B. la cause de R. P. a été disjointe et jugée hier déjà.

Le défenseur a relevé que R. P. a subi sept jours de détention préventive dans des conditions d'incarcération inamicales. Sous la pression il avait alors avoué des choses qu'il n'avait pas commises et s'était ainsi accablé. Par la suite et à deux reprises, il s'était rétracté.

Le tribunal a hésité longtemps pour savoir si les rétractations des aveux de R. P. étaient sincères alors qu'il avait admis être coupable, dans un premier temps.

Le tribunal a tenu compte de l'attitude de R. P. à l'audience et a estimé qu'il subsistait un doute, à savoir s'il a fait des aveux alors qu'il était sous la contrainte.

C'est pourquoi, au bénéfice du doute, R. P. a été libéré des fins de la poursuite pénale et sa part des frais mise à la charge de l'Etat. (cm)



Chaude ambiance et fébrile agitation lundi matin avant le départ du train spécial pour le Valais. (Photo Impar-Perrin)

Ambiance particulière, agitation fébrile lundi matin aux alentours de la gare du Locle et sur les quais. Sans oublier une circulation très anormalement dense et rendue de surcroît difficile en raison de la chaussée enneigée.

Plus de 220 élèves de l'Ecole secondaire du Locle embarquaient à bord d'un train spécial pour gagner trois stations valaisannes où ils s'adonneront durant une semaine aux joies du ski.

Lourdement chargés, les skis sur l'épaule, les jeunes vacanciers ont dans la majorité des cas fait appel à leurs parents pour gagner le lieu du rendez-vous. D'où une circulation difficile avec des tendances aux embouteillages, compte tenu du fait que les véhicules patinaient lors des arrêts sur la route enneigée de la Gare.

Malgré tout la bonne humeur était de mise sur les jeunes en partance pour le Valais. Par classe, selon les instructions données par le sous-directeur, René Reymond, les élèves ont grimpé dans les wagons. Le convoi spécial s'est ébranlé peu après 7 h. 10. Il s'est encore empli en passant à La Chaux-de-Fonds où d'autres élèves des écoles secondaires du lieu empruntaient le même chemin. Le train a filé jusqu'à Sion. De là, c'est en

autobus que les 224 skieurs accompagnés de 35 moniteurs ont gagné les stations. Soit Super-Nendaz pour 84 d'entre eux, Haute-Nendaz et Val-d'Illiez pour les autres.

Vu les conditions d'enneigement très satisfaisantes que leurs plus jeunes camarades de l'Ecole primaire ont rencontré la semaine dernière dans cette région, tout porte à croire que les élèves de l'Ecole secondaire seront tout aussi chanceux. Bien qu'il soit impossible de prédire les caprices - toujours possibles - de la météo.

Cette année, compte tenu du fait que quelque 108 élèves du même établissement ont déjà pris part à un camp de ski dans la semaine du 6 au 11 janvier, la participation à l'Ecole secondaire atteint cette année un record: 92 pour cent des élèves se sont intéressés à cette activité. La plupart ayant donné la préférence au ski alpin. (jcp)

### Entre La Sagne et Le Locle Perte de maîtrise

Dimanche à 18 h. 30, un conducteur du Locle, M. E. P., circulait sur la route tendant de La Sagne au Locle. Arrivé au lieu dit La Baume, il a bifurqué à gauche pour emprunter la route secondaire menant à la piscine du Locle. Peu après s'être engagé, son véhicule a zigzagué sur la chaussée recouverte de neige mouillée avant de monter sur le rampe de neige et se retourner sur le toit. Dégâts matériels.

### LE COL-DE-ROCHES Collision

Hier à 12 heures, un conducteur de Besançon, M. S. G., circulait sur la route principale No 20 du Locle en direction de Morteau. A la sortie du tunnel du Col-des-Roches, il a quitté la route principale par la gauche pour se diriger sur la France. Lors de cette manœuvre une collision s'est produite avec la voiture conduite par Mlle N. H., du Locle, qui arrivait en sens inverse. Dégâts matériels.

## Week-end de ski au Cerneux-Péquignot Plus d'une centaine de concurrents au départ

Organisés de main de maître par les spécialistes de l'Association de développement du Cerneux-Péquignot, les concours de ski alpin et nordique se sont déroulés pour la première fois sur un seul week-end.

Bénéficiant d'un temps exceptionnel, samedi après-midi, une cinquantaine de concurrents se sont battus sur les pistes du champ Guillaume pour l'obtention des places d'honneur en ski alpin.

Malheureusement dimanche les conditions atmosphériques totalement différentes ont rendu plus difficile la tâche des 69 valeureux concurrents du ski nordique.

Voici les principaux résultats de ce week-end de ski au Cerneux-Péquignot.

### Ski alpin

Catégorie I, minimes, filles: 1. Aline Buchs (1'09"); 2. Catherine Simon-Vermot (1'21"81). Garçons: 1. Frédéric Simont-Vermot (1'03"90); 2. Fabian Schild (1'07"58); 3. Cyril Zbinden (2'13"04).

Catégorie II, juniors, filles: 1. Stéphanie Pochon (59"68); 2. Joëlle Schaffter (1'00"51); 3. Corinne Vermot, village (1'02"97). Garçons: 1. Jérôme Fabrizio (54"56); 2. Stéphane Huguenin (55"09); 3. Philippe Pochon (55"20).

Catégorie III, élite, filles: 1. Anne-Claude Pochon (57"70); 2. Nathalie Fabrizio (59"48); 3. Caroline Pochon (59"71). Garçons: 1. Laurent Fort

(48"08); 2. José Fort (48"46); 3. Didier Bonnet (48"48).

Catégorie IV, séniors, dames: Josette Simon-Vermot (1'00"82); 2. Jacqueline Buchs (1'03"04); 3. Fabienne Gauthier (1'03"71). Hommes: 1. Guy Evard (50"63); 2. Charles Faivre (53"31).

### Ski nordique

Catégorie I, minimes, environ 2000 mètres, filles: 1. Martine Bachmann (9'13"); 2. Aline Buchs (10'23"); 3. Catherine Simon-Vermot (11'58"). Garçons: 1. Olivier Bachmann (8'31"); 2. Cédric Schmid (9'07"); 3. Frédéric Simon-Vermot (9'29").

Catégorie II, juniors, 4000 mètres, filles: 1. Florence Vermot (19'31"); 2. Joëlle Schaffter (19'42"); 3. Nathalie Fabrizio (21'01). Garçons: Jean-Bernard Balanche (17'50"); 2. Laurent Bachmann (17'52"); 3. Pierre-Alexis Pochon (18'35").

Catégorie III, élite, 4000 mètres, filles: Florence Balanche (19'07"); 2. Eve-

lyne Cuenot (19'09"); 3. Françoise Mollier (20'22"). Garçons, 8000 mètres: 1. Gilles Gauthier (29'27"); 2. Pascal Gauthier (30"); 3. Pierre-Alain Cuenot (30'04").

Catégorie IV, séniors, 8000 mètres, hommes: 1. Jean-Claude Pochon (27'50"); 2. Willy Singelé (31'42"); 3. Michel Simon-Vermot (35'29").

Catégorie V, populaire, 4000 mètres, dames: Myrienne Vermot (22'01"); 2. Lucienne Pochon (23'48"); 3. Claire-Lise Fort (23'52"). Hommes: 1. Rodolfo Gabrizio (17'09"); 2. Roger Vermot (18'39"); 3. ex aequo Philippe Buchs et Bernard Piaget (19'17").

### Combiné

Catégorie I, juniors, filles: 1. Nathalie Fabrizio (41 points); 2. Joëlle Schaffter (36); 3. Stéphanie Pochon (30). Garçons: Jean-Bernard Balanche (50); 2. Jérôme Fabrizio (30); 3. Stéphane Huguenin (25).

Catégorie II, séniors, dames: 1. Florence Balanche (41); 2. Anne-Claude Pochon (34); 3. Caroline Pochon (31). Hommes: 1. Ex aequo José Fort et Gérard Gauthier (26); 3. Didier Bonnet (23). (cl)

### FRANCE FRONTIÈRE

#### Marchand de cycles à Belfort Cambriolé pour la 112e fois

Roger Rayot, marchand de cycles à Belfort, bat régulièrement sa performance du «Livre Guinness des Records» dans lequel il figure.

En effet, des cambrioleurs se sont introduits dans son magasin au cours du week-end, portant le record à 112 cambriolages.

Mais les malfaiteurs ont pu être appréhendés par la police grâce à des voisins. Il s'agit de trois mineurs âgés de 16 à 17 ans.

L'un des jeunes gens s'était fait servir au magasin samedi après-midi. Ils avaient déjà tenté de s'introduire dans le commerce, le week-end précédent.

Ils n'avaient pu éviter de déclencher l'alarme et avaient dû fuir. Pourtant, ils devaient récidiver huit jours plus tard. (ap)



Dimanche, 69 fondeurs se sont élançés sur des pistes fort bien préparées. A droite, les vainqueurs dans les différentes catégories. (Photos privée et Impar-cm)

**bravo à**

**Mme Marthe Gauthier...**  
... pour qui ce mardi 21 janvier est un grand jour, puisqu'elle a le bonheur de souffler 90 bougies sur son gâteau d'anniversaire, en effet cette nonagénnaire a vu le jour au Cerneux-Péquignot le 21 janvier 1896.

C'est en 1924 que Mlle Marthe Mercier épousa M. Paul Gauthier qu'elle seconda durant 38 ans dans son travail au bureau postal du village. Mais, elle consacra parallèlement une majeure partie de son temps à la grande famille de huit enfants qu'elle éleva avec bonheur. En mars 1976, elle perdit son époux décédé à 80 ans des suites d'une chute à vélo. Malheureusement atteinte dans sa santé, Mme Gauthier dut quitter le village pour le Home médicalisé de La Résidence du Locle où elle fête cet événement. Mais, c'est dans l'intimité et dimanche déjà, entourée de ses huit enfants chez sa fille Odile à La Chaux-de-Fonds que les bougies ont été soufflées. (cl)



**10% à 30% moins cher !**

**DISCOUNT MEUBLES**

LE CRÊT-DU-LOCLE

**A louer studio meublé**

Fr. 273.- libre tout de suite

Rue de la Promenade 14

☎ 23 33 77

**Piano à queue**

Marque Schiedmayer 175x150

parfait état, prix favorable

☎ 038/46 13 16

**BESOIN D'ARGENT**

Prêts jusqu'à Fr. 30 000.- dans les 48 h. pour salariés, sans caution. Discretion absolue.

☎ (021) 35 13 28

Tous les jours 24 heures sur 24

Fr. 5 000.- à Fr. 25 000.-

**Prêt comptant**

pour salariés, sans garantie, dans les deux jours.

Discretion absolue.

☎ 021/20 86 08 (8 h. à 17 h. 30)

Voulant s'installer

**cherche**

outillages occasions de bijoutier. (Laminoin, filières, machine à polir, etc.). 20 h. le soir.

☎ 022/35 29 63.

**A vendre printemps 86**

**BMW 318 D**

4/85 30.000 km

☎ 039/26 79 91

**25 ANS**

**BOL D'AIR JACQUIER**

Piscine de la Capitaine, Capitaine 7  
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 19 10, sur rendez-vous.

**une cure d'oxygénothérapie bio-catalytique**

augmente les mécanismes naturels d'auto-défense du corps, qui devient sain et résistant à l'air pollué, aux microbes et aux refroidissements.

**Fr. 30.000.-**

c'est le montant que nous vous prêtons

Rapidité - Discretion sans garantie

**Finances Services**

Pérolles 55 - 1700 Fribourg

☎ 037/24 83 26

8 h à 12 h, et de 13 h 30 à 18 h mardi-jeudi, jusqu'à 20 h



**Rapid 105 Combi**

La machine combinée pour tous les cas

**Rapid** **Démonstration Vente Service**

**WERNER WÄLTI**

Atelier mécanique  
Locle 69, ☎ 039/26 72 50  
2304 La Chaux-de-Fonds

**12,0%**

C'est le rendement de votre argent placé en cédules hypothécaires en dollars, sélectionnées pour leur sécurité.

**Placements dès Fr. 15 000.-**

- remboursement payé par tranches mensuelles;
- votre capital est garanti;
- réinvestissement à votre demande;
- affaire traitée par une banque suisse.

Cette offre est idéale dans la situation actuelle du marché.

Vous pouvez acquérir une ou plusieurs cédules hypothécaires.

Pour tous renseignements, sans engagement, écrivez ou téléphonez à l'Agence d'Investor SA:

**FOMIBA FINANCE SA**  
22, Grand-Rue  
2035 Corcelles  
☎ 038/31 62 82.

**BIJOUTERIE Mayer Stehlin**

LA CHAUX-DE-FONDS

**Léopold-Robert 57**  
039/23 41 42

**À LOUER**

pour le 31 mars 1986, magnifique appartement de

**3 PIÈCES** avec cuisine totalement agencée, sis Temple-Allemand 59, avec place de parc.

Pour le 30 avril 1986,

**4 PIÈCES** sis Numa-Droz 2.

Pour tous renseignements, s'adresser à Géralce Roulet-Bosshart, Léopold-Robert 76, ☎ 039/23 17 84.

**JEUNE FEMME**

30 ans, célibataire, aimant la vie d'intérieur et les loisirs cherche **compagnon sérieux** âge en rapport, pour rompre solitude. Mariage si entente. Joindre photo.

Ecrire sous chiffre AB 1441 au bureau de L'Impartial

**Je cherche salon de coiffure**

homme ou mixte

à La Chaux-de-Fonds.

☎ 039/26 86 60

**LE LOCLE**

**GARAGE DU RALLYE**

A. Dumont  
Distributeur OPEL - Le Locle

cherche pour août 1986

**APPRENTI MÉCANICIEN**

en automobiles

Faire offre ou se présenter sur rendez-vous au bureau du garage, ☎ 039/31 33 33

**vendeuse en disques**

qualifiée, trouverait place, dans commerce des Montagnes neuchâteloises.

Ecrire sous chiffre AB 50090 au bureau de L'Impartial du Locle.

*Garage de la Sibérie*

Jacques Robert  
2401 Le Cachot  
☎ 039/36 12 58

**Occasions expertisées et garanties**

|                  |        |           |             |
|------------------|--------|-----------|-------------|
| Subaru Sedan 4x4 | 1981/9 | 67.000 km | Fr 7.600.-  |
| Bus Subaru 4x4   | 1984   | 27.000 km | Fr 11.500.- |
| Talbot Horizon   | 1983   | 33.000 km | Fr 7.500.-  |
| BMW 520 I        | 1983   | 42.000 km | Fr 15.600.- |

**À VENDRE**

**Alfasud 1500 cm<sup>3</sup> Quadrifoglio**

1983, expertisée, 47 000 km, Fr. 7 500.-.

**Garage CUENOT**  
Rue du Marais 3 - 2400 LE LOCLE  
☎ 039/31 12 30.

**Homme médicalisé**

**LE CHATELARD**  
2416 Les Brenets  
cherche à engager

**1 veilleur (se)**

à temps partiel

☎ 039/32 12 77

Cherchons

**sommelière**

Entrée tout de suite ou à convenir.  
Congé 2 jours par semaine.

Se présenter **Hôtel des Trois Rois**, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 65 55.

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

**LE LOCLE**  
Jeanneret 45

**3 1/2 pièces**

avec cuisine et salle de bains-WC.

A louer pour tout de suite ou à convenir.

Loyer Fr. 330.- + charges.

Pour visiter: M. Ciocchetti, ☎ 039/31 53 69.

**cogestim**  
Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

Jolie

**Renault 18 GTX**

4 portes, modèle 84, argent mét.

72'000 km. Expertisée. Garantie totale. Fr. 166.- par mois, sans acompte. Reprise éventuelle.

Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions ou au comptant.

M. Garau  
Case postale 772  
2501 Bienne  
☎ 032/51 63 60

**Occasions**

Fiat Panda 4x4 1984, 6000 km

Subaru Justy 4x4 1985 14000 km

**GARAGE DES BRENETS**

Edouard Noirat  
☎ 039/32 16 16

**A vendre Fraise à neige**

Gutbrod MF 100, 12 CV, largeur 75 cm. Parfait état.

Fr. 3900.-.

☎ 039/37 12 59

**FUST** La spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

**On achète les fours micro-ondes de toutes les marques de qualité chez nous aux prix Fust le plus bas**

p. ex. Miele M 685

D'autres modèles de Brother, Sanyo, Philips, Moulinex etc.

**798.-**

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65  
Biene, Rue Centrale 36 032 22 85 25  
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74  
Marin, Marin-Centre 038 33 48 48  
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15

LES LUNETTES REVELENT VOTRE PERSONNALITE, L'INFORMATIQUE PRECISE LEUR REALISATION, LES COMPETENCES DE VOTRE OPTICIEN CONSEIL.

**OPERTI OPTICIEN**  
JL GONZALES SUCC  
15 AV. LEOPOLD-ROBERT  
2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
039-23 47 41

**GARAGE DU RALLYE**

A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle

**SOLDES**

(autorisés par la Préfecture du 15 janvier au 4 février 1986)

**Prix-chocs ! Profitez !**

|                    | Valeur Eurotax | Soldées  |
|--------------------|----------------|----------|
| OPEL COMMODORE 2,5 | 4 200.-        | 3 000.-  |
| OPEL REKORD 2000 S | 1980 6 900.-   | 5 500.-  |
| FORD GRANADA 2,8   | 1979 8 200.-   | 6 200.-  |
| HONDA JAZZ         | 1984 7 600.-   | 6 500.-  |
| SAAB 900 TURBO     | 1982 14 800.-  | 13 500.- |
| VW GOLF GLS        | 1977 4 500.-   | 3 500.-  |

Crédit - Essai sans engagement - Réservation pour le printemps

Service de vente: P. Demierre - P.-A. Dumont  
☎ 039/31 33 33

**RESTAURANT DU DOUBS**  
Les Brenets

Deux truites Maison pour Fr. 12.- - Cuisses de grenouilles Fr. 6.50 la douz. - Feuilleté aux morilles Fr. 9.-.

Tous les soirs, fondue chinoise à gogo Fr. 17.-

Veillez réserver svp: ☎ 039/32 10 91.

Fermé le lundi.

Albert Wagner, cuisinier  
☎ 039/31 65 55

**FILETS ET FOIE DE ROUGET AU ROMARIN**

**LE MOT MYSTÈRE**

Thème: **Enfant - un mot de 8 lettres**

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que Le Mot Mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

**Solution: page 22**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| M | T | E | D | A | C | A | C | L | A | T | O | R |
| U | E | G | A | E | I | V | N | E | N | N | I | S |
| E | B | A | D | C | E | S | R | U | N | R | L | P |
| U | E | S | A | H | C | E | U | O | E | I | I | E |
| T | B | E | E | L | O | V | E | N | F | P | P | P |
| E | O | I | M | I | L | R | N | E | I | A | A | U |
| R | B | N | O | R | E | E | I | R | T | R | R | T |
| I | O | U | M | E | B | R | M | B | C | I | L | T |
| N | T | D | R | U | E | O | S | A | O | A | E | O |
| P | O | I | O | P | A | R | D | I | C | N | C | T |
| E | A | E | T | D | E | N | T | N | O | G | O | O |
| R | N | P | L | E | E | F | U | E | V | E | N | P |
| E | A | T | A | T | I | A | L | I | T | I | R | C |

(pécé)

|        |          |        |          |
|--------|----------|--------|----------|
| A Ange | E Ecole  | Noël   | Rot      |
| B Bain | F Fée    | Noué   | S Sage   |
| Bébé   | Fils     | Nurse  | Sein     |
| Bobo   | I Inné   | P Papa | Sevrer   |
| C Caca | L Lait   | Parc   | Sœur     |
| Cadet  | Leçon    | Parle  | T Talc   |
| Coco   | Lit      | Père   | Tape     |
| Cri    | M Mineur | Pipi   | Tata     |
| D Dada | Môme     | Pot    | Titi     |
| Dent   | Mue      | Puéril | Toto     |
| Dodo   | N Neveu  | Putto  | U Utérin |
| Drap   |          | R Rire |          |

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Il doit rester de l'ASOT dans l'air... Vers un Conseil œcuménique neuchâtelois?

Expérience unique en Suisse et même à l'échelon international, l'Assemblée synodale œcuménique temporaire (ASOT) du canton de Neuchâtel achève ses travaux juste cinq ans après les avoir commencés.

C'est en 1979 déjà que l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique-chrétienne du canton ont décidé de constituer une assemblée synodale œcuménique temporaire.

de six thèmes-clés, dont six «conseils d'animation», groupes de travail internes, ont fait le tour: «Vivre l'œcuménisme», «L'engagement des chrétiens dans le monde», «Couple et famille», «Foyers mixtes», «Catéchèses et formation chrétienne» et «Partage des biens».

Le mandat de l'ASOT était de trois ans, avec une prolongation possible de deux ans; en 1983, les partenaires à l'expérience ont fait usage de cette possibilité de prolongation. Maintenant, l'ASOT est arrivée au terme de son mandat.

Samedi prochain, à Peseux, au cours d'une cérémonie de clôture dont la liturgie sera inspirée d'une «fête des récoltes», elle transmettra ses propositions aux Eglises, à charge pour celles-ci de les «digérer» et de les mettre en pratique.

La plupart de ces propositions constituent ce qu'on pourrait appeler des suggestions de «petits pas» concrets sur la voie d'un œcuménisme pratiqué en continu, à l'occasion de célébrations communes, dans la préparation et le déroulement de mariages ou baptêmes, dans une collaboration et une concertation plus poussées en matière de catéchèse et de formation d'adultes, etc.

Un point remarquable consiste en la recommandation d'un engagement politique conforme à l'engagement chrétien, notamment à l'égard du tiers monde. Mais deux propositions se distinguent par l'ampleur de leur ambition: celle de créer un Conseil œcuménique neuchâtelois et celle de constituer une fondation œcuménique cantonale, dotée par les Eglises partenaires d'un capital de l'ordre de 250.000 francs et d'attributions budgétaires régulières.

L'objectif est clair: il s'agit non seulement de «faire ensemble ce qu'on peut déjà faire», y compris sur le plan financier» comme le dit le bureau de l'ASOT, mais il s'agit aussi de ne pas laisser se dissoudre l'acquis de l'ASOT dans une nébuleuse bonne conscience du devoir accompli.

Il faut passer du temporaire au permanent, en matière d'œcuménisme cantonal, afin que la mission remplie par l'ASOT, la valorisation du dialogue vécu, l'implication concrète des Eglises, se poursuive sous la houlette non plus d'une lourde assemblée (54 membres, pour l'ASOT), mais d'un organe d'une quinzaine de membres, le COEN, dont le mandat essentiel serait de maintenir et de promouvoir l'œcuménisme dans le canton, d'interpeller les Eglises sur la manière dont elles décideront de donner suite aux propositions.

On veut en somme qu'il reste de l'ASOT dans l'air, pour cette œuvre de longue haleine qu'est le rapprochement progressif de communautés chrétiennes dont la division institutionnelle fait souffrir beaucoup de membres, même si les contradictions ne manquent pas entre ce courant unitaire et le besoin de chaque partenaire de préserver son identité.

MHK

Centenaire heureuse à Neuchâtel «Toute ma vie, j'ai été gâtée!»

Le 28 janvier prochain, Mme Alice Béguelin entrera dans sa 101e année. D'un pas alerte. Une femme qui ne porte pas son âge, lit encore beaucoup, et souhaite qu'on ne parle pas trop d'elle.

Mariée à 20 ans, Mme Béguelin est venue habiter La Chaux-de-Fonds avec son mari. Ils ont eu trois filles, avant que M. Béguelin soit nommé juge cantonal à Neuchâtel, où toute la famille a déménagé. En 1937, à 58 ans, M. Béguelin est décédé. Bien trop tôt, pour ce couple modèle. Mme Béguelin est allée vivre avec sa fille cadette, Marguerite, à Genève, où vit une autre des filles. Mme Alice Béguelin et sa fille Marguerite - elles ne se sont jamais quittées - ont ensuite vécu deux ans à Champéry, puis sont revenues à Neuchâtel, ont déménagé à Peseux, avant de vivre durant 8 ans à Saules. Elles sont de retour à Neuchâtel depuis 14 ans. Marguerite, à qui



«Le secret de la longévité? se laisser vivre...» (Photo Impar-AO)

on dit souvent que sa mère a de la chance de l'avoir affirmée: «Moi aussi, j'ai de la chance. Elle n'est pas une charge pour moi. Nous sommes deux amies». Et la maman de confirmer: «Nous avons tous nos cheveux: nous ne nous sommes jamais crépé le chignon!».

Une des filles de Mme Alice Béguelin est décédée en 1973, à 66 ans. Elle était très douée pour les arts. Celle qui vit à Genève a eu trois enfants, deux filles et un garçon, tous mariés. Mme Alice Béguelin est ainsi arrière-grand-mère. Et pour son entrée dans sa centième année, en 1985, elle était entourée de 39 personnes. Cette année, elle a souhaité un peu de tranquillité. Il n'y aura que la famille: quelque 14 personnes tout de même. «Tous les arrière-petits-enfants n'ont pas pu venir un jour de semaine: ils ont leurs études».

Mme Béguelin lit encore beaucoup, et regarde volontiers la télévision. En regrettant que les programmes intéressants passent souvent lorsqu'elle est déjà couchée. Et elle aime beaucoup cuisiner. Un passe-temps qu'elle partage avec sa fille. Quant au secret de longévité, c'est une recette qu'elle ne peut transmettre. Mais qui n'est pas faite ce d'abstinence: «Je prends mon petit verre de vin rouge tous les jours», assure Mme Béguelin. Qui se montre très satisfaite de sa vie: «J'ai été gâtée, je le reconnais. Mon mari était très bon, mes enfants ont toujours été très attentifs».

Toutes les trois semaines, le médecin de Mme Béguelin passe la voir. Elle est la quatrième centenaire à son actif, et il lui avoue qu'il espérait «vieillesse comme elle».

AO

Piéton renversé

Hier, vers 18 h. 40, un conducteur de Neuchâtel, M. J.-B. N., circulait avenue de la Gare en direction du centre ville. A la hauteur de la rue des Sablons, une collision s'est produite avec un piéton de Neuchâtel, M. Jean-Charles Tisselli qui traversait l'avenue de la Gare sur le passage de sécurité, du sud au nord. Blessé, M. Tisselli a été transporté à l'Hôpital des Cadolles par une ambulance.

Piétonne renversée et tuée

Hier à 7 h. 25, un accident mortel de la circulation a eu lieu à la rue des Gouttes-d'Or. Mme Elisabeth Groux, née en 1941 domiciliée à Neuchâtel traversait la rue des Gouttes-d'Or à la hauteur de son domicile du sud au nord. Arrivée sur la voie centrale à proximité de la ligne de sécurité, elle a été happée par la voiture conduite par M. O. F. de Boudry qui circulait de Neuchâtel en direction de Saint-Blaise.

Sous l'effet du choc, la passante Mme Groux a été projetée au sol. Grièvement blessée, elle a été transportée à l'Hôpital des Cadolles où elle est décédée peu de temps après son admission.

Pour les besoins de l'enquête, la police cantonale prie les deux conducteurs de poids-lourds qui circulaient en direction de Neuchâtel et qui ont dépassé le trolleybus à l'arrêt des Gouttes-d'Or ainsi que le conducteur du poids lourd qui circulait en direction de Saint-Blaise de bien vouloir s'annoncer à ses bureaux, tél. (038) 24 24 24, ceci pour les besoins de l'enquête.

NAISSANCE

CÉLINE a la joie d'annoncer la naissance de son petit frère

LIONEL le 17 janvier 1986 Clinique Montbrillant Les heureux parents: Claudine et Eric LEUBA - BOUILLE Ls-d'Orléans 30 2000 Neuchâtel

1668

Baptême de la société de tir de Chézard-Saint-Martin Les «Armes sportives» sont nées

Réunis hier soir en assemblée extraordinaire, les membres de la Société de tir de Chézard-Saint-Martin, présidée par M. Raymond Landry, se sont choisis un nouveau nom de baptême en vue des diverses manifestations qui marqueront le centenaire de la société.

C'est dorénavant sous l'appellation «Les Armes sportives» que le groupe des tireurs sportifs de la société, une quarantaine de membres très actifs, se présentera dans les divers concours régionaux, cantonaux et fédéraux auxquels ils participent chaque année, avec un certain succès du reste.

Ce nom se retrouvera également sur la nouvelle bannière qui sera choisie sous peu.

Deux projets sont en concurrence, dont un présenté par M. Bernard Muller, habitant Chézard, créateur de la fameuse «Swatch».

NOUVEAU STAND DE TIR

Mais le plat de résistance de la soirée a été sans doute la présentation du projet définitif de rénovation et de construction du stand de tir qui sera équipé d'une ciblirie automatique et devra être opérationnel pour le fameux tir du centenaire qui se déroulera sous l'expertise direction de M. Hans Steinemann les 30, 31 août et 6 septembre prochains.

On attend près de 600 tireurs à cette occasion. Auparavant il faudra aussi trouver de quoi financer «l'ardoise» présentée par M. Jean-Claude Bellonot qui table sur un devis global de 705.976 francs. Ce montant très important sera sans doute abaissé par les diverses subventions et aides directes et indirectes dont bénéficiera la société. Mais il se chiffrera sans doute par une dette d'environ 161.000 francs entièrement à sa charge. Les cibles uniquement coûteront la bagatelle de 123.500 francs.

Les travaux de démolition de l'ancien stand ont été effectués en novembre et ceux de construction de la ligne de tir, de la nouvelle butte, de la ciblirie et des locaux proprement dits commencent le 7 mars prochain à l'occasion d'un... cours de répétition du génie militaire.

Cours auquel le sergent Landry est «officiellement» convié à prendre part puisqu'il a reçu sa nouvelle affectation allant dans ce sens. On peut donc penser que les travaux se

dérouleront dans les règles de l'art et à la satisfaction des intéressés.

En fait ces travaux d'envergure auront lieu en deux phases, avec deux cours de répétition, le premier en mars et le second en juin. Cette mise à disposition de la troupe pour cette réalisation sera sans doute bienvenue pour soulager les finances de la société.

COLLABORATION INTERCOMMUNALE?

D'autre part les communes de Chézard-Saint-Martin, Fontainemelon et même Cernier pourraient être intéressées au projet et participer sous diverses formes à son financement.

Défendant les intérêts de la société de tir au petit calibre, M. Louis Lormier, son président, a fait ajouter un point à l'ordre du jour concernant la vente possible des installations existantes de cette société à l'intérieur du stand actuel.

On s'est ainsi arrêté à un chiffre de 40.000 francs représentant la part du stand revenant au petit calibre, une somme acceptée hier soir par les tireurs à 300 mètres, mais une décision qui devra encore être avalisée par les spécialistes du petit calibre en séance plénière.

A relever encore que pendant la phase de construction du nouveau stand et de la ligne de tir et ciblirie, un stand provisoire sera monté pour permettre aux tireurs de s'exercer pour les divers concours sans aller à l'extérieur.

Par ailleurs l'ancienne ciblirie sera intégralement conservée, ce qui permettra de la mettre à disposition de l'armée si elle désire s'en servir et ainsi ménager les installations électroniques toutes neuves et plus spécifiquement installées pour des concours sportifs. M. S.

Aux Geneveys-sur-Coffrane Assemblée générale de l'Harmonie

Récemment a eu lieu aux Geneveys-sur-Coffrane l'assemblée générale de la fanfare l'Harmonie des Geneveys-sur-Coffrane sous la présidence de Pierre-André Gutknecht.

Comme le rappelle la lecture des procès-verbaux par le secrétaire Denis Gutknecht, l'activité de l'Harmonie en 1985 fut très chargée.

En effet, les musiciens se sont retrouvés à 74 reprises pour répétitions ou services! Au chapitre des mutations, trois démissions ont été enregistrées durant l'an écoulé. Heureusement quatre admissions viennent compenser ces départs. L'effectif reste donc stable, mais toujours restreint. A cet effet une des préoccupations futures de la société geneveys-sanne sera d'essayer de l'augmenter. Tous les musiciens, qu'ils soient chevronnés ou débutants sont les bienvenus à l'Harmonie. Les instruments sont mis à disposition et des cours d'élèves sont organisés, tout cela gratuitement bien sûr!

Dans son rapport, le président Pierre-André Gutknecht revient sur la dernière fête cantonale des musiques neuchâteloises qui eut lieu au Locle. Le jury ayant été excessivement sévère envers toutes les sociétés participantes, il estime que le résultat de sa fanfare (7e rang, frange-argent) peut être considéré comme très satisfaisant. Le reste du rapport du président est consacré à l'avenir de l'Harmonie qu'il entrevoit avec optimisme.

Le caissier Roland Matthey ayant démissionné, le rapport de caisse est présenté, au nom des vérificateurs de comptes, par Olivier Demierre. Il fait constater des finances saines.

Le comité pour 1986 est formé de la façon suivante: président, Pierre-André Gutknecht; vice-président, Claude Diacon; secrétaire et caissier, Denis Gutknecht; responsable matériel, Rino Sione; assesseur, André Gattolliat.

Les autres fonctions sont repourvues ainsi: directeur, Paul Thomi; sous-directeur, Claude Diacon; porte-bannière, Fernand Bonetti; vérificateurs de comptes, Pierre-Yves Juillerat et Willy Mailardet, suppléant Cédric Treuthardt.

Dans les activités futures, il faut d'abord mentionner le concert annuel qui aura lieu le 15 mars. Le mois de mars sera d'ailleurs particulièrement chargé puisque le 8 mars, l'Harmonie animera la deuxième partie du concert du Club d'Accordéon Les Sylvaniens à Savagnier. Et le dimanche 16 mars, les musiciens geneveysans participent au Carnaval organisé par l'Association Pro Ticino à Peseux.

En plus de cela, il y aura bien sûr tous les services traditionnels et la fête régionale du Val-de-Ruz.

Au chapitre des divers, il est notamment décidé d'acquiescer à une nouvelle batterie.

Après l'assemblée, un souper réunit musiciens et accompagnants. Durant la soirée, des récompenses sont remises à quatre musiciens pour leur assiduité: Paul Thomi, Pierre-André Gutknecht, Rino Sione et Denis Gutknecht. (dg)

TÊTE-DE-RAN Les instructeurs suisses à la répétition

Tous les deux ans les instructeurs suisses de ski ont l'obligation de faire un cours de répétition portant sur leur discipline.

Samedi et dimanche derniers, une vingtaine d'entre eux, issus du groupement du Jura neuchâtelois, s'étaient donnés rendez-vous à Tête-de-Ran, sous la direction de M. Charles Hærtel.

Ils ont pu profiter des nouvelles directives dans le domaine du ski et surtout des excellentes conditions d'enneigement, pour mettre en pratique la théorie reçue.

Ils ont aussi profité des nouvelles installations d'éclairage qui donnent entière satisfaction. Parmi eux, on reconnaissait d'anciens skieurs de compétition du Giron, tels Marie-Claire Renaud, Anouk Favre-Challandes, Sylvie Favre et Jean-Pierre Besson. (ha)

Suite des informations neuchâteloises

# JURA BERNOIS

# la voix d'une région

## Demandes de patentes de danse: opposition et concurrence Dansera, dansera pas à Saint-Imier? Ecole professionnelle de Tavannes Corps enseignant réélu

Les demandes de patentes de danse se succèdent dans la cité imérienne. Tout d'abord l'Hôtel Central qui a connu mille péripéties du temps de son ancien propriétaire, a changé de mains, et renouvelle par l'intermédiaire de son gérant Johnny Weber de Genève une demande de patente pour créer la disco «Little Corner».

La requête déposée publiquement a reçu une proposition de la part d'un concurrent direct. Ces derniers jours, Bernard Zeller, propriétaire de la Rotonde, demande à son tour le droit d'exploiter une discothèque. Les jeunes ont pris l'habitude de s'exiler pour se distraire, quel part de gâteau restera-t-il pour trois discos concurrentes?

L'obtention d'une patente de danse n'est pas chose aisée. On l'a vu avec la demande du Restaurant de la Combe-Grède à Villeret qui a reçu une fin de non recevoir à la suite d'oppositions de voisins qui ont craint le tapage nocturne.

Dépitée, la tenancière a quitté l'établissement qui sera transformé en pizzeria par son nouveau responsable.

### «LITTLE CORNER»

L'Hôtel Central repris par un architecte d'Yverdon et qui sera géré par Johnny Weber de Genève souhaite, à la suite de son prédécesseur obtenir la

patente de danse. Les oppositions pouvaient être déposées jusqu'au 17 janvier à la Municipalité.

Le seul dancing en activité à Saint-Imier, Le «Diabolo», s'oppose à l'ouverture d'un deuxième dancing jugeant que la clientèle potentielle n'est pas suffisante. La séance de conciliation qui suivra lui permettra de négocier avec le gérant genevois avec lequel il n'a encore jamais eu de contact.

### ET DE TROIS

Dernier en date des dépôts de demande de patente, celle de Bernard Zeller qui souhaite transformer les sous-

sols de son restaurant pour en faire une discothèque.

Parallèlement il demande un permis pour construire une terrasse d'été sur la dalle de toiture de la disco. Pascal Héritier qui anime depuis trois ans la discothèque Le «Diabolo» se mettra prochainement en contact avec Bernard Zeller pour connaître les tenants et aboutissants de son projet. Quant à Bernard Zeller, propriétaire de la Rotonde il ne veut pas donner trop de publicité à son projet.

Néanmoins il pense que, vivant et travaillant à Saint-Imier, il devrait avoir autant de chances que le nouveau propriétaire du Central.

Une fois les préavis du Conseil municipal et de la Préfecture donnés, ce sera au canton de trancher sur ces deux projets. L'administration étant ce qu'elle est, il faudra attendre plusieurs mois voire plusieurs années avant que Saint-Imier «by night» devienne une ville chaude même en hiver.

GyBi

La Commission de surveillance de l'école professionnelle de Tavannes a tenu séance dernièrement. A l'unanimité, elle a décidé de proposer la réélection des maîtres principaux de l'école à la direction cantonale de la formation professionnelle. Ces maîtres sont: Jean-Claude Gassmann, direction, A. Blanchard, C. Bassin et J.-M. Imhoff, maîtres à horaire complet, Mlle E. Eicher, Mme V. Comment et M. J. Calame, maîtres à horaire variable. (50% minimum).

La Commission de surveillance qui siègeait sous la présidence de M. Charles Rougemont de Bévillard a également discuté divers problèmes importants rela-

tifs à l'équipement de l'école (matériel et budget).

Un repas en commun a réuni les membres de la commission et les enseignants principaux. Quatre délégués de la commune de Tavannes terminaient leur mandat au sein de la commission, soit M. Paul Jutzeler, mécanicien (membre depuis 1973 et qui est démissionnaire), M. Jeannot Hauser, mécanicien (membre depuis 1975), M. Willy Bigler et Mme Anne-Marie Meier, depuis 1981. Le Conseil municipal de Tavannes devra élire 3 nouveaux délégués sur proposition des partis suite aux dernières élections.

Le quatrième délégué communal est le conseiller municipal responsable du dicastère des écoles. On sait déjà qu'il s'agira de M. Marc Beuchat remplaçant à ce poste Mme Anne-Marie Meier. Mme Jacqueline Sauvain est la secrétaire de l'école et de la commission. (comm-vu)

### SAINT-IMIER

#### Friteuse en feu

Hier, en début d'après-midi, une friteuse a subitement pris feu au numéro 64 de la rue Paul-Charmillot. Grâce à la présence d'esprit et au sang-froid du locataire, le sinistre a pu être circonscrit avant l'arrivée des premiers secours du corps des sapeurs-pompiers. Dégâts: cuisine et buffet noircis. (car)

### Fédération jurassienne de musique

#### Antoine Bernasconi reprend la présidence

Quelque 300 délégués des sociétés de musique du canton du Jura et du Jura bernois se sont réunis samedi à Prêles pour leur assemblée annuelle. En remplacement du président sortant Norbert Girard, de Porrentruy, les délégués ont élu M. Antoine Bernasconi, de Malleray.

Autre point important de cette assemblée: une femme, Mme Arlette Kneuss, de Reconvilier, entre au comité. Enfin, septante musiciens ont été honorés pour leurs 25, 35 et 50 ans d'activité. Nous reviendrons plus en détails sur cette assemblée dans une prochaine édition. (cd)

### Home Mett à Bienne En transformation

Déménagement lundi à Bienne: 18 patients du Home médicalisé Mett, ainsi que 12 nouveaux pensionnaires, ont été conduits dans un centre de soins provisoire. Ils y resteront pendant deux ans, le temps de transformer et rénover le Home Mett. Le centre provisoire est cependant insuffisant: il manque environ 14 lits pour les patients de Mett.

Ce centre de soins provisoire a été aménagé dans l'ancien foyer d'infirmières de l'Hôpital régional de Bienne: 18 chambres permettant d'accueillir 30 personnes. Après les transformations de Mett, ce centre restera en service, car actuellement il manque environ 120 lits à Bienne pour les malades chroniques selon les estimations des autorités compétentes. (ats)

Suite des informations Jura bernois

► 23



Le Central et la Rotonde attendent leur tour de faire sauter les décibels. (Photo Impar-GyBi)

### cela va se passer

#### Réussir sa vie... à Tramelan

«Réussir sa vie» tel sera le thème proposé par la section locale de la Croix-Bleue à l'occasion de sa campagne d'évangélisation qui aura lieu jeudi 23 et vendredi 24 janvier à 20 h. 30 à la Maison de la Paroisse réformée de Tramelan.

L'Harmonie de la Croix-Bleue ainsi qu'un chœur prêteront leur concours pour cette occasion alors que l'orateur sera M. Georges-Ali Maire, de Colombier, qui développera les sujets suivants: «Que pourrait-il manquer?» et «Précieuse et unique ressource». Invitation cordiale à chacun. (comm-vu)

## OFFRES D'EMPLOIS



POSTES FIXES: UNE AFFAIRE DE PROS

Mandatés par une importante entreprise de la ville, nous cherchons pour entrée à convenir,

### une employée de commerce

Nous désirons confier ce poste à une personne:

- aimant les responsabilités;
- capable d'organiser une gestion de stock;
- très expérimentée en informatique;
- habituée à un travail précis et soigné;
- maîtrisant si possible la langue allemande.

Les candidates âgées de 25 à 35 ans qui sont intéressées par cet emploi sont priées de prendre contact avec Mme Huguette Gosteli.

Adia Interim SA, avenue Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 91 33, Huguette Gosteli.

Nous cherchons pour tout de suite, pour environ 3 mois ou plus

### vendeurs(es)

ayant de la pratique dans la vente de meubles et de tapis. Salaire à convenir.

Lieu de travail: Marin/NE  
Téléphonez-nous au 038/53 32 22 et demandez M. Dominique Seiz

AMPHO SA  
Rue Jardinière 107  
2300 La Chaux-de-Fonds

engage un:

### mécanicien de précision

Faire offre avec curriculum vitae.

### Publicité intensive publicité par annonces

TRADUCTEUR d'origine suisse allemande, CFC d'employé de commerce, expérience dans le journalisme, maîtrisant habilement le français, effectue vos

### traductions

français - allemand  
allemand-français

Lettres commerciales, administratives et privées, également brochures, formulaires, modes d'emploi, etc.

Prix raisonnables, rapidité et qualité assurées

Urs STAMM, rue Agassiz 6  
2610 Saint-Imier

☎ 039/41 18 07, de 11 à 12 h et 16 h 30 à 18 h

Atelier de polissage de boîtes et bracelets haut de gamme, engagerait tout de suite ou à convenir, un

### chef polisseur

capable et expérimenté, ou un

### POLISSEUR

apte à prendre des responsabilités.

Possibilité par la suite de reprendre l'entreprise.

Faire offre sous chiffre GH 687 avec prétentions de salaire au bureau de L'Impartial.

## PRÊTS

discrets et rapides jusqu'à  
Fr. 30 000.-  
pour salariés.  
☎ 039/23 27 72

### Argent comptant

jusqu'à  
Fr. 30 000.-.  
Service exprès, sans caution.  
Discrétion absolue.  
☎ 021/35 97 10.



A vendre ou à louer à proximité de Saint-Imier

### ferme

entièrement rénovée, situation ensoleillée, non exposée au brouillard, comprenant grand appartement en attique avec 2 balcons, appartement de 3 1/2 pièces et 2 appartements de 2 pièces. Chaque appartement avec grande pièce rustique et cheminée, éventuellement jardin, garage ou atelier

☎ 031/42 53 33



LAMES-LAMBRIS  
dès Fr. 7.80 le m<sup>2</sup>

ISOLATIONS  
diverses (au prix d'entrepreneurs)  
Panneaux agglomérés et contreplaqués  
dès Fr. 5.70 le m<sup>2</sup>

Sur demande, découpe selon plans  
2615 Sonvilier  
BOBA SA ☎ 039/41 44 75

## TROUVÉ

un marchand de meubles qui vend «en-dessous» des prix!  
Meubles Graber - Serre 116  
La Chaux-de-Fonds

## Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale  
Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas  
Daniel-Jean Richard 15

☎ 039/23 22 00  
La Chaux-de-Fonds

## Portescap

Service du personnel



Notre division moteurs développe, fabrique et vend dans le monde entier des produits de haute technologie (moteurs à courant continu et pas-à-pas)

Pour notre Département Micromoteurs, nous cherchons

## personnel féminin

qui, après une période de formation en horaire normal, effectuera des travaux propres sur des machines à mouler les matières plastiques

Horaire de travail: de 17 h à 22 h.

Les personnes intéressées par cette activité voudront bien prendre rendez-vous par téléphone avec M. R. NOVERRAZ, au No 039/21 11 41 - interne 425.



Delta Intérim S.A.  
13, avenue Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 73 13

engage pour entrée immédiate ou date à convenir:

- menuisiers
- ébénistes
- charpentiers
- monteurs en chauffage
- monteurs sanitaire
- ferblantiers
- monteurs électriciens
- maçons A + B + C

Delta Intérim S.A. des professionnels à votre service

SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES

**Comparez, c'est incroyable... votre gain peut dépasser Fr. 3000.- profitez à nouveau de nos soldes de voitures neuves et occasions nouveau... stockage gratuit**

**jusqu'au printemps - Crédit - Qualité - Garantie - Sécurité**

|                        |           |                     |          |
|------------------------|-----------|---------------------|----------|
| GOLF GL 1600 5 p.      | 9 000 km  | <del>11 000.-</del> | 9 900.-  |
| PASSAT GL 1600 hayon   | 47 000 km | <del>9 900.-</del>  | 6 900.-  |
| VOLVO 244 diesel 4 p.  | 1983      | <del>15 000.-</del> | 12 900.- |
| CITROEN CX 25 RI 4 p.  | 1984      | <del>18 000.-</del> | 15 900.- |
| GOLF GL 1600 3 p.      | 1985      | <del>13 000.-</del> | 11 500.- |
| TOYOTA Cressida GL     | 1981      | <del>7 500.-</del>  | 6 500.-  |
| POLO C 1050 3 p.       | 1985      | <del>8 500.-</del>  | 7 900.-  |
| MITSUBISHI Tredia 4 p. | 1983      | <del>9 900.-</del>  | 7 900.-  |
| AUDI 80 GLS 4 p.       | 1982      | <del>10 500.-</del> | 8 900.-  |
| LANCIA HPE 2000 2 p.   | 1981      | <del>9 900.-</del>  | 7 900.-  |
| ALFASUD Sprint Véloce  | 24 000 km | <del>9 900.-</del>  | 8 000.-  |

#### Occasions exclusives

|                         |           |                     |          |
|-------------------------|-----------|---------------------|----------|
| AUDI 80 Quattro 130 CV  | 1984      | <del>27 500.-</del> | 25 000.- |
| AUDI 80 Quattro 130 CV  | 1984      | <del>28 500.-</del> | 26 000.- |
| HONDA Prélude 1800 2 p. | 1985      | <del>20 500.-</del> | 18 000.- |
| OPEL Monza Coupé 3 E    | 1984      | <del>22 000.-</del> | 19 000.- |
| LANCIA HPE Executive    | 21 000 km | <del>14 500.-</del> | 11 900.- |
| SCIROCCO GT 1800 i.     | 1985      | <del>16 800.-</del> | 14 900.- |
| GOLF GTI 1800 t.o. 3 p. | 1983      | <del>13 000.-</del> | 11 500.- |
| VOLVO 360 GLT j. alu    | 8 000 km  | <del>17 900.-</del> | 15 900.- |

#### Bus - Break

|                       |           |                     |          |
|-----------------------|-----------|---------------------|----------|
| TRANSPORTER 9 pl. VW  | 1985      | <del>18 000.-</del> | 16 500.- |
| FOURGON VW 2000 3 pl. | 72 000 km | <del>8 500.-</del>  | 7 000.-  |
| PEUGEOT 305 SR 5 p.   | 1984      | <del>12 000.-</del> | 10 500.- |

|                           |           |                     |          |
|---------------------------|-----------|---------------------|----------|
| GOLF GTD 1600 t.o. 5 p.   | 1985      | <del>16 500.-</del> | 15 000.- |
| ALFA ROMEO 33 SL 1500     | 1983      | <del>9 600.-</del>  | 7 900.-  |
| AUDI 80 GLS aut. 4 p.     | 1980      | <del>7 500.-</del>  | 5 900.-  |
| PASSAT GL hayon 1600      | 1982      | <del>9 900.-</del>  | 7 900.-  |
| RENAULT 9 GTL aut.        | 15 000 km | <del>11 000.-</del> | 9 000.-  |
| VOLVO 244 diesel 4 p.     | 1982      | <del>11 800.-</del> | 10 300.- |
| JETTA CL 1300 4 p.        | 1984      | <del>13 500.-</del> | 12 500.- |
| GOLF GL 1600 5 p.         | 1986      | <del>17 000.-</del> | 14 000.- |
| RENAULT 20 TS 5 p.        | 70 000 km | <del>6 900.-</del>  | 4 900.-  |
| GOLF GT 3 p. 1800 (neuve) |           | <del>17 090.-</del> | 14 900.- |
| GOLF GT 1800 (neuve)      |           | <del>16 800.-</del> | 14 900.- |

**SPORTING GARAGE-CARROSSERIE**  
**J.-F. STICH Crêtets 90, 039/26 44 26**

Vente autorisée par la Préfecture, du 15 janvier au 4 février

SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES

## OFFRES D'EMPLOIS



Maintenant aussi à La Chaux-de-Fonds

### Delta Intérim S.A.

votre agence de travail temporaire

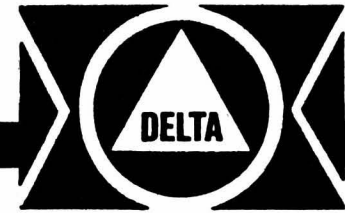
A vous, professionnels, employés de l'industrie du commerce et du bâtiment nous vous invitons à prendre contact auprès de notre agence au 13, de l'Avenue Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds.

Nous vous offrons la sécurité, la variété et un emploi à votre mesure.

Nous attendons votre visite et nous sommes à votre disposition afin de vous renseigner sur toutes les possibilités de travail existantes et aux meilleures conditions.

**Delta Intérim S.A. des professionnels à votre service**

13, Avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds  
(entrée Hôtel Fleur de Lys), ☎ 039/23 73 13



Vous bénéficiez de plusieurs années d'expérience ?  
Vous désirez adapter votre salaire à vos connaissances professionnelles ?

Vous souhaitez un emploi sûr et un travail à votre mesure ?

Vous avez beaucoup de bonne volonté et le sens des responsabilités ?

Nous vous offrons une place de travail stable, bien rémunérée, comportant des responsabilités ainsi que des prestations sociales d'une entreprise moderne.

Entrée en service: tout de suite ou date à convenir.

Nous attendons votre prochain appel afin de fixer un rendez-vous pour un entretien chez:

**Delta Intérim S.A.**  
13, Avenue Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 73 13

**Delta Intérim S.A. des professionnels à votre service**

**Economies actives:**



jusqu'au samedi 25 janvier

## Charcuterie

« Delicatesse »

les 100 g

~~140~~

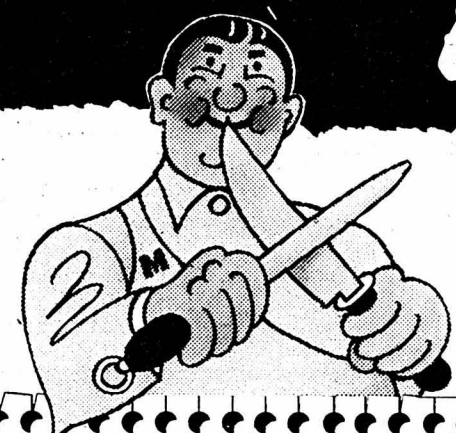
**115**

## Salami milano

« finissimo » d'Italie pièces de 250-350 g env.

les 100 g

**240**



## Saucisses au foie et aux choux

fumées, pièces de 350 g env.

le kg

~~930~~

**8.-**

**MIGROS**

NEUCHÂTEL - FRIBOURG

## Conseilray SA

Nous sommes mandatés par une **UNE ENTREPRISE HORLOGERE** de moyenne importance et de réputation mondiale, située dans le Jura neuchâtelois, pour rechercher un

## directeur technique

capable de prendre en charge

- La recherche et le développement des nouveaux produits
- L'industrialisation des nouveautés allant des méthodes à la réalisation des outils
- La production en qualité, quantité, prix et délais

Directement en relation avec l'administrateur-délégué de l'entreprise, ce Directeur technique doit avoir préalablement exercé une activité industrielle similaire et connaître parfaitement le domaine et le milieu horloger. De plus, une personnalité bien trempée est nécessaire pour diriger les cadres et le personnel qui lui seront subordonnés. Si vous souhaitez répondre à cette offre particulièrement intéressante, nous vous prions alors de transmettre votre dossier à :

**Conseilray SA**

Bureau d'ingénieur-conseil  
108, avenue Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous vous garantissons une discrétion absolue et ne transmettrons vos propositions à l'entreprise intéressée qu'avec votre accord préalable

# CANTON DU JURA

la voix  
d'une région

## Deux spéléologues bâlois bloqués dans une grotte au Theusseret La terrible attente...

Sans relâche depuis lundi vers 2 heures du matin, des équipes de secours tentent par tous les moyens de retrouver deux spéléologues bâlois disparus dans la grotte du Theusseret.

Aidés des hommes de la protection civile de Tramelan et de La Chaux-de-Fonds, la gendarmerie, les spéléo-clubs du Jura et de Neuchâtel ont installé des pompes puissantes pour vidér les cavités noyées sous l'eau.

### LE DÉROULEMENT DES FAITS

Il était midi dimanche lorsque deux spéléologues bâlois, Philippe Rouiller et Markus Beer, sont descendus dans la grotte du Theusseret, située à moins de deux kilomètres de Goumois, sur le chemin qui mène au Restaurant du Theusseret. L'entrée de la grotte se trouve à quelques dizaines de mètres en amont du lit du Doubs.

Les deux spéléologues, âgés de 25 ans, sont loin d'être des amateurs. Philippe Rouiller est considéré comme l'un des spéléologues les plus expérimentés de Suisse. Avec son camarade, ils avaient l'intention de procéder à des relevés topographiques et à diverses mesures. On venait de découvrir en effet un prolongement à cette grotte.

Sur place, le Dr Olivier Moeschler, président de la commission de secours suisse du spéléo-club et Rémy Wenger, responsable de la colonne neuchâteloise, dépêchée sur les lieux avec l'équipe du spéléo-club Jura, disposaient de très peu d'informations sur les conditions dans lesquelles les deux spéléos ont été bloqués.

### LES LIEUX

La grotte est une cavité active où s'écoule en permanence un ruisseau provenant du plateau des Franches-Montagnes. Elle ne s'étend pas en profondeur mais latéralement sur une distance de 300 à 500 mètres. Elle se compose d'au moins trois voûtes mouillantes, soit une veine horizontale en partie sous l'eau mais qui permet son franchissement sans bouteille d'oxygène ni équipement de plongée.

En principe et si les afflux d'eau sont normaux, on peut se parler d'un bout à l'autre d'une cavité. Entre le plafond et l'eau, il subsiste toujours une couche d'air.

Dimanche vers minuit, la famille des deux disparus a alerté le spéléo-secours suisse. Immédiatement, une équipe de secours s'est rendue sur place. Elle devait constater qu'il était impossible de

pénétrer dans la galerie en raison de la montée des eaux, interdisant tout accès.

Vers 3 heures, une colonne de secours formée de spéléologues, de plongeurs et d'un médecin est arrivée sur place au moyen d'un hélicoptère de la REGA. A bord, trois plongeurs, deux spécialistes de la région lausannoise et un plongeur zurichois.

Ces plongeurs, parmi les meilleurs de Suisse, ont tenté à plusieurs reprises de pénétrer dans la grotte, complètement submergée, mais ils ont dû finalement y renoncer en raison de l'eau boueuse.

### POMPAGE

Devant l'impossibilité de pouvoir établir un contact avec les disparus, les sauveteurs ont fait appel à la protection civile de Tramelan et de La Chaux-de-Fonds pour pomper l'eau des trois cavités.

Trois pompes puissantes ont été mises en action et en fin d'après-midi deux cavités étaient vidées. En début de soirée, on s'attaquait à la troisième cavité. Evidemment, ce type d'opération est lent mais c'est le seul moyen existant pour tenter d'établir un contact avec les spéléologues prisonniers de la grotte.

Dans le courant de la soirée, soit vers 20 h., on ne savait pas si la vidange de la troisième cavité suffirait où si il faudrait se résoudre à poursuivre le pompage en raison des fortes infiltrations d'eau.

### LA SURVIE EST POSSIBLE À CONDITION DE TROUVER UN ABRI

La survie des deux spéléologues dépend de l'abri qu'ils ont pu trouver au moment de la forte montée des eaux qui leur a sans doute rendu tout rebroussement impossible. Pour traverser les galeries, les deux spéléologues devaient être munis de combinaison étanches.

Selon le Dr Olivier Moeschler, les cavités calcaires offrent souvent des failles où il est possible de se réfugier. Mais il faut que l'abri permette de se protéger du froid et de la fatigue.

En 1982, en Haute-Savoie, des spéléologues bloqués par la montée des eaux avaient pu être sauvés une semaine après leur départ.

Hier, toute la journée, les secours de Tramelan et de La Chaux-de-Fonds ont œuvré dans des conditions pénibles en

raison du froid qui s'est installé en début de soirée. Autour d'eux une dizaine de spéléologues jurassiens et neuchâtelois se relayant sans interruption. Une attente terrible car aucun signe ne permet de savoir s'ils sont en vie.

Les responsables des secours étaient toutefois confiants quant au moral des disparus, suffisamment expérimentés pour n'avoir pas tenté une sortie en catastrophe.

L'angoisse aussi car au réchauffement qui s'est produit dimanche après-midi est venu s'ajouter une pluie fine en début de soirée. Suivie vers 22 h. 30 d'une tempête de neige aux Franches-Montagnes se transformant en averses abondantes au niveau de Goumois, d'où d'énormes apports d'eau du Haut-Plateau des Franches-Montagnes. Le Doubs est d'ailleurs à son niveau le plus haut depuis plusieurs jours.

Sans oublier que la région récolte de fait une bonne partie des eaux de surfaces et de ruissellement provenant des Franches-Montagnes et que la route du Theusseret a déjà été emportée à la suite d'un brusque réchauffement.

P. Ve

### Sur les planches aux Bois

#### Le cabaret Gérard Manvussa

Samedi dernier, le Ski-Club Les Bois organisait son désormais traditionnel Trophée des Franches-Montagnes. La course fut une fête, et pour continuer sur le même ton, le club avait invité le cabaret vallois pour la soirée.

Imagées par Michel Dubail, les paroles et la musique ont roulé comme un feu d'artifice pendant deux bonnes heures. Sur une mise en scène de François Jeanrenaud, les vingt comédiens de la Fanfare de Villeret ont su flasher l'actualité, la culture et les habitudes avec un humour tantôt tendre, tantôt caustique.

Ils ont sauté à pied joint de la vignette autoroutière au sommet des deux Grands, de la cause des réfugiés à Prévert, ou bien de l'histoire d'Anna Craunique à la démonstration d'un jongleur. Bourvil a vanté les mérites de l'eau ferrugineuse et Emmanuelle s'est présentée en chaise et en «ose». Pour terminer son spectacle, la troupe a dévoilé, avec Brasens, le secret de sa réussite: les copains d'abord! (bt)

## Germain Donzé n'est plus

Germain Donzé, ancien président du Rassemblement jurassien, directeur de l'Ecole supérieure de commerce de Delémont, est décédé dimanche, à l'âge de 62 ans, après une courte maladie. Germain Donzé était sans aucun doute l'une des personnalités les plus attachantes du Jura.

Originaire des Breuleux, Germain Donzé était né le 8 mai 1924 à Delémont, où son père était employé CFF. Sa maturité commerciale en poche, il suit les cours de l'Université de Berne durant deux semestres, puis ceux de l'Université de Genève. Licencié en sciences politiques, il enseigne le français en Angleterre, de 1943 à 1944. De 1950 à 1954, il enseigne le français à l'Ecole suisse de Gènes. C'est à cette époque qu'il rencontre sa femme, Roseline Fonti.

De retour à Delémont en 1954, il est nommé maître principal à l'Ecole supé-

rieure de commerce. Il en prendra la direction en 1968 mais conservera également l'enseignement de l'italien, langue qu'il aimait parler, tout en assimilant les finesses.

Il fut président des Sports-Réunis de Delémont, secrétaire-caissier de la Société des amis du théâtre de la ville. Membre du Parti démocrate-chrétien, Germain Donzé s'engagea dans la lutte pour la création du canton du Jura. Il présida le Rassemblement jurassien de 1964 à 1980. Ce fut l'homme de la modération, du courage. C'est à lui que l'on demanda d'user de diplomatie pour tenter de réconcilier des membres dirigeants du RJ, déchirés par une querelle.

Germain Donzé, c'était aussi l'homme chaleureux et généreux que l'on rencontrait souvent aux Franches-Montagnes, le citoyen d'honneur d'un petit village d'Italie. (pve)

## Emission d'un emprunt à option

La République et canton du Jura mettra en souscription publique du 12 au 18 février un emprunt à option d'un montant de 50 millions de francs, a indiqué lundi un porte-parole de la Banque cantonale du Jura, chef de file du syndicat d'émission. Cet emprunt permettra d'acquiescer, à un prix d'option qui n'a pas encore été fixé, des actions de la Banque cantonale du Jura.

C'est la première fois en Suisse, a précisé le porte-parole, que les titres proposés ne seront pas ceux de l'émetteur de

l'emprunt. Les principales conditions de l'emprunt seront déterminées le 4 ou le 5 février.

La Banque cantonale du Jura mettra ainsi à disposition du public son troisième paquet de titres, après ceux proposés en mai (20.000 titres) et en novembre (25.000). La banque prévoit en effet de mettre à long terme 49% de ses actions en main public. (ats)

### Entente franc-montagnarde de football

#### Bilan mitigé

Les dirigeants des clubs de football des Franches-Montagnes, membres de l'entente juniors, se sont réunis pour régler quelques questions administratives et faire le premier bilan du premier tour. Celui-ci se solde par deux grandes déceptions avec la relégation dans le groupe faible de la seule équipe de juniors B et le fait de n'avoir pas pu mettre sur pied une équipe de juniors A alors qu'une place était acquise dans le championnat élite.

Les juniors C de Saignelégier ont également connu la relégation. Principal sujet de satisfaction, le maintien dans le groupe fort des juniors C de Lajoux et de Montfaucon, ainsi que la bonne entente qui règne entre les entraîneurs et les dirigeants des clubs francs-montagnards. (y)

cela va  
se passer

### Les Bois: cours sur les poissons

A l'initiative de la Commission ménagère, un cours culinaire traitant des poissons se déroulera à l'Ecole ménagère les lundis 3, 10, 17 et 24 février, de 19 à 22 heures. Les participants pourront se familiariser avec différentes espèces, leurs découpes et leurs apprêts.

Pour d'autres renseignements et les inscriptions, s'adresser à l'animatrice, Mme Christine Boillat, Le Boéchet, ☎ 61.14.53. (bt)

L'IMPARTIAL

lu par tous... et partout !

Vendredi 24 janvier  
à 20 heures précises  
ANCIEN STAND

# GRAND MATCH AU LOTO DE LA GAULE

Oui à la

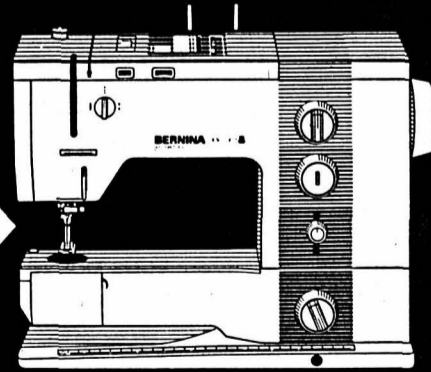
## Super-reprise

▷▷ Bon de fr.

Bernina vous offre 50 francs de plus lors de l'échange de votre ancienne machine à coudre (de n'importe quelle marque) contre une nouvelle Bernina. En effet, la nouvelle Bernina vous procurera les derniers raffinements en matière de confort-couture et une qualité supérieure. Utilisez ce bon pour demander sans engagement une super-offre d'échange à votre agent Bernina! Personnellement ou par correspondance.

Un seul bon peut être utilisé par échange.

# 50.-



**BERNINA®**

**Offre choc**

**XR 3i.**

**Fr. 17 900.-**

jusqu'à épuisement du stock

*totale*  
**Garantie 3 ans**

**GARAGE DES 3 ROIS SA**

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tel. 039 26 81 81  
Le Locle, Rue de France 51, Tel. 039 31 24 31

**devo** plus de 25 ans de confiance

A louer pour tout de suite, un **appartement de 5 pièces**

au 13e étage dans notre immeuble à la rue du Locle 38, à La Chaux-de-Fonds. Loyer mensuel: Fr. 910.-, charges incluses.

Les intéressés sont priés de s'adresser à notre concierge M. Miranda, ☎ 039/23 46 08 ou à la gérance DEVO, Froburgstr. 15, 4600 Olten, ☎ 062/32 26 26

**Solution du mot mystère: Chérubin**

**À VENDRE**

**spacieuse villa**

comprenant un appartement de 6 chambres et un appartement de 1 chambre et cuisine, avec possibilité d'agrandissement. Confort, garage, beau jardin d'agrément. Hypothèques à disposition.

Pour traiter: Fr. 100 000.-  
Notice à disposition.

S'adresser à:  
**GÉRANCE CHARLES BERSET**  
La Chaux-de-Fonds  
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

**AVIS MORTUAIRES**

**SAINT-IMIER**

*Je quitte ceux que j'aime.  
Je rejoins ceux que j'ai aimés.  
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.*

Monsieur Adrien Moser-Laesser, à Saint-Imier;  
Monsieur et Madame Pierre Moser-Schaller, à Courcelon;  
Madame et Monsieur Maurice Favre-Laesser, à Cormoret;  
Monsieur et Madame Adrien Laesser-Berger, à Cormoret, leurs enfants et petits-enfants;  
Madame veuve Jean Laesser-Wehren, à Villeret;  
Monsieur et Madame Henri Moser-Worpe, à Bienne, et leurs enfants,

ainsi que les familles Miserez, Lüthy, Debotte, Zürcher, Gurtner, Leuenberger, Rougemont, parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame Henriette MOSER**  
née LAESSER

leur très chère épouse, maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui aujourd'hui, dans sa 76e année, après une courte maladie.

SAINT-IMIER, le 18 janvier 1986.

Le culte aura lieu mercredi 22 janvier 1986, à 14 heures, à la Collégiale de Saint-Imier. L'incinération sans cérémonie aura lieu après le culte.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: rue du Midi 59, 2610 Saint-Imier.

Prière de ne pas faire de visite.

Veuillez penser au Home Hébron à Mont-Soleil, ccp 23-4225.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Publicité intensive, publicité par annonces

**MORGES**

Madame René Wasser, à Morges;  
Madame Walter Wasser, à Genève;  
Monsieur et Madame Pierre-André Wasser et leurs enfants, à Versoix;  
Monsieur et Madame Jean-Claude Wasser et leurs enfants, à Versoix;  
Monsieur Fritz Ruff et Madame Lucienne Donzé, à La Chaux-de-Fonds;  
Monsieur et Madame Jean-Maurice Ruff, à Lausanne,

ainsi que les familles Geiger, Jeanbourquin, Mayor, Mottet, Michellod, leurs enfants et petits-enfants, parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur René WASSER**

leur très cher et bien-aimé époux, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 19 janvier 1986, dans sa 72e année.

L'incinération aura lieu à Lausanne le mercredi 22 janvier.

Culte au Centre funéraire de Montoie, chapelle B, à 11 heures.

Honneurs à 11 h. 30.

Domicile de la famille: av. de Chanel 45, 1110 Morges.

*Epoux bien-aimé, si tes yeux sont clos, ton âme veille sur nous.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**cosmos**

**MODEMARKT**  
SWISS DYNAMIC SYSTEM

Visitez nous à **Peseux / NE**  
Rue des Chansons 39 (près Jeanneret Combustibles)  
Tél. 038 / 31 31 75

**Ventes spéciales**  
a.p.p. du 15.1. au 4.2.86

Jogging pour enfants **15.-** Seul. fr. SUPER!

Tous les pantalons hommes + jeans **25.-** Seul. fr.

Tous les jupes + jeans velours **20.-** Seul. fr. SUPER!

Pantalons pour dames, jeans + pulls **20.-** Seul. fr. SUPER!

**X**

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

**VOUS aussi** vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

**Centre de formation professionnelle du Jura Neuchâtelois La Chaux-de-Fonds**

**Ecole technique**  
Année scolaire 1986-1987

**inscription des mécaniciens en automobile**

Les candidats à l'apprentissage de mécanicien en automobile qui désirent faire un **apprentissage à plein temps au Centre de formation professionnelle du Jura Neuchâtelois** doivent passer un examen d'aptitudes conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat, portant révision du règlement concernant la formation professionnelle des apprentis mécaniciens en automobile, du 16 janvier 1979.

Ledit examen sera organisé par l'Union professionnelle suisse de l'automobile, section neuchâteloise et aura lieu les 25 et 26 mars 1986.

Les inscriptions doivent être adressées au secrétariat du Centre de formation professionnelle du Jura Neuchâtelois, rue du Progrès 38-40, 2300 La Chaux-de-Fonds, **jusqu'au 28 février 1986 au plus tard.**

Seuls seront admis les jeunes ayant réussi l'examen d'aptitudes.

Les formules d'admission et tous les renseignements seront donnés par le secrétariat, ☎ 039/28 34 21.

Les candidats à l'apprentissage dans un garage voudront bien s'inscrire, dans le même délai auprès du Département de l'Instruction publique, service de la formation technique et professionnelle, rue des Beaux-Arts 21, 2000 Neuchâtel.

**LE CLUB ALPIN SUISSE**  
section La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur René WASSER**

membre vétéran  
entré au CAS en 1948, dont il gardera le meilleur souvenir.

**L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1914**

a le pénible devoir d'annoncer le décès de leur ami

**Monsieur René WASSER**

Ils conserveront un bon souvenir de ce cher ami.

La famille de

**MONSIEUR JEAN LUTHY**

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leur don, leur envoi de fleurs, leur message de condoléances et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

2400 LE LOCLE, janvier 1986.

**LE LOCLE**

La famille de

**MADAME ÉTIENNE MATILE-MATTHEY-DE-L'ENDROIT**

remercie tous ceux qui ont honoré sa mémoire par leur message, leur don et leur sentiment d'affection.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Tribunal de police du Val-de-Travers Le juge soutient l'arbitre

«Un juge en protège un autre...». C'est avec cette boutade que le président du Tribunal du Val-de-Travers, Bernard Schneider, a condamné le gardien du FC L'Areuse-Couvet, coupable d'avoir baffe l'arbitre. C'était le 10 novembre. L'équipe vallonnière perdait 4 à 3 contre les Geneveys-sur-Coffrane.

Le gardien, E. C., avait écrit à l'arbitre trois jours après le match pour s'excuser de son geste inconscient et regrettable. Le juge en a tenu compte. Tout en précisant:

- Il est inadmissible que les arbitres, dont la situation est délicate, soient attaqués de manière aussi sauvage. Peu importe qu'il s'agisse d'une gifle ou d'un coup de poing; le gardien a frappé.

E. C. risquait 10 jours de prison. C'était la réquisition du procureur. Le juge a réduit la peine à 4 jours d'arrêt

avec sursis pendant un an. Les frais de justice se montent à 65 francs.

Voilà pour le pénal. A la suite de cette condamnation, le footballeur du FC L'Areuse aura des problèmes avec son association. Il risque une suspension ou un retrait de licence.

VOLS DIVERS

Employée dans une petite entreprise de Couvet,, N. S. a piqué de l'argent à trois reprises dans les poches de ses collègues de travail. De petites sommes: deux

fois 5 fr. et une fois 8 fr. Les montants n'ont pas grande importance devant un tribunal. C'est l'acte et leur répétition qui vaut des ennuis à leur auteur. De plus, N. S., frontalière, ne rentrait pas chez elle tous les soirs mais dormait à Couvet.

Le total de ces infractions lui vaut 5 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans. Les frais de la cause se montent à 115 francs.

CIEL MON GAMIN!

Dame M. S. constate tout à coup que son gosse a disparu. Elle enfourche sa moto et part à sa recherche. Le problème, c'est qu'elle venait de déposer les plaques de son engin le jour précédent. Et qu'elle est tombée dans un contrôle de police. Après avoir retrouvé le gamin, heureusement.

La faute est grave car la moto n'était plus couverte par une assurance. En principe, a expliqué le juge Schneider, le fautif est puni de l'emprisonnement et de l'amende:

- Comme il y avait urgence, je vous infligerai une simple amende.

Dame M. S. devra payer 250 francs et 45 francs de frais.

JJC

Exposition André Ramseyer à la Galerie Ditesheim La beauté et la perfection en quarante exemplaires

- Mettons nos mains en forme de coques et rapprochons-les. Nous tenons une boule d'air, un volume d'espace qui chante son propre chant, qui n'a pas la

même acoustique que le chant de l'espace enveloppant nos mains. Ainsi en est-il de certains vides sculpturaux. L'intangible trou, d'une négligeable valeur au départ, est devenu «espace intérieur signifiant». Nous modelons le vide.

Pies en surnombre dans le canton Bonnes à tirer

Cornelles, pies, geais appartiennent à la même famille. Cornelles et pies (bavardes) ont profité de la civilisation humaine pour croître. Elles occupent des endroits de nidification qui devraient servir à d'autres oiseaux. C'est pourquoi, l'étendue de leur population peut être néfaste.

Cette année, les gardes-chasses ont reçu la recommandation de tirer sur les pies bavardes.

Contrairement à ces omnivores (qui mangent de tout), les pies-grièches sont des insectivores très strictes. Leur nourriture tuée par les pesticides, cette espèce est en diminution.

En voie de disparition même; elle est protégée. Et ce n'est pas sur elle que les gardes-chasses feront des cartons.

AO

La Galerie Ditesheim de Neuchâtel présente jusqu'au 23 février une quarantaine d'œuvres d'André Ramseyer, en marbre, en bronze et en albâtre. Quarante chefs d'œuvre, quarante tentations pour le visiteur de posséder quarante sculptures. D'autant plus que la majorité des créations sont de petites dimensions, surface de la galerie oblige!

Il faut noter que les sculptures en marbre et en albâtre sont des œuvres uniques. L'albâtre, qui provient des carrières de Volterra en Toscane joue avec les couleurs, rose ou grise.

L'exposition Pierre Ramseyer: la liberté et la perfection en quarante exemplaires.

RWS

Noiraigue: la fanfare L'Espérance fait le point

Dans son assemblée générale, tenue dernièrement, sous la présidence diligente de Roger Perrenoud, la fanfare L'Espérance a pu faire un bilan très positif de l'année écoulée.

Un directeur de la classe de Silvio Giani aussi bon musicien que pédagogue et psychologue avisé, un comité consciencieux, des membres fidèles (dont un bon noyau de l'extérieur) où jeunes et chevronnés travaillent en accord parfait, tout contribue à un excellent résultat.

C'est à 69 reprises (45 répétitions et 24 services) dont le secrétaire, Pierre-Ami Monnet, donne le détail, que nos musiciens se sont retrouvés dans une ambiance amicale.

Les comptes, tenus impeccablement par Donald Bacuzzi, enregistrent, exceptionnellement, un excédent de dépenses dû à une course au Tessin. On y remédiera, à l'avenir, par la création d'un Fonds de course, alimenté chaque année. De vifs remerciements sont adressés au dévoué caissier.

Les rapports du président et du directeur font état du chemin parcouru et des objectifs à atteindre, car le programme de 1986 est copieux: organisation de la fête de district, renouvellement des équipements, remplacement de la bannière entre autres.

Président, comité, directeur sont réélus par acclamation, dans la composition suivante: président, Roger Perrenoud; vice-président, Jean-Claude Mermod; secrétaire-correspondance, Pierre-André Cornu; verbaux, Pierre-Ami Monnet; caissier, Donald Bacuzzi; archiviste musique, Claude-Alain Persoz; matériel et instruments, Antonio Simoncelli; directeur, Silvio Giani; sous-directeurs, Claude-Alain Persoz et Francis Gobbo.

Assiduité remarquable ainsi qu'en témoignent les récompenses remises: Donald Bacuzzi, Nicole Kammermann, Jean-Marc Monnet, Nicolas Monnet, aucune absence; Pierre Monnet, Robert Monnet, Roger Perrenoud (1); Corinne Frick, Silvio Giani, Barbara Thiébaud, Claudia Aebischer (2); François Pellaton (4); Sébastien Audétat, Sophie Perrin, Antonio Simoncelli (5). Le repas réunissant une quarantaine de convives fut agrémenté par la projection de photographies de la mémorable course au Tessin, commentées spirituellement par le président Roger Perrenoud et la présentation de maquettes pour la nouvelle bannière dues au talent de Fred-Alain Monard. Nous y reviendrons. (jy)



L'ancien oriflamme détruit dans un incendie sera remplacé. (Impar-Charrère)

JURA BERNOIS

Bilan favorable pour l'échange de classes entre Bellelay et Speicher Amitié d'ores et déjà scellée



L'adolescence en commun et de la curiosité plein les yeux. (Photo Ma. S.)

Réjouissante conclusion générale au terme de l'étape jurassienne bernoise du jumelage des classes secondaires de Speicher (Appenzell) et Bellelay, qui s'inscrit dans un programme d'échanges de classes patronné par l'UBS: l'expérience est OK, à renouveler selon l'avis de tous! Tant pour les profs, Alexandre Mouche et Thomas Hohl, que pour les 42 élèves concernés, cette semaine de rencontre s'est révélée en tous points «super» et tout à fait captivante, voire même étonnante sur le plan de la découverte et de la camaraderie. Et c'est avec beaucoup d'impatience et de joie que la classe de Bellelay se prépare aux retrouvailles, prévues du 19 au 26 février prochain, dans le magnifique cadre appenzellois.

Seul point négatif de l'opération, les mauvaises, voire les exécrables conditions atmosphériques, à tel point que les Appenzellois se sont demandé si la région n'était pas dans les bonnes grâces du dieu Soleil...

Toutefois, si le ciel n'a affiché qu'une collaboration glaciale, seule la conception du programme en a réellement souffert. L'ambiance était au beau fixe, chaleureuse et décontractée à souhait; et d'emblée, chacun est entré le plus naturellement du monde dans le vif du sujet. Ce qui laisse à dire que l'objectif psychologique et pratique de cette quête à l'unité dans la diversité semble totalement atteint après cette première rencontre entre les classes de Bellelay et Speicher. Rencontre faisant suite à une prise de contact par l'intermédiaire de diapos, cassettes, lettres, etc., qui n'avait en fait rien de vraiment significatif.

cherche de l'amitié et de la compréhension «sans frontière»...

QU'EN DISENT LES JEUNES?

Au niveau de la camaraderie, les Bellelay ont été étonnés en bien. «Jamais on aurait pensé qu'ils seraient si sympas», notent-ils en substance dans des compositions aussi dignes d'intérêt qu'amusantes. Et très révélatrices puisque tous insistent beaucoup sur l'importance de l'amitié dans ce type d'échanges, souhaitant créer des relations sincères et durables avec leurs amis appenzellois.

Les avantages récréatifs, comme les «boums» organisées ou non, les diverses visites tiennent évidemment la meilleure place dans leurs préférences. Egalement

bien appréciée, l'initiation aux méthodes d'enseignement réciproques en matière de langues.

Du côté des Suisses alémaniques, outre les plaisirs de la gastronomie en famille et de l'accueil chaleureux des parents, on s'est senti très à l'aise dans une région qui vaut d'être mieux connue. Et même si ces jeunes Appenzellois n'ont pas eu le privilège de découvrir nos vallées, dans toute leur beauté, par suite de pluie, neige, vent, c'est tout de même un agréable souvenir qu'ils ont emporté de leur séjour chez nous. Et pour l'UBS, c'est un succès, un nouveau pont vient d'être construit. (Ma. S.)

Sponsor, quand tu nous tiens!

Environ 150 échanges d'élèves ont lieu chaque année dans notre pays. Seulement une dizaine de ces échanges sont financés par l'Union de Banque Suisse (UBS) qui offre cent francs par élève. L'UBS a choisi de soutenir essentiellement les régions de montagne dont la nôtre. Aucune condition préalable ne sont dictées par la banque mais le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle soigne sa publicité.

C'est la banque qui envoie sur place une correspondante de la région pour être bien sûre que l'on parle de ce «sponsoring». D'autre part la banque propose aux maîtres concernés d'emmener leurs élèves à Bienne pour visiter un de leurs sièges et voir un lingot d'or de plus près. Les maîtres ne se sont pas prêtés à ce genre de visite.

Il est vrai que sans le soutien de cette banque, ces échanges d'élèves ne pourraient pas avoir lieu. Sans nier le bien-fondé de l'initiative de la banque, on peut se poser la question de savoir jusqu'où l'école doit se laisser «acheter» par des sponsors commerciaux? GyBi

Très touchés par l'hommage rendu à notre cher papa, grand-papa et arrière-grand-papa  
**MONSIEUR ADRIEN GATOLLIAT**  
nous exprimons notre profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à notre douloureuse épreuve, nous apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.  
**MADAME MADELEINE HUGUENIN-GATOLLIAT SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS.**  
LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1986.

Profondément touchée par les témoignages d'affection, d'amitié et de sympathie reçus lors du décès de  
**MADAME ELISABETH STUCKI**  
sa famille remercie très vivement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil et exprime sa reconnaissance à l'équipe soignante de l'Hôpital du Locle.  
LA CHAUX-DE-FONDS, janvier 1986.

Les présences  
Les messages  
Les fleurs  
Les dons  
Autant de témoignages qui nous ont aidés pendant ces jours de douloureuse séparation, lors du décès de notre chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman et parente,  
**MADAME LINA HUGONIOT-PORTMANN**  
Merci de votre amitié  
Merci de nous avoir réconfortés.  
Sa famille.

EXPERIENCE INTENSÈMENT VÉCUE

Pour les deux enseignants, Alexandre Mouche et Thomas Hohl (Speicher), la satisfaction est de mise; cette première page peut être qualifiée de réussite totale. A part quelques problèmes d'organisation, en rapport d'une part avec le temps qui n'a permis aucune sortie pédestre, et d'autre part avec la dispersion des élèves: l'Ecole secondaire de Bellelay a la particularité d'être intercantonale et de regrouper des jeunes de Lajoux, des Genevez (JU), de Saicourt, Fuet, Fomet-Dessous, Monible, Belleley (JB) et encore Fomet-Dessus (JU).

A savoir également que les organisateurs de ces échanges favorisent les villages de montagne. Les deux classes se sont engagées à fond dans cette aventure scolaire interrégionale, dans cette re-

Extrait du procès-verbal du Conseil municipal de Tramelan

Au cours de l'année écoulée, la Société des Pêcheurs de la marnière a entrepris, avec l'assentiment du Conseil municipal, un assainissement de l'étang menacé par l'envasement et l'envahissement des herbes aquatiques.

Ces travaux sont aujourd'hui terminés et ont entraîné des dépenses pour un total de 81.110,20 francs. Conformément aux engagements pris en son temps avec la société, le Conseil municipal a autorisé le versement d'une contribution communale de 10.000 francs.

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil municipal a procédé aux nominations suivantes:

- Mme Marie-Claire Noirjean, a été engagée en qualité de concierge des locaux S.I.T. à la rue de la Promenade.

- M. Bertrand Huguélet, a été engagé en qualité d'ouvrier forestier.

- M. Michel Schaerer, a été engagé en qualité de tenancier de la buvette de la piscine.

BÂTIMENTS PUBLICS

Le Conseil municipal a accordé un crédit de 10.985 francs pour la réparation du chauffage des bâtiments rue du Colège 11, 13 et 15.

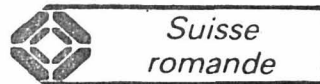
PATINOIRE

Le Conseil municipal de Mont-Tramelan a versé spontanément un montant de 1.000 francs en faveur de la patinoire artificielle couverte des Lovières. De chaleureux remerciements lui ont bien entendu été adressés.

(comm-vu)

**mardi**

**TELEVISION RADIO**



- 9.55 Ski alpin Coupe du monde, slalom spécial messieurs, 1<sup>re</sup> manche, en Eurovision de Parpan. Chaîne alémanique: 12.30 et 12.55 Slalom spécial messieurs, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> manches, en Eurovision de Parpan.
- 12.00 Midi-public
- 13.25 Rue Carnot. Apres de ma blonde.
- 13.50 Petites annonces
- 14.00 Télévision éducative
- 14.30 Petites annonces
- 14.40 Copie conforme. Film de J. Dréville. Durée: 105 minutes.
- 16.20 Petites annonces
- 16.30 Spécial cinéma
- 17.10 Les yeux pour entendre. Rencontre avec P. Fournier, violoncelliste.
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 18.10 Astro le petit robot
- 18.35 Mille francs par semaine
- 18.55 Journal romand
- 19.15 Dodu Dodo
- 19.30 Téléjournal
- 20.10 Vice à Miami. Pas de deux.
- 21.05 La piste des gitans

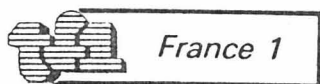


**A 22 h**  
**Cadences**

En scène. Ballet de Peter Heubi interprété par Joseph Arena, danseur à La Scala de Milan. Peu de temps après son entrée en scène, un danseur se met à rêver. Un walkman, un ballon et un chapeau rouge sont les prétextes successifs de ce ballet.

Photo: Joseph Arena. (tsr)

- 22.20 Téléjournal
- 22.35 Hockey sur glace
- 23.35 Dernières nouvelles



- 10.25 Régie française des espaces
- 10.55 Le chemin des écoliers. Mes parents vont voter.
- 11.15 Antiope 1
- 11.45 La une chez vous
- 12.00 Flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.50 Dallas. L'accident. L'avion privé des Ewing, avec Bobby et JR à bord, est précipité dans un marécage par un violent orage.
- 14.35 Transcontinental. Les Indiens aux Etats-Unis.
- 15.45 Barbie. 2<sup>e</sup> partie.
- 17.00 La chance aux chansons
- 17.25 Billet doux. A Naples, Philippe est démasqué par un policier.
- 18.25 Minijournal
- 18.40 La vie des Botes
- 18.45 Santa Barbara. Joe et Dominick font l'inventaire des «trésors» de Channel.
- 19.10 La vie des Botes
- 19.40 Cocoricocoboy
- 20.00 Le journal à la une
- 20.30 D'accord, pas d'accord

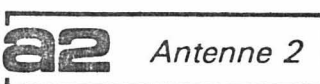


**A 20 h 35**  
**Commissaire Moulin**

L'amie d'enfance. Avec Yves Rénier, Claude Jade, Patrick Burgel, etc. Une nouvelle enquête pour le commissaire Moulin qui, cette fois, doit démasquer un maniaque semant la terreur dans les grands restaurants de la capitale.

Photo: Claude Jade. (tf1)

- 22.10 Voyages intérieurs. Psychanalyse côté fauteuil.
- 23.05 Une dernière
- 23.20 C'est à lire



- 6.45 Télématin
- 10.30 Antiope vidéo
- 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2
- 11.35 Les carnets de l'aventure. L'oiseau rare.
- 12.00 Midi informations. Météo
- 12.08 L'académie des 9
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 La vallée des peupliers. Valérie s'installe chez son père avec son fils Alex.
- 14.00 Aujourd'hui la vie
- 15.00 Châteauevallon. 10<sup>e</sup> épisode.
- 16.00 C'est encore mieux l'après-midi
- 17.30 Récité A2



**A 18 h**  
**Anna et le roi**

La fiancée de Louis. Avec Yul Brynner, Samantha Eggar, Keye Luke, etc. Louis, le jeune fils d'Anna, est le confident de la jolie petite princesse Kai, la fille de Fen Ling, l'une des femmes du roi.

Photo: Yul Brynner et Samantha Eggar. (a2)

- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 La trappe
- 20.00 Le journal. Pronostics du loto sportif
- 20.35 L'espion qui m'aimait. Film de L. Gilbert (1977), avec R. Moore, B. Bach, C. Jürgens, etc. De nos jours, en Egypte et en Méditerranée. James Bond fait équipe avec son homologue russe pour empêcher un multimillionnaire d'anéantir la planète. Durée: 125 minutes.
- 22.50 Cinéma-cinemas
- 23.40 Edition de la nuit
- 0.10 Bonsoir les clips



- 17.02 L'âge en fleur. 5<sup>e</sup> épisode.
- 17.15 Dynasty
- 18.00 Télévision régionale
- 18.55 La panthère rose
- 19.00 Flash infos
- 19.05 Télévision régionale
- 19.35 Un journaliste un peu trop voyant
- 19.55 Les Entrechats
- 20.04 Jeux de 20 heures. Avec B. Métraux, C. Rouzeau, Taxy.
- 20.30 La dernière séance. Soirée James Cagney.

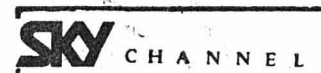
**A 20 h 40**  
**Les pièges de la passion**

Film de Charles Vidor (1955), avec Doris Day, James Cagney, Cameron Mitchell, etc. Danseuse dans un cabaret de Chicago, Ruth Etting, récemment arrivée de son Nebraska natal, fait la connaissance de Martin Snyder, surnommé «Le boiteux», maître incontesté d'un racket de la blanchisserie.

Durée: 120 minutes.  
Photo: Cameron Mitchell et Doris Day. (fr3)

Réclames; Tom et Jerry; Droopy en Alaska; Les flamants roses; Soir 3.

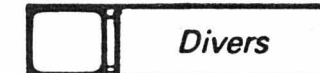
- 23.40 13, rue de la Madeleine. Film d'H. Hathaway (v.o., 1947), avec J. Cagney, Annabella, etc. Ce n'est qu'après l'attaque japonaise sur Pearl Harbour que les Etats Unis, comprenant l'importance vitale du renseignement, ont décidé la création d'un service d'espionnage. Durée: 90 minutes.



- 8.45 Moutain Habitat - High Winding
- 9.15 Sky Trax
- 14.15 Skyways
- 15.05 Land of the Dragon
- 16.00 Sky Trax
- 18.30 The Brady Bunch
- 19.00 The Lucy show
- 19.30 Green Acres
- 20.00 Charlie's Angels
- 21.00 A Country Practice
- 21.55 Wagon Train
- 22.50 Football américain
- 0.15 Sky Trax



- 9.30 Telegiochi
- 10.30 La ragazza dell'adio
- 11.35 Tavi
- 12.00 TG 1-Flash
- 12.05 Pronto... chi gioca?
- 13.30 Telegiochi
- 14.00 Pronto... chi gioca?
- 14.15 Il mondo di Quark
- 15.00 Cronache italiane
- 15.30 DSE
- 16.00 Ski
- 16.30 Pac Man
- 17.00 TG 1-Flash
- 17.05 Magic
- 18.10 Spazio libero
- 18.30 Italia sera
- 19.35 Almanaco del giorno dopo
- 20.00 Telegiochi
- 20.30 Ed ecco a voi
- 22.20 Telegiochi
- 22.00 Strada senza uscita
- 23.55 I concerti Sotto le stelle
- 0.30 TG 1-Notte



- Suisse italienne**
- 9.55 12.15 et 12.55 Ski alpin
  - 14.00 TV scolaire
  - 16.00 Téléjournal
  - 16.05 Nautilus
  - La famille Meyer
  - 17.45 TSI jeunesse
  - 18.45 Téléjournal
  - 19.00 Le quotidien
  - 20.00 Téléjournal
  - 20.30 TTT
  - 21.35 Un cas pour deux
  - 22.35 Téléjournal
  - 22.45 Mardi sport Téléjournal

- Suisse alémanique**
- 9.00 TV scolaire
  - 9.30 La maison des jeux
  - 10.00 TV scolaire
  - 13.55 Bulletin - Télétexte
  - 16.10 Téléjournal
  - 16.15 TV scolaire
  - 17.00 La maison des jeux
  - 17.30 TV scolaire
  - 17.45 Gutenacht-Geschichte
  - 17.55 Téléjournal
  - 18.00 Visite médicale
  - 18.30 Kurussell
  - 19.00 Actualités régionales
  - 19.30 Téléjournal - Sport
  - 20.05 Derrick
  - La triste fin de Naujock.
  - 21.10 Rundschau
  - 22.20 Téléjournal
  - 22.35 Sport
  - 23.20 Ziischtig-Club
  - Bulletin de nuit

- Allemagne 1**
- 16.00 Téléjournal
  - 16.10 La vie des acrobates
  - 16.55 L'humour du mardi
  - 17.50 Téléjournal
  - 18.00 Programmes régionaux
  - 20.00 Téléjournal
  - 20.15 Der Montagmaler
  - 21.00 Reportage
  - 21.45 Dallas
  - La vengeance de Jamie.
  - 22.30 Le fait du jour
  - 23.00 Miroir du monde culturel
  - 23.45 Téléjournal

- Allemagne 2**
- 13.15 Vidéotexte
  - 16.00 Informations
  - 16.05 Pinnwand
  - 16.20 Pffif
  - 17.00 Informations régionales
  - 17.15 L'illustré-télé
  - 17.45 Tom et Jerry
  - 18.20 Es muss nicht immer Mord sein, série
  - 19.00 Informations
  - 19.30 Reportage
  - 20.15 Du träumst ja, mein Lieber, film.
  - 21.35 Conseils aux cinéphiles
  - 21.45 Journal du soir
  - 22.05 Noah Delta II
  - Téléfilm de M. Pflz.
  - 23.45 Informations

- Allemagne 3**
- 18.00 Rue Sésame
  - 18.30 Peter im Zoo
  - 19.00 Journal du soir
  - 19.25 Das Sandmännchen
  - 19.30 Conseils pour la santé
  - 20.15 Forum
  - 21.15 Einmal der Liebe
  - Herrgott sein, film.
  - 22.45 Cours d'anglais

**A PROPOS**  
**La piste des Gitans**

«Champs magnétiques» a demandé à Diana de Rahm d'adapter en français un film, «La piste des Gitans», produit et réalisé par Jérémy Marre, présenté en deux parties, «Vers l'Espagne à travers l'Afrique» (14 janvier) et «Les chemins de l'Europe» (ce soir à 21 h 05).

Egypte, en latin, cela a donné, en français, «Gitan» (en anglais Gypsy). Les Tziganes, ici sont devenus Bohémiens (de Bohème), les romanichels. Les premiers, en musique, s'expriment par le chant accompagné à la guitare, les Tziganes emploient le violon.

Un spectacle de marionnettes, aujourd'hui, dans un village d'Egypte, rappelle avec une grande précision des marionnettes conçues et utilisées en Inde. Il est presque certain que les ancêtres de ces nomades soient venus des Indes au Moyen-Orient. Alors, les routes se sont probablement séparées, les unes par l'Afrique du Nord, les autres par l'Europe pour se retrouver en Espagne par exemple, dans la région de Grenade, si Gitans et Tziganes vivent aussi dans d'autres pays d'Europe.

Les auteurs de l'émission, dans sa première partie, ont fait quelques choix, certes montrer ces cas individuels, une danseuse qui se livre aussi à la prostitution dans un village d'Egypte, de ce fait rejetée «théoriquement» (mais pas de ses clients), un acteur devenu célèbre au Caire. Ils n'ont pas insisté sur la condition sociale des Gitans, pour s'interroger sur leur musique, leur danse, leurs traditions et tenter de suivre la piste de leurs migrations.

En Egypte, une jeune femme supposée être possédée d'un démon doit être exorcisée. Autour d'elle, on joue des musiques de différentes origines et les assistants de l'exorciseur revêtent des costumes traditionnels des régions soupçonnées d'être le lieu d'où vient le démon. Quand la jeune femme change le rythme de sa danse, alors le démon est repéré. Mais, ce qui est intéressant, c'est de prendre acte que costumes et musiques viennent parfois de Tunisie, du Maroc, d'Espagne, ce qui confirmerait l'existence d'une voie africaine de migrations.

En Espagne, des Gitans que l'on peut déjà avoir vus dans «L'école du flamenco», le très beau film de Marti-Mertens, chantent des airs arabes. Le personnage principal de «Papa est en voyage d'affaires» d'Emir Kusturica, le Yougoslave vainqueur du dernier festival de Cannes, chante un flamenco... espagnol. Les pistes se croisent...

Intéressante et même remarquable, cette première partie, qui incite à suivre ce soir la deuxième...  
Freddy Landry

**RADIOS**

**La Première**

Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h); 9 h 05, Petit déjeuner de têtes; 12 h 30, Midi première; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition; 17 h 35, Les gens d'ici; 19 h 05, L'espadrille vernie; 20 h 05, Label suisse; 20 h 30, Passerelle des ondes; 22 h 40, Paroles de nuit: Le petit café, de S. Chevalier; 22 h 50, Relax; 0 h 05, Couleur 3.

**Espace 2**

9 h 05, Séquences; 10 h, Points de repère; 10 h 30, Les mémoires de la musique; 11 h, Idées et rencontres; 12 h 05, Musimag; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout?; 14 h 05, Suisse musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 86; 18 h 30, JazzZ; 20 h 05, Les visages de la musique; 21 h 20, Illustris Civitas II; 0 h 05, Notturmo.

**Suisse alémanique**

9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; 14 h, Mosaïque; L'ONU, pour ou contre l'adhésion de la Suisse; 14 h 30, Le coin musical; 15 h, Filzen erlaubt; 15 h 30, Nostalgie en musique; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; 20 h, Pays et gens; 21 h, Résonances populaires; 22 h, Sport; 23 h, Tonspur; 24 h, Club de nuit.

**France musique**

9 h 05, Le matin des musiciens; 12 h 10, Le temps du jazz; 14 h 02, Repères contemporains; 14 h 30, Les enfants d'Orphée; 15 h, Côté jardin; 15 h 30, Après-midi de France musique, les grands interprètes: Gabriel Bacquier; 19 h 30, Jazz d'aujourd'hui; 20 h, Capella Clementia: Il trionfo dell' Onore, comédie de Scarlatti; 23 h, Les soirées de France musique.

- RTN - 2001**
- FM 97,5 (Montagnes neuchâteloises), Coditel 100.6, FM 90.4, (Val-de-Ruz et Littoral) Vidéo 103,2
  - Réseau Basse-Areuse 91,7
  - 6.00 Biscottes et café noir
  - 6.55 Journal
  - 8.00 Rappel des titres
  - 8.30 Revue de presse
  - 8.35 Naissances
  - 8.55 Espace 5
  - 11.30 Déjeuner-show
  - 11.55 Les titres du journal
  - 12.15 Journal
  - 12.30 Magazine de midi
  - 12.45 Jeu
  - 13.00 Dédicaces
  - 13.55 2000 et un après-midi
  - 17.30 Derrière les lignes
  - 18.00 Les titres du journal
  - 18.02 Magazine BD
  - 19.00 Journal
  - 19.15 A suivre
  - 20.00 Hockey sur glace: La Chaux-de-Fonds - Moutier

**Un des meilleurs James Bond**

**A2, à 20 h 35**

Les occasions de voir une des aventures de James Bond diffusée sur nos petits écrans sont trop rares pour être boudées. Surtout lorsqu'il s'agit d'un des meilleurs James Bond réalisés jusqu'ici, «L'espion qui m'aimait» avec, dans le rôle du célèbre agent 007, le séduisant Roger Moore.

Cascades, poursuites, situations désespérées, combats spectaculaires, gadgets époustouflants, tout est réuni pour nous faire passer une excellente soirée qui ne nous laissera pas une minute de répit. Et, bien que l'on sache notre héros invincible, on tremblera pour lui jusqu'au bout: réussira-t-il ou non à mettre fin aux agissements diaboliques d'un multimilliardaire fou qui rêve d'anéantir la planète?

Comme de coutume, l'agent secret de choc et de charme sera entouré de superbes créatures dont la principale est une

espionne russe, le major Anya Amasova (Barbara Bach) qui, une fois n'est pas coutume, l'aidera dans sa lutte contre l'abominable Karl Stromberg (Curd Jürgens).

Mais le personnage le plus marquant du film n'est pas une de ces belles dames. C'est l'horrible Jaws (Richard Kiel), un géant muni d'une mâchoire de fer et pourvu de muscles tout aussi solides qui s'emploie à mettre James Bond hors de nuire. La scène de la bagarre dans le train est une des plus réussies de l'ensemble des films consacrés à l'agent secret.

Roger Moore, qui compose un James Bond flegmatique, tout empreint du célèbre humour britannique, a annoncé récemment qu'il renonçait à incarner l'agent 007. Il avait repris le rôle (jusqu'ici tenu par le ténébreux Sean Connery) en 1973 avec «Vivre et laisser mourir».

(ap)

**note brève**

**Bon anniversaire, Guy Bedos**

Guy Bedos: vingt ans de carrière et plus, comme il l'expliquait récemment sur les ondes de RSR 1. A2 lui a offert un anniversaire digne de lui (samedi 11 janvier), entouré de ses amis. Guy Bedos, poches sous les yeux et cravate, s'est montré drôle, sensible, gueurard. Il frise parfois le mauvais goût mais il n'y cède pas. Et quand il parle de sa plus chère amie, Simone Signoret, avec tendresse, il en profite aussi pour traiter certains journaliers de charognards.

Depuis vingt ans, ses sketches incisifs sur la vie, la politique et l'amour n'ont cessé d'enchanter et de déranger un public qui ne le désavoue pas. Pas de doute: avec lui, si tout va bien, on en a encore pour vingt ans... (cat. gr.)